

# REVUE

de la Société amicale des élèves et anciens élèves  
des Écoles du service de santé des armées et de l'École du Val-de-Grâce  
*- Créée en 1914 -*



# 2020

# Société amicale des élèves et anciens élèves des Écoles du Service de santé des armées et de l'École du Val-de-Grâce

Créée en 1914 - Association loi 1901 reconnue d'utilité publique par décret du 2 février 1917



Rédacteur en chef de la revue SEVG :  
Yves Lemontey, pharmacien général inspecteur

Secrétariat : 1, place Alphonse Laveran - 75230 PARIS Cedex 05 • Tél. 01 40 51 47 62 • Courriel : [saval2@wanadoo.fr](mailto:saval2@wanadoo.fr)

Siret 784 262 198 00020 – Naf 853 K

**N'oubliez pas de régler au cours du 1<sup>er</sup> trimestre votre cotisation annuelle de 35 euros.**

**SEVG**

1	Éditorial du président
2	L'éditorial du rédacteur en chef de la revue / Cotisations
3	Conseil d'administration
4	Carnet de famille / Vente d'entraide 2021
5	Nouvelles et Informations / Messe annuelle de la SEVG du dimanche 18 octobre 2020
7	Ravivage de la flamme sous l'Arc de triomphe
9	In memoriam - Médecin général inspecteur (2 <sup>es</sup> ) André Contant
	- Médecin général inspecteur (2 <sup>es</sup> ) Jean Kermarec

**CHRONIQUES**

11	La croix de Lorraine
12	Des os et des hommes
14	Le caducée
16	Georges Armstrong, un des médecins de la RC4 au Tonkin
22	Les pages de gloire des médecins militaires
28	Les Services de santé des Forces françaises libres
34	La bibliothèque centrale du Service de santé des armées

**SOUVENIRS D'ANCIENS**

44	Histoires de panneaux
45	Lyon - Fresques de l'ancien foyer des élèves

**ÉCOLES** (ESA Bron)

46	Promotion « Médecin colonel Guy Charmot » Allocution du MG S. Ausset, commandant les Écoles militaires de santé de Bron
48	Allocution de Madame Florence Parly, ministre des Armées
51	Le mot du président de la promotion Héraldique de l'insigne
52	Chant de promo
52	Fanions des promotions en 0

**LU POUR VOUS**

53	L'École de santé navale. 1939 - 1945
----	--------------------------------------

**VIE DE L'ASSOCIATION**

54	CR de l'assemblée générale de la SEVG du 16 décembre 2020
56	Bilan financier au 31 décembre 2019, compte de résultat 2019, budget prévisionnel 2020
58	CR de la réunion du conseil d'administration du 16 décembre 2020
59	Site internet SEVG / Bulletin d'adhésion



Étrange année que celle que nous laissons derrière nous et qui nous aura obligés, de confinements en couvre-feu, à modifier de manière itérative les calendriers pourtant les plus traditionnellement établis! Report puis annulation de la vente d'entraide; réunions statutaires effectuées dans des conditions exceptionnelles mais, qui, somme toute, furent les bienvenues car rassemblant plus de suffrages qu'à l'accoutumée, lors de la tenue des mêmes procédures ces dernières années. Le nombre de votants apporte ainsi une légitimité indiscutable à l'adoption à l'unanimité de la résolution sur l'ouverture de notre amicale, de droit aux élèves de l'EPPA, et à tous les personnels paramédicaux militaires issus de cette école, héritiers des traditions de tous nos centres de formation antérieurs dont ils exaltent la mémoire avec honneur et donc, tout naturellement pouvant rejoindre les rangs de notre association devenue la leur. Nous sommes particulièrement heureux et fiers de pouvoir désormais, et enfin, accueillir au sein de la SEVG toutes les catégories de personnels militaires du service. Ils sont les bienvenus et occuperont dans nos instances toute la place qu'il leur revient.

Cependant, un créneau étroit de déconfinement autour de la Saint-Luc, nous aura permis de maintenir nos deux célébrations annuelles: assurer, sous la présidence de l'évêque aux armées, la messe du souvenir rassemblant, comme chaque année, autour de nous nos alter ego de l'ASNOM, la représentation des élèves de nos Écoles et, pour la première fois, nos camarades du Groupement des réservistes du Service de santé des armées (GORSSA); ce rassemblement, dans les circonstances que nous traversons, a été un signe fort de l'unité de notre Service et la solidarité entre les femmes et les hommes qui en sont la richesse. Réjouissons-nous que, l'an prochain, la démonstration de cette fraternité d'armes sera parfaite par le renfort des personnels paramédicaux. Autre moment de communion mémorielle qui a pris cette année une dimension particulière, le ravivage de la Flamme sous l'Arc de triomphe; Madame la directrice centrale du SSA avait accepté avec enthousiasme notre proposition de regroupement des différentes cérémonies réalisées par la DCSSA, la SEVG et l'ASNOM ainsi que le GORSSA; le Service a ainsi pu honorer dans la profondeur individuelle de son compagnonnage à la fois le Soldat inconnu, la mémoire de tous nos anciens et raviver la Flamme de la Nation.

Comme dans nombre d'associations, les conséquences néfastes de cette année considérée comme calamiteuse auraient pu paralyser notre action. Il n'en a rien été. L'essentiel a pu être respecté et nous en sommes ravis. Maintenu au cœur de sa vocation, la SEVG a non seulement poursuivi discrètement son action, mais encore a pu démontrer en 2020 sa volonté indéfectible de rassemblement de tous ceux qui, sous quelque bannière qu'ils se soient groupés, à quelque catégorie de personnel qu'ils appartiennent, et je pense tout particulièrement ici aux plus jeunes d'entre nous, celles et ceux qui sont encore en école, partagent les mêmes valeurs de dévouement « à la Patrie et à l'humanité ».

En cela, la SEVG ne cherche qu'à se montrer digne de nos anciens, ceux qui peuvent encore parler de leurs expériences et partager leur vécu à l'exemple de ceux qui l'ont amplement fait dans cette revue comme ce fut le cas du médecin en chef<sup>®</sup> Ernest Hantz qui vient de nous quitter le 3 janvier 2021. Ancien d'Indochine, chirurgien à Diên Biên Phu où il fut fait prisonnier et partagea le sort dramatique de ses camarades de combat. Il prolongea ensuite son engagement en Algérie. Par la suite, après cette carrière militaire exemplaire, il se consacra aux lépreux à Madagascar. « *Agir est autre chose que parler, même avec éloquence et que penser, même avec ingéniosité...* » (Marcel Proust; *À la recherche du temps perdu*). Ernest Hantz fut un modèle de médecin militaire, efficace et généreux, loin du bruit médiatique qui nous a particulièrement envahis au cours de cette année « étrange ».

MGI (2°S) R. Wey

Ce numéro 81, comme vous avez pu le constater, est amputé de la rubrique se rapportant aux activités culturelles sportives ou humanitaires de nos jeunes adhérents de l'ESA, ces dernières n'ayant pu se dérouler en 2020 en raison de la pandémie. Il en est de même des comptes rendus des conseils d'administration ; seul est présenté celui de l'AG maintenue de façon statutaire par correspondance ; également absent, le compte rendu de la vente d'entraide, malgré le souhait des organisatrices qui ont tout fait pour la maintenir... Les événements en ont décidé autrement.

Espérons que 2021 permettra de reprendre, pour les uns comme pour les autres, nos activités au sein de la SEVG.

Ce numéro, malgré les difficultés rencontrées, a été réalisé grâce à la bonne volonté de différents auteurs qui ont contribué à alimenter la revue d'articles inédits, originaux et de bonne tenue, rendant notre revue enrichissante et attrayante ; qu'ils en soient vivement remerciés.

Bonne lecture à vous tous... et bienvenue à tous ceux d'entre vous qui se manifesteront en me faisant parvenir leur papier pour le prochain numéro.

Un grand merci au MC (ER) H.J. Turier pour les nombreux articles originaux et plein d'humour qu'il nous fait partager depuis de nombreuses années.

PGI (2<sup>es</sup>) Y. Lemontey



## Cotisation

Il a été décidé et voté lors de l'assemblée générale de décembre 2020 que la cotisation à la SEVG est dorénavant de :

- 35 €** pour les membres titulaires (statut officier), membres associés et bienfaiteurs,
- 10 €** pour les membres des Écoles du service de santé des armées (EVDG, ESA et EPPA),
- 20 €** pour les paramédicaux non-cadres.

Pour éviter le désagrément de recevoir une lettre de rappel à cotisation, ayez l'obligeance de la régler dès réception de la revue, au plus tard au cours du 1<sup>er</sup> semestre.

Merci de votre compréhension.

Le bureau

**Notez bien :** Le coût élevé du routage étant lié à la présence des documents électoraux du conseil d'administration, **vous les recevrez désormais par courrier séparé.**

**PRÉSIDENT D'HONNEUR**

MGI (2°S) Hubert BOURGEOIS

**BUREAU**

<i>Président</i>	Médecin général inspecteur (2°S) WEY Raymond Spécialiste DELSSA	5, rue Eugène Renault 94700 MAISONS-ALFORT 01 43 96 34 82
<i>Vice-président</i>	Médecin général (2°S) MAILLARD Armand Médecin des hôpitaux des armées	82, b <sup>d</sup> de Port-Royal 75005 PARIS 01 71 20 46 34
<i>Vice-président</i>	Médecin général inspecteur (2°S) EULRY François Professeur agrégé du Val-de-Grâce	41, rue de la Quintinie 75015 PARIS 06 18 09 88 66
<i>Vice-président</i> <i>Rédacteur en chef</i>	Pharmacien général inspecteur (2°S) LEMONTEY Yves Professeur agrégé du Val-de-Grâce	270, av. de Verdun 45160 OLIVET 07 82 60 53 42
<i>Secrétaire général</i>	Colonel (ER) LE MARCHANT DE TRIGON Yves OCTASSA	5, allée de l'Ivraie Rés. La Fontaine - 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX 01 30 57 96 95
<i>Trésorier</i>	Commissaire en chef de 2° classe LEMPEREUR Patrick Commissaire	17, rue Descartes 75005 PARIS 06 20 70 96 32

**MEMBRES ÉLUS**

IHA BEDIOT Alexandre (EVDG)	MGI (2°S) GIUDICELLI Claude-Pierre	MG (2°S) PIERRE André
PC (ER) CHARRIEAU Jean-Luc	MA HERRANZ Claire	AM QUERE Pierre-Louis (ESA)
AM CODANDAMOURTY Solenne (ESA)	IHA JACQUEMET Maxence (EVDG)	MGI (2°S) RENARD Jean-Paul
MGI (2°S) FARRET Olivier	PCSHC (ER) LAFARGUE Paul	MGI (2°S) RICHARD Alain
MC (ER) GAUDIOT Claude	AM MOREAU Léo (ESA)	IHA TEIXEIRA Paul (EVDG)

**MEMBRES À TITRE CONSULTATIF**

Directeur de l'École du Val-de-Grâce

Commandant l'École de santé des armées de Bron

**COMITÉ D'ENTRAIDE**

<i>Présidente</i>	Madame WEY Rita
<i>Vice-présidente</i>	Madame LE CLERC Danièle

**Décès**

BECKER Albert

BLANC Pierre Félix

BOUCHAT Joseph

CARLE Serge

ESSIOUX Henri

GEROME Maurice

GRAVIER Christophe

GUENOUN Henri-Claude

KERMAREC Jean

MAURICE Christian

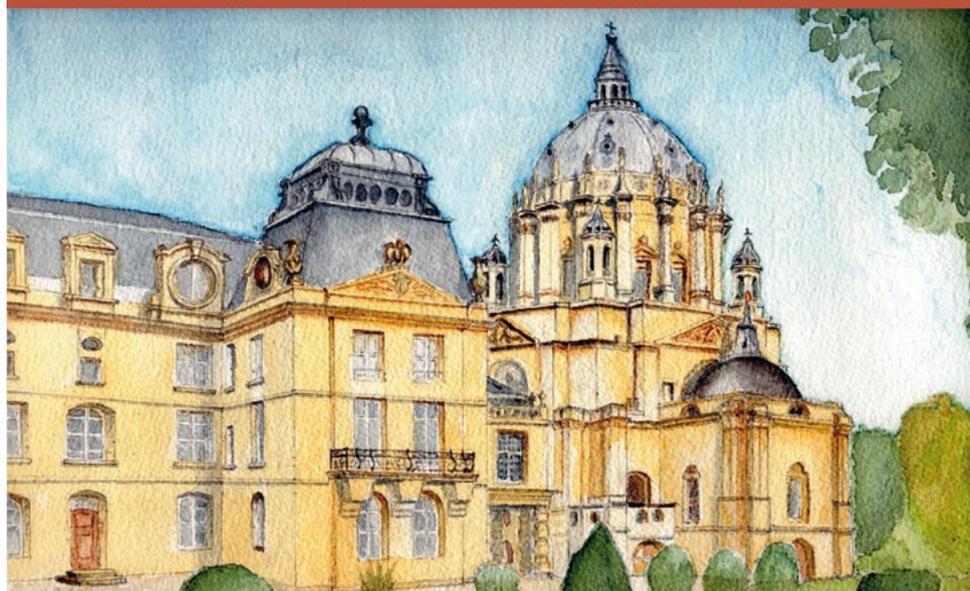
MOULLEC Roger

PASQUIER Christian

PUSEL Jean

RIGNAULT Daniel

SECLIN Michel-Henri

**VENTE D'ENTRAIDE**Organisée dans  
le cloître du Val-de-Grâce

par la **Société Amicale des Élèves et Anciens Élèves des Écoles  
du service de Santé des Armées et de l'École du Val-de-Grâce**

Les **JEUDI 3 JUIN, VENDREDI 4 JUIN** et **SAMEDI 5 JUIN 2021**  
de 11 heures à 18 heures

**Restauration et salon de thé, de 12h00 à 18h00**

**Nombreux stands, tombola quotidienne...**

**Tournoi de bridge homologué, le vendredi 4 juin à 14 h 00**  
(sur inscription au 06 61 77 38 55 ou [le.clercpat@wanadoo.fr](mailto:le.clercpat@wanadoo.fr))

**Visite du musée et de l'église du Val-de-Grâce, les 3 et 5 juin 2021**  
(Visites guidées à 12h00 et 14h30 sur réservation)

**Visite de la Bibliothèque Centrale du SSA, les 3 et 4 juin 2021**  
(Inscriptions, réservations et renseignements au 01 40 51 47 62)

**ENTRÉE LIBRE**

1, place Alphonse Laveran - Paris 75005  
RER B : station **Port Royal**  
Métro : ligne 6 - station **Saint-Jacques**  
Bus : lignes **38, 83 et 91**

**PARKINGS**

publics proches :  
**Montparnasse-Raspail**  
**Soufflot-Panthéon**

- ▶ *La réunion du conseil d'administration a eu lieu le **mercredi 10 février 2021** en virtuel.*
- ▶ La vente d'entraide se déroulera les **jeudis 3, vendredi 4 et samedi 5 juin 2021**.
- ▶ L'assemblée générale aura lieu le **vendredi 4 juin 2021** à 15 h, dans l'amphithéâtre Rouvillois. À l'issue, se réunira le conseil d'administration qui élira le nouveau bureau.
- ▶ Le gala des internes de l'EVDG aura lieu le **samedi 13 juin 2021** dans le cloître à partir de 20 h.
- ▶ La journée des anciens à l'ESA de Bron aura lieu le **samedi 20 juin 2021**.
- ▶ La fête de l'ESA de Bron suivie du gala des élèves aura lieu le **samedi 2 octobre 2021**.
- ▶ La messe du souvenir de la SEVG, de l'ASNOM et du GORSSA sera célébrée le **dimanche 17 octobre 2021** à 11 h, en la chapelle royale du Val-de-Grâce.
- ▶ Le ravivage de la flamme, se déroulera le **lundi 18 octobre 2021** à 18 h 30.

Ces dates sont sujettes à modification en fonction des règles sanitaires.

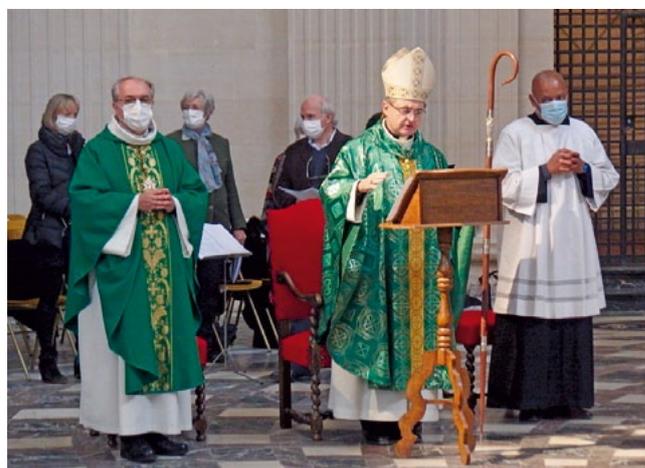
## Messe annuelle de la SEVG du dimanche 18 octobre 2020

Dimanche 18 octobre 2020, 10 h 15 : c'est une très belle journée de cet automne qui commence à peine, tant la nature est encore verte ; une petite fraîcheur accompagne un ciel très dégagé au-dessus du dôme de l'ancienne abbaye royale du Val-de-Grâce, aujourd'hui coupole symbolique de l'académie militaire de toutes les disciplines médico-chirurgicales dans les armées.

La direction de l'École a donné toutes consignes aux postes de garde pour faciliter l'accès des participants à la traditionnelle messe du souvenir et déjà le père Dominique Arz, recteur de l'église et aumônier du Val-de-Grâce, mais aussi aumônier régional de la gendarmerie en Ile-de-France, accueille les premiers fidèles en haut des marches péristyle.

Pour se rendre à l'église, certains arrivent à pied par la cour d'honneur, sous le contrôle respectueux mais attentif du peloton de garde de la force Sentinelle, venant d'une rue Saint-Jacques désertée dans cette période de vie ralentie ; d'autres venus en voiture par le boulevard de Port-Royal, ont côtoyé en entrant sur le site, « l'ancien » hôpital devenu « zone militaire protégée », cerné de rouleaux de barbelés, gardé par des soldats armés, car c'est l'une des principales « casernes » et un poste de commandement parisien de l'opération Sentinelle. Spectacle pour le moins surprenant pour ceux qui ont connu et « vécu » ce bâtiment dans ses nobles activités antérieures pour lesquelles il avait été conçu.

La conjoncture de la crise sanitaire, le protocole de distanciation et les quotas de participation imposés aux offices religieux, mais également les craintes



légitimes de nos anciens, sont autant de facteurs limitant l'assemblée des fidèles ; les bancs de l'église sont en effet très clairsemés. Une participation certes plus faible que les années précédentes en nombre mais intense et très unitaire.

Cette année est particulière : la date de la messe avancée à la Saint-Luc, saint patron du Service de santé des armées, réunissait, avec les deux associations SEVG et ASNOM, les membres du groupement des officiers de réserve du Service de santé des armées (GORSSA).

La DCSSA et l'École du Val-de-Grâce étaient représentées par le médecin général Kaiser, directeur de l'EVDG.

Le MGI (2°S) Wey, président de la SEVG, le MC (ER) Valmary représentant le MCS (ER) Durand empêché, pour l'ASNOM et le MCS (R) Sauvageon président du GORSSA, représentaient les associations, accompagnés des membres des conseils d'administration de la SEVG et de l'ASNOM de plusieurs adhérents de la région parisienne et de sympathisants. Parmi les membres du GORSSA présents, nous avons salué le président des pharmaciens (PCCS) (R) Shalbert, et le président des chirurgiens-dentistes (CDCS) (R) Mathieu.

Le drapeau de la SEVG précédait les 5 drapeaux des associations constitutives du GORSSA. Une première !



La célébration, présidée par monseigneur de Romanet, évêque aux armées françaises, témoignant sa solidarité avec le Service de santé des armées en cette occasion de la Saint-Luc, était concélébrée par le père Dominique Arz, avec la participation de l'aumônier du site de Balard, Tam N'Guyen, également secrétaire général du pèlerinage militaire international (PMI).

Cette année 12 élèves de l'ESA de Bron et 3 internes de l'EVDG participaient à l'office, marquant ainsi de leur présence, l'intérêt porté par nos plus jeunes adhérents à cette occasion. Soulignons que tous les élèves sont membres titulaires de la SEVG.

Cette présence des élèves en tenue est un temps de partage et d'émotion avec les plus anciens mais aussi avec les membres des générations intermédiaires ; elle atteste de la réalité du facteur de cohésion des activités associatives, notamment de la SEVG.

L'animation musicale était comme chaque année assurée à l'orgue par Hervé Désarbre (commandant au titre de la réserve citoyenne) interprétant des œuvres de Jean Philippe Rameau, Jean Dominique Pasquet et Claude Ballastre.

L'orgue accompagnait le chœur « Firmus » sous la direction de Jean-Pierre Ballon, ouvrant et clôturant l'office par des œuvres de Claudio Monteverdi, et interprétant des extraits de la messe à deux voix de Léo Delibes.

Jean-Marc Delmas, médecin chef des services, neurochirurgien à l'HIA Percy, dirigeait les chants de l'assemblée avec la maîtrise que nous lui reconnaissons dans la coordination orgue, chœur et assemblée.

Cette animation remarquablement interprétée, dans une alternance de temps de prière commune et de temps artistiques de haute qualité, induit, et c'est le propre de la musique sacrée, de grands moments de recueillement, à travers nos émotions ou nos sensibilités spirituelles personnelles, moments si prenant dans le cœur de l'homme, qu'ils expriment le respect de ceux que l'on est venu honorer.

Temps d'écoute, de méditation, temps pour l'esprit.

Dans son homélie, Mgr. De Romanet nous a explicité la portée des écritures de ce dimanche autour de la phrase célèbre « *Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu* » : comment il était nécessaire de savoir et devoir discerner ce qui revient à la puissance de Dieu de ce qui relève du pouvoir temporel des hommes. Une réflexion que l'actualité sait mettre en exergue, particulièrement aujourd'hui.

Puis vint en fin de messe l'appel des défunts par les présidents des trois associations.

La citation des noms, fait apparaître leur visage et un souvenir fugace dans nos mémoires.

Le gouverneur militaire de Paris n'ayant pu accorder de musiciens cette année, la sonnerie « Aux Morts » était diffusée par une sonorisation. Les drapeaux s'inclinent.

Quelle belle démonstration d'adhésion à l'objectif de cette célébration aura été la mise en œuvre de l'organisation et du déroulement, associant très fraternellement et très simplement les intervenants, officiers généraux en activité et en 2° section, élèves lecteurs, militaires du service en activité et en retraite, officiers de réserve, porte-drapeaux, clergé, organiste et choriste, chacun dans sa « partition », dans une parfaite harmonie et spontanéité.

Après la messe, l'assemblée se retrouve au monument aux morts, dans la cour d'honneur. Les élèves de l'ESA rendent les honneurs, les présidents des associations et le directeur de l'École du Val-de-Grâce déposent les gerbes portées par les internes de l'École.

L'évêque et l'aumônier N'Guyen se sont joints à cette cérémonie d'honneur et de mémoire.

Dans l'assemblée deux mitha de réserve en tenue sont venues se joindre.

Les drapeaux s'inclinent à la sonnerie Aux Morts. Minute de silence, la cérémonie prend fin.

Pas de moment de convivialité cette année en raison des mesures sanitaires, mais, dans le respect des gestes barrières, chacun est heureux de partager par un signe, par un geste du bras ou du coude, une inclinaison, quelques mots échangés à distance, ce court instant de retrouvailles chaleureuses et de témoignage de notre grande fraternité réunissant tous les statuts et les membres des différents corps du service de santé des armées.

Colonel (ER) Y. le Marchant de Trigon



## Il y a cent ans...

À la fin de la Grande Guerre, la chambre des députés décide d'inhumer « un déshérité de la mort » à l'Arc de triomphe.

André Maginot, ministre des Pensions, préside le 10 novembre 1920 la cérémonie de choix du Soldat inconnu, en la citadelle de Verdun, lieu mythique de cette guerre.

Huit corps de soldats, ayant servi sous l'uniforme français, qui n'avait pu être identifiés, ont été exhumés dans huit régions où s'étaient déroulés les combats les plus meurtriers : en Flandre, en Artois, dans la Somme, en Île-de-France, au chemin des Dames, en Champagne, à Verdun et en Lorraine.

Ces cercueils ont été placés sur deux colonnes de quatre dans la chapelle ardente de la citadelle dont la garde d'honneur fut confiée à une compagnie du 132<sup>e</sup> RI. André Maginot s'est avancé vers un des plus jeunes soldats, le choix se porte sur Auguste Thin engagé volontaire de la classe 19, fils d'un combattant disparu pendant la guerre, pupille de la nation.

Il lui tendit un bouquet d'œillets blancs et rouges et lui exposa le principe de la désignation : le cercueil sur lequel ce jeune soldat allait déposer ce bouquet serait transféré à Paris et inhumé sous l'Arc de triomphe.

« Il me vint une pensée simple : j'appartiens au 6<sup>e</sup> corps. En additionnant les chiffres de mon régiment le 132 c'est également le chiffre 6 que je retiens. Ma décision est prise : ce sera le 6<sup>e</sup> cercueil que je rencontrerai » (Auguste Thin).

Partant par la droite, Auguste Thin a fait un tour, puis il a longé les quatre cercueils de droite, a tourné

à gauche, est passé devant le 5<sup>e</sup> et s'est arrêté devant le 6<sup>e</sup> cercueil sur lequel il a déposé son bouquet et s'est figé au garde-à-vous.

Le cercueil quitta Verdun dans la journée sous escorte militaire et fut placé le lendemain, c'est-à-dire le 11 novembre 1920, sous l'Arc de Triomphe.

Ce n'est que le 11 novembre 1923, que la Flamme sacrée fut allumée pour la première fois à 18 heures par André Maginot, ministre de la Guerre, tandis que les troupes du 5<sup>e</sup> RI présentaient les armes et que la musique jouait la Marche funèbre de Chopin.



## En 2020

Chacun a pu constater qu'au fil du temps, la participation de nos anciens au ravivage de la Flamme sous l'Arc de triomphe s'amenuisait et seules, la réunion de la SEVG et de l'ASNOM et surtout la présence des délégations des élèves de nos Écoles permettaient de conserver encore à cette cérémonie une certaine primauté à nos associations, parmi d'autres intervenants venus d'autres horizons.

La direction centrale ayant institutionnalisé la tradition d'adosser à la Saint-Luc l'hommage à tous ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie à la Patrie et à l'Humanité, sur tous les territoires, proches ou lointains, en servant dans les rangs du Service, connaissait-elle aussi un sentiment de nostalgie de ne pas célébrer leur héroïsme par et au cours d'un rassemblement de toutes les composantes du Service.

Hasard du calendrier, cette année le jour de la fête de la Saint-Luc, se situait au lendemain de la date de la

messe du souvenir commune à nos deux associations. Cette conjoncture particulière fit naître l'idée d'agrèger en une manifestation unique les participations au ravivage de la Flamme de la Nation propre à chaque représentation catégorielle du personnel du SSA.



L'idée devint acte. Le 19 octobre, la cérémonie de ravivage de la Flamme a rassemblé, sous l'autorité

de madame la médecin générale des armées Gygaux Généro, directrice centrale du SSA, les délégations de l'administration centrale, des HIA Percy et Bégin, des différents établissements du Service en Île-de-France, de l'École du Val-de-Grâce, des Associations d'élèves et d'anciens élèves (SEVG et ASNOM), et du Groupement des organisations de réservistes du SSA. Comme chaque année une forte délégation de l'École de santé des armées de Lyon-Bron, sous les armes, précédée par leurs fanions de promotion a apporté une solennité remarquable à cet hommage qui aura marqué tous les participants. Le général d'armée (2<sup>e</sup>S)

Bruno Dary, président de la Flamme sous l'Arc de triomphe, Flamme de la Nation, nous a fait l'honneur de sa présence et la musique de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris a magistralement animé ce ravivage 2020.

Unanimes, les associations représentatives des personnels du SSA adhèrent sans réserve à cette formule de ravivage de la Flamme sous l'Arc de triomphe et se tiennent à la disposition de la DCSSA pour la pérenniser à l'avenir.

MGI (2<sup>e</sup>S) R. Wey



## Hommage à la mémoire du médecin général inspecteur (2<sup>e</sup>S) André Contant (1932-2019)

Les circonstances n'ont pas permis que l'éloge du médecin général inspecteur André Contant soit prononcé, devant sa famille et ses amis, au moment de ses obsèques.

L'Algérie a été le berceau de son enfance. Fils d'un médecin colonel, qui avait pris sa retraite au Sahara, il est né en 1932 à Laghouat, oasis surnommée « la porte du désert ». Après une scolarité à Blida et à Alger, André suivant l'exemple paternel intègre l'École du service de santé militaire de Lyon. C'est pour participer aux opérations de maintien de l'ordre qu'à l'issue de ses études, il est retourné à deux reprises en Algérie où ses actions lui ont valu deux citations. D'une extrême pudeur, il ne laissait jamais percevoir la cicatrice indélébile que l'Algérie avait laissée dans son âme.

Après son assistantat au Val-de-Grâce, André Contant a été chef de service de médecine générale, successivement à l'hôpital mixte de Châlons-sur-Marne et à l'hôpital des armées Baudens de Bourges. Il a été le parfait médecin des temps passés, avant l'extrême spécialisation actuelle. Fin clinicien, il envisageait avec attention, gentillesse et compréhension la globalité des symptômes de ses malades.

Après treize ans à Bourges, il accepte un poste administratif à la direction centrale du Service de santé. Chef de bureau technique, il rédige alors des directives dont le style et le contenu diffèrent totalement des textes administratifs habituellement rébarbatifs. Conservant son esprit de praticien, il

conçoit alors de véritables questions de concours qui traduisent l'expérience, le sens clinique, la rigueur intellectuelle de l'auteur.

Officier général, il retrouve les malades en prenant la chefferie de l'hôpital d'instruction des armées Bégin pour lequel il ressent une véritable passion. Ses qualités de commandement suscitent l'adhésion de tous les personnels. Dans ce nouveau rôle, il conserve son goût du traitement de la globalité des situations et c'est ainsi qu'il s'est attaché, lors de la guerre du Golfe, à apaiser la panique, provoquée par les informations initiales, chez certains membres des familles de personnels appelés à partir.

Il termine sa carrière à la direction du Service de santé pour l'Île-de-France, à Saint-Germain-en-Laye mais en deuxième section, il revient dans son hôpital pour participer gratuitement aux consultations de cardiologie et à la mission de conciliation des usagers.

Le médecin général inspecteur André Contant était commandeur de la Légion d'honneur et de l'ordre du Mérite.

Il nous a quittés le 24 juillet 2019.

Vice-président de notre société à laquelle il était particulièrement attaché, André Contant laisse le souvenir d'un excellent camarade, au caractère rigoureux dont la présentation souvent austère cachait de grandes qualités de cœur.

MGI (2<sup>e</sup>S) C.P. Giudicelli

## Hommage à la mémoire du médecin général inspecteur (2<sup>e</sup>S) Jean Kermarec (1930 – 2020)

### Au vent des aulnes

C'est le titre du livre rédigé par Jean Kermarec à l'intention de ses enfants. De retour à Pennavern, il regarde avec nostalgie la maison familiale, où il est né le 10 mars 1930. Il se dirige, en évoquant ses souvenirs, vers une prairie bordée d'aulnes dont le vent est porteur des messages de l'au-delà.

Ses pensées vont d'abord vers ses ancêtres qu'il n'a pas connus mais qui survivent dans la mémoire familiale entretenue avec affection. Ils ont valeur

d'exemples comme cette grand-mère maternelle, adroite accoucheuse, préparant des onguents dermatologiques à partir de plantes et qui se dépense sans compter lors d'une épidémie de typhoïde. L'altruisme est une qualité de cette famille dont les revenus sont modestes mais les règles de vie sont claires, imprégnées d'amour et d'esprit chrétien.

Jean Kermarec se définit lui-même comme « *un homme du Ponant, le pays où terre et mer se pénètrent, où culture paysanne et culture maritime interfèrent; le même homme pouvant être successivement marin*

*et paysan* ». L'exemple le plus concret et celui de François Marie Kermarec, le père de Jean. Il avait les qualités requises pour préparer, selon les conseils de son instituteur, le concours de l'École normale mais il était inconcevable, en cette période encore marquée par la séparation de l'Église et de l'État, de fréquenter « *l'école du diable* ». À 18 ans, il s'engage dans la marine et pendant 12 ans de brillants services, il gravit tous les échelons, il va être promu officier des équipages, quand le décès d'un enfant le conduit, à quitter la marine, à redevenir paysan. Un autre marin, François, capitaine au long cours, exerce une très heureuse influence sur l'évolution intellectuelle de son jeune frère Jean.

Avec de tels antécédents familiaux, il n'est pas surprenant que Jean Kermarec ait été attiré par l'École principale du service de santé pour la marine, pour la plus grande joie de son père et de son frère. Ce projet est contrarié par la nécessité d'effectuer une année de médecine avant d'être candidat au concours d'entrée. Pour ne pas rester une année supplémentaire à la charge de ses parents, Jean se présente avec succès au concours d'admission à l'École du service de santé militaire de Lyon. Il sera médecin de l'armée de terre. La période des études confirme ses goûts pour la médecine qui devient une passion. La preuve nous en est donnée par la suite de l'ouvrage.

C'est ce qu'annonce le sous-titre du livre: « *mémoires d'un médecin* », récit de la vie professionnelle de Jean Kermarec marquée par un souci constant de progrès scientifique et par un comportement qui, en toutes circonstances, est marqué par l'amour du prochain.

Cette vie professionnelle a été une carrière complète de médecin militaire que les circonstances actuelles, bien que peu distantes dans le temps, conduisent à qualifier de classique. La première affectation en 1956, au 4<sup>e</sup> régiment de chasseurs d'Afrique, le conduit en Tunisie récemment indépendante mais particulièrement agitée. Le même régiment part ensuite pour l'Algérie d'où nous sont rapportées des anecdotes particulièrement humanistes, vécues au sein d'un dispensaire.

De retour en France en 1959, il se prépare aux concours hospitaliers et il va parcourir avec succès tous les obstacles successifs. Il choisit la pneumologie mais ses patrons, vite conscients de ses qualités, le destinent à l'agrégation de médecine interne. Ils ne se sont pas trompés.

Jean Kermarec a eu deux maîtres auxquels il est resté très attaché: les professeurs Chambatte, pneumologue et Pernod, cardiologue. Au sein de l'hôpital Percy, il a exercé chacune de ces spécialités, alternativement, en fonction des circonstances en conservant une préférence pour la pneumologie. Ce fin clinicien accorde à ses malades un accueil chaleureux et une écoute attentive assortie d'une grande capacité d'empathie. C'est dans l'examen d'une simple radiographie du thorax, déclarée normale de façon unanime, qu'il étonne son auditoire et provoque son admiration en décrivant ce que nul n'a décelé.

Jean Kermarec a été un « Patron ». Ses capacités de direction de l'équipe hospitalière, ses qualités didactiques, son rayonnement dans le milieu hospitalier civil traduisent son charisme. Ses qualités lui ont valu la grande satisfaction d'être nommé professeur titulaire de la chaire de médecine du Val-de-Grâce en 1981. Ses élèves lui sont profondément attachés. Ils sont trop nombreux pour être cités sans risquer d'en oublier et par là de les peiner.

Une nouvelle phase dans la carrière est survenue en 1985: Jean Kermarec est nommé médecin-chef de l'hôpital Percy. Quitter la clinique et l'enseignement est un double sacrifice, qu'il accepte par attachement au Service de santé. Dans ce poste, comme dans le suivant, en 1987, à la tête du Val-de-Grâce, ses qualités humaines entraînent l'adhésion de toutes les catégories de personnel et lui épargnent toute difficulté.

L'inspection technique de l'hygiène et des services médicaux est la dernière période de sa vie militaire. Là, où certains ont pu s'ennuyer, Jean Kermarec a exercé une activité des plus utiles en visitant tous les hôpitaux avec le souci de faire affecter les praticiens en fonction des besoins du service sans négliger leurs motivations.

En deuxième section, Jean Kermarec dont les qualités, et en particulier la générosité, étaient connues de tous, a été sollicité pour effectuer diverses missions. Après quelques expériences insatisfaisantes, il s'est consacré à l'Association pour le développement des soins palliatifs, forme de médecine profondément humaniste à laquelle il s'était intéressé avant de quitter le Service. Ses objectifs ont été l'élargissement du concept à toutes les phases critiques que connaissent les malades et aussi la création d'équipes de bénévoles d'accompagnement. Gérard Haguenauer, son collaborateur de longue date, et François Natali, son élève, lui ont apporté dans ce domaine une aide inconditionnelle. Cette activité lui a valu d'être élevé à la dignité de grand officier de l'ordre national du Mérite dont les insignes lui ont été remis par son ami, le médecin général inspecteur Miné, ancien directeur central.

Au cours de ces derniers mois, profondément affecté par le décès de son épouse Hélène, Jean Kermarec a vu s'altérer son état général. Il nous a quittés le 27 mars 2020.

Il demeurera un modèle de générosité, de charité illustrée par une de ses phrases émouvantes: « *J'ai aimé les malades et les malades m'ont aimé...* ».

MGI (2<sup>e</sup>S) C.P. Giudicelli

Tout le monde connaît la croix de Lorraine, mais rares sont ceux qui en connaissent la signification et l'origine. Emblème religieux bien sûr. Mais pourquoi deux croisillons au lieu d'un et l'un, le supérieur, plus court ?

Les historiens l'appellent le « *Titulus* » c'est-à-dire le titre, l'écriteau sur lequel était inscrit en trois langues, le grec, le latin et l'hébreu, l'identité du divin Crucifié : *Jésus de Nazareth roi des Juifs*. Au-delà de cette érudition, peut-on savoir pourquoi elle est devenue l'emblème des Forces françaises libres ? Ce sont eux qui nous le diront.

Lisons dans une de leurs revues associatives le dialogue entre le général De Gaulle et le futur amiral Thierry d'Argenlieu, le 20 juin 1940 :

– « *Que pourrait-on trouver comme emblème sur nos pavillons tricolores pour ne pas les confondre avec ceux de Vichy ?* »

– « *La croix de Lorraine, mon général.* »

– « *Pourquoi la Lorraine ? Je ne suis pas Lorrain.* »

– « *À cause de Jeanne, celle qui a bouté les ennemis hors de France.* »

Et c'est ainsi que la France libre, c'est-à-dire résistante, choisit la croix de Lorraine comme symbole de la résistance pour s'opposer à la croix gammée des envahisseurs, une croix qui n'avait rien de chrétien.

MC (ER) H-J. Turier



Lequel d'entre nous, amis lecteurs de la revue Défense de la langue française, parmi les moins jeunes surtout, n'a pas lu au moins une fois Koenigsmark? L'admirable roman de Pierre Benoît a pour intrigue le déroulement d'une enquête sur un meurtre vieux de plus d'un siècle. On cherche un cadavre et, coup de théâtre, on en trouve un autre beaucoup plus « jeune ». Dans les deux cas, c'est un squelette, qui permet d'identifier la victime de l'homicide.



Le squelette, les os, sont en effet les derniers « témoins » de l'existence et de l'identité d'un être humain. Outre leur rôle physiologique et naturel de charpente du corps, ces os, par leur qualité exceptionnelle de résistance au temps, servent à reconnaître ce même corps longtemps après que la vie l'a quitté. Cette seconde « mission », inutile de le

dire, est plus difficile à accomplir que la première. Dans son langage savoureux, l'anatomie baptise tout ce qui n'appartient pas au « tissu » osseux: « parties molles », molles donc périssables.

Cette pérennité de l'une des composantes de l'enveloppe charnelle (ici ce n'est plus le langage de l'anatomie), est à l'honneur dans d'autres circonstances que l'instruction d'un procès pour crime, que ce crime soit unique, raisonné et romanesque comme celui de Pierre Benoît ou en série, démentiel et terre à terre comme celui qui a immortalisé, il y a un demi-siècle, mon confrère le docteur Petiot.

Cette résistance de durée, quasi illimitée, aux outrages du temps était mise à profit à Montfaucon. Les pendus qui oscillaient sous la barre du gibet, restaient en place le plus longtemps possible, bien après que leurs « parties molles » avaient disparu sous les coups des corbeaux, pour inspirer au passant qui les voyait, une crainte salutaire, sinon du crime du moins du châtement.



Gibet de Montfaucon

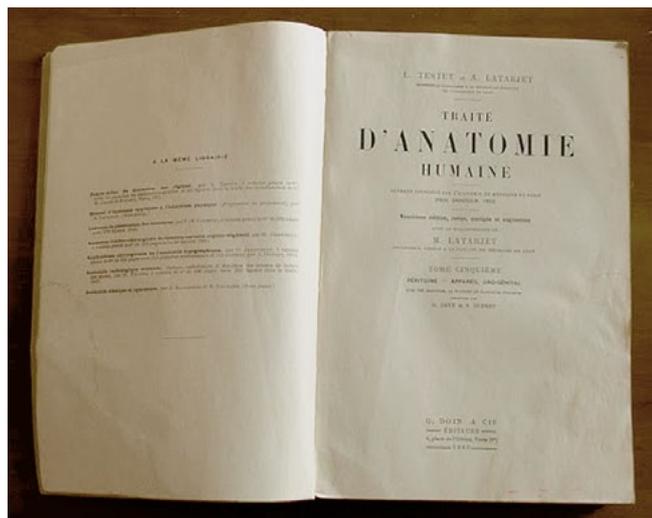
Mais il est de plus décents usages pour l'os que ce rôle d'épouvantail. Il peut aussi, il a pu aussi, être un formidable pôle d'attraction. Songeons aux foules de pèlerins qui accouraient, des quatre vents de la chrétienté médiévale, honorer les reliques vénérées des serviteurs de Dieu, confondant souvent dans la même vénération le reste mortel et son céleste « propriétaire », dont ces os n'étaient en quelque sorte que la carte d'identité post-mortem.

Mais maudits ou bénis, les os ont encore une place de choix dans notre univers, et à cent lieues de cette utilisation comme « pièce à conviction » ou « carte d'identité ». On peut les aimer pour eux-mêmes tout simplement. C'est ce que font les étudiants en médecine, ceux d'aujourd'hui et ceux des siècles passés. Ces derniers avec plus de mérite parce que longtemps la dissection, jugée sacrilège, fut bannie des universités. Mais dès qu'elle a été admise, elle s'est vite révélée une des sciences de base de l'enseignement médical, « tête et mère » de toutes celles qui la suivront dans le « cursus » de ces études. Ce n'est pas sans raison que sur les « faluches » ou les revers de veste des papas ou des grands-papas des étudiants de notre temps, figuraient en épinglette deux tibias et un crâne, comme si ces trois os étaient le symbole, sinon de l'art d'Esculape du moins des études qui y conduisent. Quel est le carabin qui n'a pas été peu ou prou « chercheur d'os »?



Il y en a. Heureux mortel, l'auteur de ces lignes n'a jamais eu besoin de « chercher des os ». On les lui a donnés. Le Service de santé des armées dont je suis devenu un membre émérite (au sens premier du terme, s'il vous plaît!) offrait, il y a 40 ans (peut-être le fait-il encore), à ses élèves-médecins, outre six volumes d'un traité d'anatomie (Testut et Latarjet), une « boîte à os » (une pour quatre), où chacun pouvait puiser à sa guise. La première pièce à sortir de ce reliquaire profane était en général la clavicule, que les deux auteurs du traité décrivaient ainsi:

« [...] os long, pair, contourné à la manière d'un S italique et étendu comme un arc-boutant entre la poignée du sternum et l'omoplate. »



Voilà comme on parle en anatomie! Une première révélation pour moi fut ce langage de l'anatomie, de l'ostéologie surtout, qui me rappelait celui de la géographie. La surface de mes os est une carte du Tendre. En cheminant au fil des « pièces détachées » de mon squelette et aussi, bien sûr, au fil des pages de mon Testut, car ma carte du Tendre est une carte muette, je vais de « crêtes » en « arêtes », de « couloirs » en « tunnels », de « dépressions » en « fossés ». Mais il y a plus d'accidents du relief en ostéologie qu'en géographie. Il y a là, et pas ici, des excroissances, tubérosités, apophyses. J'apprends que ces cavités vides aujourd'hui sont « comblées à l'état frais » par des masses musculaires (l'imparfait au lieu du présent, « étaient comblées » au lieu de « sont comblées » aurait quelque chose d'indécent). C'est la première fois que je goûte aux « parties molles », sans objet dans cette boîte à os, aux pertes

de substance, aux solutions de continuité, aux bords tranchants et aux bords mousses et à tant d'autres mots, si malaisés, à placer dans une conversation entre gens normaux. Que de mots nouveaux! Et j'en arrive aux vrais, ceux que j'appelle aujourd'hui les « ostéonymes ». Comment appelle-t-on tous ces os? Et d'abord combien sont-ils? Deux cent quatorze, me disent d'une seule voix, Testut et Latarjet.

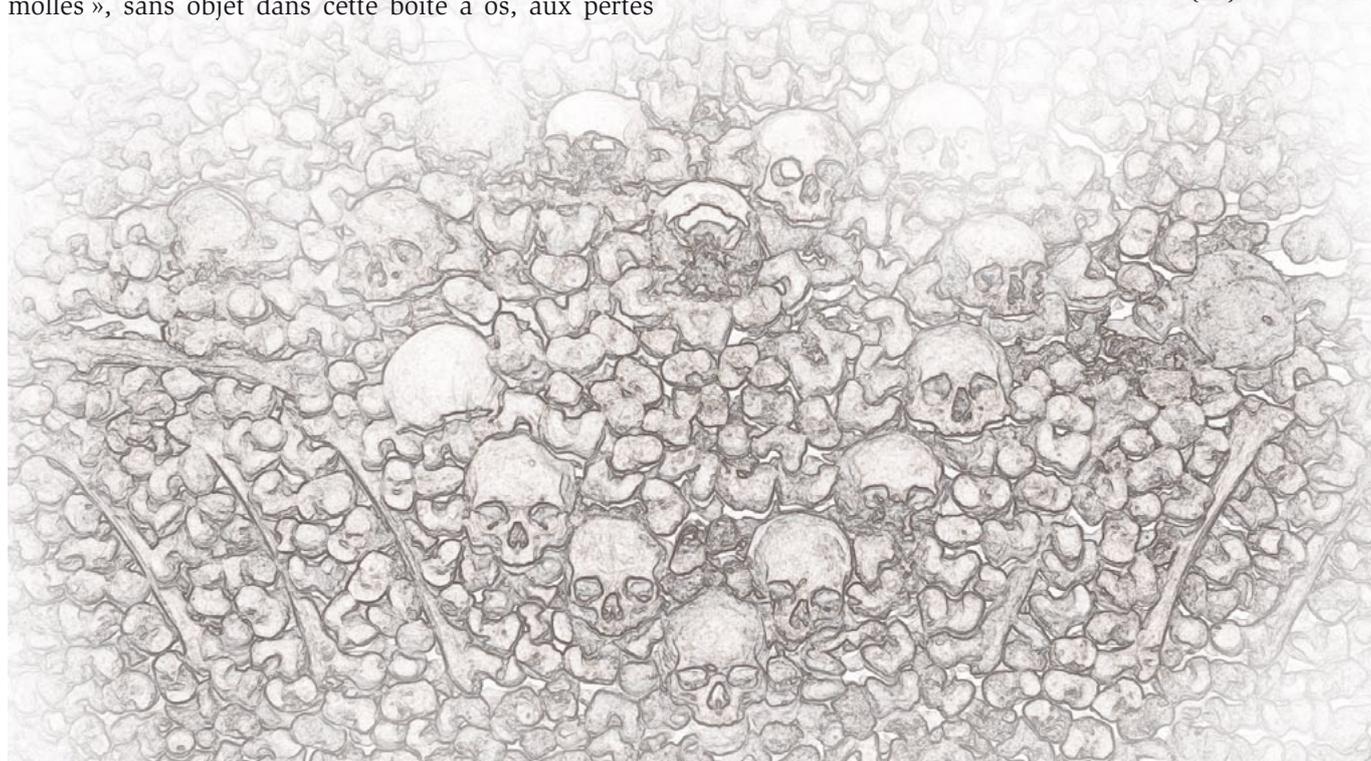
En réalité, ma première leçon d'« ostéo », c'est à Kerlouan (Finistère) que je l'avais eu dix ans auparavant, dans un humble livre de leçons de choses. Je le vois encore, mon premier squelette, il me tend ses articulations et ses os (il est loin d'en avoir 214). Je n'en connais quasiment aucun, exceptés le crâne bien sûr, les vertèbres, le tibia à cause des protège-tibias. Totalement inconnus: le tarse, le carpe, le fémur, le péroné. Parmi ces inconnus, il en est aux sonorités cristallines et douces à l'oreille, lourdes de poésie, de mystère et de rêve: astragale, calcaneum. Dans ce pâturage de mots étranges, certains sonnent français, bien peu en vérité. Et les autres? Quelle est cette langue qui finit ses mots en « us », « a », « um »?

Je n'en sais rien, mes camarades non plus, si j'en juge par un commentaire:

*Un des os a un nom de légume  
Lequel?  
Le radius.*

Je trouve plutôt que tous ces os ont des noms de prière: humérus, tibia, sternum. Ne riment-ils pas avec « dominus », « hostia », « Te Deum »? Associer le naturel et le surnaturel ne me semble pas sacrilège comme les dissections au Moyen-Âge. Mieux! Cette promiscuité des choses du corps et de celles de l'âme a une saveur insolite de fruit défendu.

MC (ER) H.J. TURIER



Le serpent était le plus rusé  
de tous les animaux (...)

Genèse 3.1



### Trafic d'insignes

« Fous-moi ça à la poubelle. C'est un insigne pour les croque-morts ton truc. On te donnera bientôt un autre comme celui-ci ».

Il voulait parler de l'insigne fantaisiste des étudiants du P.C.B. — un crâne et deux tibias entrecroisés —, avant-garde des études médicales. Et de me montrer, accroché à la poche droite de son blouson (pardon, de son « battle-dress »), l'emblème de la « boîte ».



Deux blasons de villes Strasbourg et Lyon, sièges des Écoles du service de santé militaire, celle d'avant et celle de maintenant, et entre les deux, ce qu'il appela le « caducée »: un glaive pointe en bas avec, s'enroulant autour de sa lame, un serpent et sous sa poignée, un miroir dans lequel se mire la tête de ce serpent. Sous la pointe de glaive, quatre mots latins qu'il est inutile de

traduire: *Pro patria et humanitate*.

### Triple faute

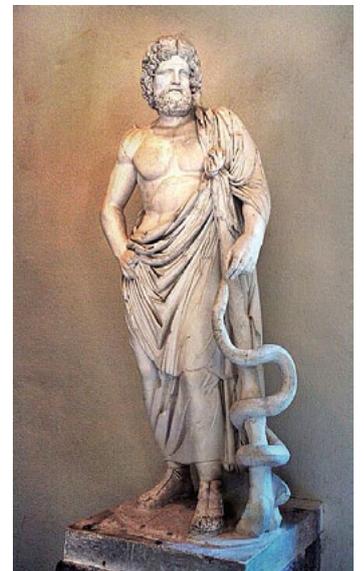
Passent les ans, soixante-dix ans plus tard le hasard m'a fait tomber sur une revue de Défense de la langue française (D.L.F. n° 167) où un ancien « Santard » (c'est notre sobriquet) plus âgé, plus titré et plus cultivé que moi, commentait à sa façon l'attribut du Service de santé. Employer le mot « caducée » pour désigner cet attribut constitue, avait-il écrit, une triple faute. C'est pécher à la fois contre l'histoire, contre le symbolisme et contre la langue française. Personne à la « boîte » en 1953, et même après, ne savait ce que ce mot de caducée voulait dire. Un peu d'histoire et d'abord l'étymologie. Le mot vient du grec Keruke, le héraut, c'est-à-dire le messager d'un homme important ou d'un dieu. « *Caduceum* » en latin. Il tenait à bout de bras une baguette légère, plus ou moins ornementée qui annonçait qu'il avait quelque chose à dire. Le caducée le plus connu, seul digne du nom est celui du dieu Hermès — Mercure en latin —



messager des dieux de l'Olympe. La légende dit, que pour séparer deux serpents qui se battaient, il jeta entre eux sa baguette à laquelle ils restèrent attachés. Mon Dieu, quelle belle histoire! Certes, mais Mercure n'est pas le dieu de la médecine, mais du commerce. Son caducée, le seul authentique, a deux serpents et n'a aucun miroir. *Errare humanum est!*

### Esculape et son bâton

Epidaure est le siège du temple d'Asklepios (en latin Esculape). On est loin du caducée de Mercure. C'est Esculape qui est à l'honneur, Esculape dieu de la médecine et médecin lui-même. Un jour qu'il sortait de la ville d'Epidaure, à pied bien entendu, pour visiter ses malades, un serpent surgit devant lui et s'enroula autour de son bâton. Il le fit glisser à terre où il l'assomma. Aussitôt, un second serpent sortit du champ voisin et, à l'aide d'une herbe qu'il portait dans sa bouche, ranima son congénère. Par la suite, en utilisant des herbes identiques à celle dont le serpent s'était servi, Esculape réussit à guérir de nombreux malades. Participant peu après à l'expédition des Argonautes, il prodigua son médicament miraculeux à des blessés de l'armée de Jason, se montrant le précurseur des médecins militaires. En souvenir de cette mémorable histoire, l'iconographie traditionnelle représente Esculape appuyé sur un bâton, autour duquel s'enroule un serpent.



### Du coq au serpent

Le règlement concernant les uniformes des généraux et des officiers des états-majors des armées de la République, daté du mois d'août 1798 (Thermidor an VI), indiquait dans son article 9 que le bouton (des officiers de santé) est surdoré, timbré au milieu d'un faisceau formé de 3 baguettes entourées du serpent d'Epidaure, représentant les trois branches de l'art de guérir (chirurgie, médecine et pharmacie) surmonté d'un coq aux ailes déployées incarnation du symbole

de la vigilance en la République une et indivisible, cocorico bien dans l'esprit des temps. Le bouton est orné d'une guirlande de feuilles de laurier.



Ce bouton résulte d'une proposition du chirurgien major à l'armée du Rhin, Antoine Louis.

En 1803 (Consulat), le coq est remplacé par un miroir. La vigilance s'efface devant une autre vertu aussi précieuse pour un thérapeute: la prudence. Et quel est le symbole de la prudence? Rien n'est moins sûr. Est-ce vraiment le serpent? Je l'aurais cru plutôt le symbole de la jalousie, de la méchanceté, bref un animal maléfique en diable. Rappelez-vous Ève et le serpent tentateur. Les Grecs de l'Antiquité ne connaissaient pas le Paradis terrestre. La prudence pour eux était représentée sous les traits d'une jeune femme tenant un miroir dans lequel elle se regarde et peut donc surveiller ses arrières, excellent rétroviseur n'est-ce pas? Prenant le manche du miroir de la prudence pour le bâton d'Esculape et confondant ce dernier qui n'a qu'un serpent avec celui de Mercure qui en a deux, un obscur rond-de-cuir a qualifié de caducée l'attribut du Service de santé dans une décision ministérielle du 14 juin 1879. Et ce nom de caducée en est venu à désigner l'attribut des médecins tant militaires que civils, sauf pendant une courte période (1821-1831) où le miroir de la prudence a été remplacé par le bâton d'Esculape, ce qui est moins esthétique mais bien plus logique.

### À la bonne vôtre

Autre mauvais usage du caducée, un caducée beaucoup plus connu du grand public, et pour cause, celui des pharmaciens; mais des pharmaciens civils, pas des « potards » du Service de santé. Encore un serpent, le serpent d'Epidaure. Pas de miroir ici, mais une coupe dans laquelle notre serpent s'apprête à tremper ses lèvres. C'est la



coupe d'Hygie, et Hygie est la fille d'Esculape. Tout se passe comme si le serpent voulait boire à la santé du patient.



### Patrie et humanité

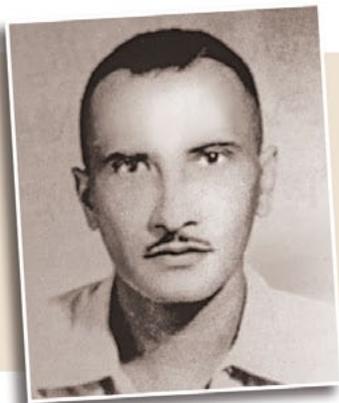
Permettez-moi in fine amis lecteurs de la revue d'ôter ma robe de cuistre et d'en venir à des propos plus sérieux. J'ai cité un grand ancien, Jean de Lassalle qui m'a fourni l'essentiel de mon étude. En voici un autre plus ancien, plus titré et plus célèbre: le baron Larrey. J'ai encore en mémoire les recommandations faites à ses médecins inscrites en lettres d'or sur une des façades de l'amphi de l'ancienne école, avenue Berthelot à Lyon. « *Allez où la patrie et l'humanité vous appellent et soyez prêts à servir l'une et l'autre avec courage et abnégation qui sont l'acte de foi des hommes de notre métier* ».

MC (ER) H.J. TURIER

# Georges Armstrong - 1917-2005

## Il y a 70 ans, un des médecins de la RC4 au Tonkin

Les souvenirs s'estompent. Les rescapés nonagénaires se comptent sur les doigts de la main. Et pourtant leur sacrifice, leur exemple, leur dévouement nous obligent.



Le médecin capitaine Georges Armstrong, médecin chef du 3<sup>e</sup> BCCP, le 3<sup>e</sup> bataillon colonial de commandos parachutistes, a 33 ans lorsqu'il est fait prisonnier, le 15 octobre 1950, sur la route coloniale N° 4. La tristement célèbre RC4 était déjà surnommée la « route du sang », la « route de la mort ».

Parmi les plus âgés de sa promotion, Armstrong n'avait rejoint l'École du service de santé militaire de Lyon et sa « section coloniale » qu'en 1945. Il avait traîné un peu au cours de ses études de médecine. Et pour cause ! Il avait fait la guerre...

Il est né à Bordeaux en 1917 dans une famille aisée ; son père, lui aussi médecin militaire, avait intégré en 1902 « Santé navale », l'École principale du service de santé de la marine et des colonies. Sorti en 1906, il n'était pas passé par le « moule tropical » de l'École du Pharo qui n'accueillera la première promotion qu'en 1907.

Georges Armstrong a des origines... originales ! Du côté de son père, un de ses ancêtres anglais, John Armstrong, avait été chirurgien à Saint-Louis du Sénégal au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Sa mère, Jacqueline d'Erneville, était issue d'une vieille famille installée au Sénégal depuis plusieurs générations. Un de ses aïeux, Charles Jean-Baptiste d'Erneville, capitaine d'artillerie, Gouverneur de Gorée, avait eu comme « seconde épouse », à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, une « signare<sup>1</sup> » de Saint-Louis. Caty Miller, « mulâtresse », métisse afro-européenne, avait aussi par son père des ascendances anglaises.

De cet héritage médical et « colonial », Georges n'a retenu initialement que la part médicale. Il entreprend ses études de médecine comme étudiant civil à Bordeaux en 1937.

Sursitaire alors qu'il débute sa troisième année, la guerre éclate. Il est mobilisé en septembre 39 comme



EOR<sup>2</sup> puis est rapidement nommé médecin-auxiliaire. Affecté à Vittel à l'hôpital d'orientation et d'évacuation N° 5, il s'installe dans l'un des hôtels de cette ville thermale des Vosges. C'est la « drôle de guerre ». Bonnet de police, brodequins et bandes molletières sont de rigueur.

Après avoir été muté au 64<sup>e</sup> bataillon de chasseurs de chars, il est affecté après l'Armistice au 43<sup>e</sup> RIC, le 43<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale et rejoint la Tunisie en décembre 1940. Démobilisé en 1941, il reprend ses études de médecine à Alger. Rappelé fin 1942, il sert à la compagnie saharienne méhariste des Ajjers et du Hoggar avec laquelle il rejoint la colonne Leclerc en Tripolitaine (Libye).

En 1943 il est muté au 13<sup>e</sup> régiment de tirailleurs sénégalais. Il débarque à Ajaccio au printemps 44, puis à l'île d'Elbe en juin de la même année. Son comportement lui vaut d'être cité à l'ordre de l'armée avec attribution de la croix de guerre 39-45 avec palme et concession de la Médaille militaire, récompense exceptionnelle pour un médecin-auxiliaire.

*« Débarqué en première vague le 17 juin 1944 dans l'île d'Elbe et alors que l'unité qu'il accompagnait se trouvait clouée au sol par un feu particulièrement violent dans un champ de mines très dense, n'a pas cessé de ramener et de soigner de nombreux blessés sauvant plus de vingt d'entre eux d'une mort certaine... ».*

Après Toulon où il passe en août 44, il remonte vers les Vosges. Affecté au 23<sup>e</sup> RIC, blessé à la main lors de la libération de Lutterbach (Mulhouse), il est à nouveau cité à l'ordre de l'armée, « accrochant » une deuxième palme à sa croix de guerre.

*« S'est de nouveau distingué au cours de la Campagne de France, le 20 janvier 1945, au début de l'offensive d'Alsace. A été grièvement blessé à Lutterbach alors qu'il donnait ses soins aux blessés sur un terrain soumis à des feux intenses. A refusé de se laisser évacuer. N'y a consenti que sur l'ordre formel de ses chefs et après que tous les blessés eurent reçu ses soins ».*

La guerre terminée, son passé familial comme son expérience récente de « médecin-soldat » font qu'il demande à intégrer le Service de santé militaire.

1 Du portugais « Senhora » : « Madame ». Métisse ayant souvent un rang social élevé et reconnu.

2 Élève officier de réserve.

Il rejoint l'École du service de santé militaire à Lyon en septembre 45 et reprend ses études. Choisi parmi les élèves les plus décorés, il est désigné pour être porte-drapeau. Il présente celui-ci au directeur lorsque l'École reçoit la croix de guerre 1939-1945 avec palme peu avant le 14 juillet 1946. Ce jour-là, il défilera sur le boulevard Saint-Denis à Paris, toujours comme porte-drapeau, devant un invité de marque, le président Hô Chi Minh. Triste présage...



Soutenant sa thèse en janvier 1947 sur « La poliomyélite en région lyonnaise », il ne peut pas rejoindre l'École d'application du service de santé des troupes coloniales au Pharo à Marseille avant l'année suivante.

Pour autant cette année 47 ne sera pas sabbatique. Bien que non breveté parachutiste, il est affecté temporairement à Tarbes au 5<sup>e</sup> bataillon parachutiste d'infanterie coloniale, puis à la 3<sup>e</sup> compagnie médicale de Fréjus. En septembre 1947, il est envoyé en renfort pendant trois mois à la 2<sup>e</sup> compagnie médicale déployée à Madagascar en pleine zone d'insurrection.

Début janvier 48, Armstrong, qui vient d'être nommé médecin capitaine, rejoint enfin Marseille où il reste jusqu'en juin. À l'issue du stage de médecine tropicale et du concours de sortie, il choisit le 3<sup>e</sup> BCCP. Ce bataillon, récemment créé à Saint-Brieuc, doit partir pour l'Extrême Orient. Au cours de l'été Georges Armstrong effectue les six sauts réglementaires du stage d'instruction para à Vannes-Meucon. Breveté (N° 28242), il rejoint en octobre 1948 le camp de Caïs à Fréjus, où sont regroupées les unités « Colo » en instance de départ pour l'Indochine.



Avec le « 3 », il quitte Marseille fin octobre sur le « Pasteur », paquebot qui deviendra le mythique transport de troupes vers l'Indochine. Le canal de Suez, Djibouti et son bar « Le palmier en zinc », Colombo, Singapour, autant d'escales qui agrémentent le voyage de trois semaines avant de remonter la rivière de Saïgon.



Les officiers du 3<sup>e</sup> BCCP. Hanoï Janvier 1950. Le médecin capitaine Armstrong au centre au 2<sup>e</sup> rang, 4<sup>e</sup> en partant de la gauche.

Pour la plupart, le dépaysement est total mais après trois mois d'acclimatation en Cochinchine, le bataillon rejoint le Tonkin en février 1949.

Finis le repos ! Commence un cycle soutenu d'interventions et de missions.

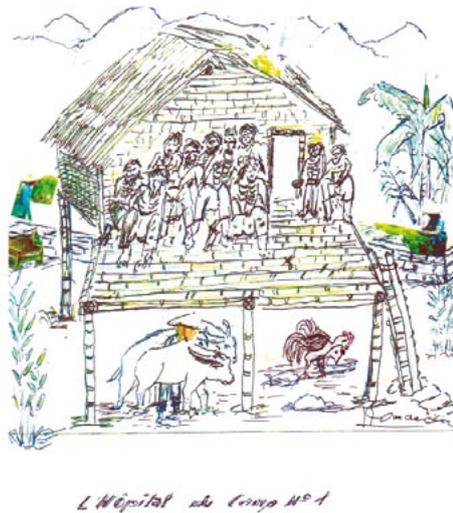
En plus des opérations terrestres, le nouveau médecin chef du « 3 » fera entre mars 1949 et juin 1950, cinq sauts opérationnels dont deux sur la RC4. Sa participation efficace et courageuse au relevage et au sauvetage des blessés sous le feu lui vaudra de se voir cité à deux reprises au titre de l'armée avec attribution de la croix de guerre TOE (Théâtres d'opérations extérieurs) avec palme. Il reçoit la croix de la Légion d'honneur le 8 mai 1950 à Hanoï.

Mais la situation se dégrade au Nord-Tonkin. L'abandon de Cao Bang est décidé. C'est déjà l'hécatombe depuis plusieurs jours lorsque le 3<sup>e</sup> BCCP est envoyé en recueil des éléments se repliant. Il saute sur That Khê le 8 octobre. Ce sera le 6<sup>e</sup> et dernier saut « OPS » du médecin capitaine Armstrong.

Après 8 jours de combats incessants, le « 3 » succombe devant un adversaire plus nombreux, entraîné, conseillé et surarmé par la Chine, connaissant parfaitement le terrain.

Il est fait prisonnier le 15 octobre avec nombre de ses compagnons. Rattrapé par ses origines métisses évidentes, il est reconnu et accueilli comme un « frère » par le colonel vietminh auquel il est présenté. Supposé victime du colonialisme et de l'impérialisme, on lui propose sa libération immédiate. Il n'en est pas question : il est officier français !

Débute alors pour tous une captivité de plusieurs années dans ces camps itinérants de la « mort lente programmée ». Les officiers et quelques sous-officiers supérieurs sont regroupés au camp N° 1. Armstrong y est détenu avec le médecin lieutenant-colonel Joseph Thomas-Duris et cinq de ses camarades médecins des bataillons : les médecins capitaines Max Enjalbert, Paul Lévy, Pierre Pédoussaut et les médecins lieutenants Guy Lehlé et Jean Loup. Ce dernier mourra au camp N° 1 quelques mois plus tard, rejoignant Roger



Dessins du camp N° 1 par le légionnaire Jean Mader, infirmier de compagnie du 1<sup>er</sup> BEP: l'hôpital, le cimetière et une réunion politique.

Asquasciati et Paul Rouvière tués lors des combats de la RC4.

D'emblée Georges Armstrong, comme ses confrères, tente de faire valoir sa qualité de médecin pour soulager ses frères d'armes. Les geôliers n'y accordent aucune attention: ils ne sont que « d'ex-médecins prisonniers ».

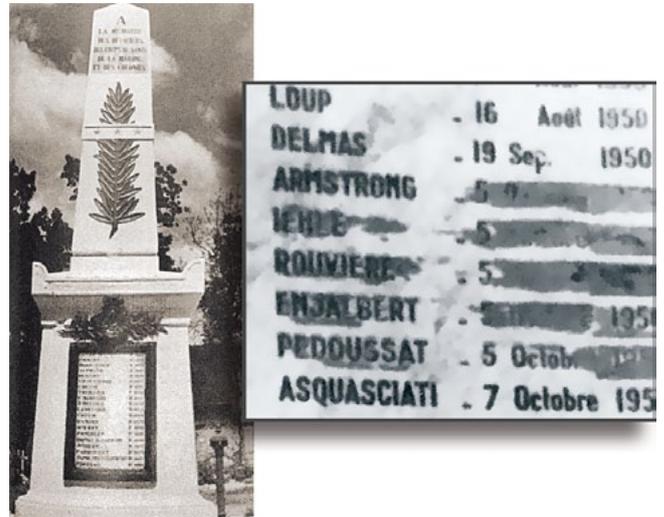
Soumis à l'endoctrinement et à la malnutrition, aux efforts physiques et aux sévices, aux parasites et aux maladies tropicales, 15 % des captifs du camp N° 1 périrent au cours de la première année. Médecins « aux mains nues », Armstrong et ses camarades sans laboratoire, sans thérapeutiques efficaces, sans moyens de prophylaxie durent faire face au « palu », aux amibes, à la dysenterie, aux maladies tropicales... Mais en rappelant en permanence l'importance des mesures d'hygiène individuelle et collective et de lutte contre les vecteurs qu'étaient les moustiques, les mouches, les rats, les poux, les puces, ils sauvèrent beaucoup de leurs frères d'armes. Ce ne fut pas le cas dans les camps d'hommes de troupe où il n'y avait pas de médecin. Plus de 50 % des effectifs y disparurent. Comme il l'écrivit peu après sa libération dans un rapport<sup>3</sup> [voir page 20]: « Le lecteur de ces quelques conseils d'hygiène s'étonnera peut-être de leur simplicité et doutera de l'efficacité de moyens si petits. Je crois cependant qu'ils ont été utiles dans les conditions de vie que nous avons connues ».

Le médecin capitaine Armstrong ne sera libéré qu'avec les derniers prisonniers début septembre 1954. Il n'a cessé de se dévouer auprès de ses compagnons, leur apportant conseils et réconfort, leur tenant la main jusqu'au dernier moment.

Pendant ses dernières semaines de captivité, il est relativement bien traité et réalimenté par les Viêt-Minh

permettant de faire « bonne figure » lors de son arrivée à Saïgon.

Hospitalisé quelques jours seulement, il a l'étrange surprise de lire son nom sur le Monument aux morts érigé dans l'hôpital « À la mémoire des officiers des corps de santé de la marine et des colonies ». Il y avait été inscrit à la date du 5 octobre 1950 avec les médecins du camp N° 1, Enjalbert, Lehlé et Pédoussat (sic), puis leurs noms avaient été mal effacés...



Sans informations et considérés comme morts, ils avaient été associés aux noms d'Asquasciati et de Loup. Celui de Rouvière avait aussi été effacé. Malheureusement lui n'est pas revenu. Porté disparu depuis 1950, il ne fut reconnu « Mort pour la France » qu'en 1956. Son corps n'a jamais été retrouvé.

Armstrong a été particulièrement affecté par la mort de dix-neuf de ses compagnons de détention, mais encore plus par celle des médecins. Jean Loup et Roger Asquasciati étaient ses camarades de « promo » de Lyon et au Pharo avec Asquasciati, il avait sympathisé avec Paul Rouvière, élève de Bordeaux.

<sup>3</sup> « Rapport sur l'activité du médecin capitaine Georges Armstrong du 3<sup>e</sup> BCCP durant sa captivité au camp N° 1 et au camp-hôpital 128 au Nord-Tonkin de 1950 à 1954 » (C. Bondroit - Indo-Éditions, 2015).

Avec de nombreux prisonniers libérés, il embarque sur « La Marseillaise » fin octobre 1954 pour arriver à Marseille le 18 novembre, d'où il était parti six ans plus tôt.

En fin d'année 1954 il est à nouveau cité à l'ordre de l'armée avec attribution d'une 3<sup>e</sup> palme sur sa croix de guerre TOE et promu officier de la Légion d'honneur.

*« Parachuté en octobre 1950, s'est particulièrement distingué au cours des combats qui se sont déroulés sur la RC4 en se dépensant sans compter auprès des nombreux blessés de son unité dans des conditions extrêmement pénibles sous le feu de l'ennemi. Fait prisonnier le 15 octobre 1950, a donné ses soins à ses compagnons de captivité au camp N° 1 des officiers où il fut un exemple de dévouement, de conscience professionnelle, un guide moral pour tous, s'efforçant de réfuter les campagnes systématiques vietminh. Grâce à sa valeur morale reconnue, a été désigné pour être médecin de l'hôpital 128, le 2 décembre 1953. A continué dans ces fonctions à faire preuve des mêmes hautes qualités professionnelles, militaires et morales. A été libéré avec les derniers prisonniers malades. »*

Fidèle à la harangue en 1811 du Baron Percy aux chirurgiens sous-aides, le médecin capitaine Armstrong est allé « là où la Patrie et l'Humanité » l'ont appelé et aussi « au-delà des mers, toujours au service des hommes » (Devise de Santé navale).

Usé par ces quatre années d'épreuve, son état nécessitera une longue période de convalescence. Affecté en région parisienne au 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine puis au 23<sup>e</sup> RIMa, Georges Armstrong terminera sa carrière en 1967 comme médecin lieutenant-colonel au dispensaire familial de Metz.

Marié tardivement, le docteur Armstrong s'installera pendant quelques années dans l'Est avec son épouse, médecin elle aussi, avant de se retirer définitivement à Paris.

Discret et modeste mais attaché à l'esprit de ceux qui ont passé « la portière », il était devenu membre de plusieurs associations d'anciens parachutistes. Il avait été admis sans réserve au Club des chefs de section parachutiste au feu dès sa fondation en 1987. Promu commandeur de la Légion d'honneur en 1995, Georges Armstrong est décédé le 6 novembre 2005. Il avait 89 ans.

Nombre de ses camarades l'accompagnaient lors de ses obsèques en l'église Saint-François-Xavier, boulevard des Invalides à Paris. Le fanion de son « 3 », sorti de la salle d'honneur du 3<sup>e</sup> RPIMa, héritier des traditions du 3<sup>e</sup> BCCP, était là avec le médecin chef de ce régiment. Une délégation de médecins aspirants de la promotion 2002, avec leur fanion « Médecins des bataillons de la RC4 », lui rendait les honneurs.

L'ancien « toubib » du 3<sup>e</sup> BCCP en Indochine le méritait bien.

MG (2<sup>e</sup>S) FM Grimaldi



# Rapport sur l'activité du médecin capitaine Georges Armstrong du 3<sup>e</sup> BCCP durant sa captivité au Camp N° 1 et au Camp Hôpital 128 au Nord Tonkin de 1950 à 1954

(C. Bondroit - Indo-Éditions, 2015)

Sidi-Brahim 1845, Camerone 1863, Bazeilles 1870, Diên Biên Phu 1954... Ces « défaites héroïques » fondatrices de l'esprit de sacrifice continuent à marquer la mémoire de générations de soldats. La bataille de la RC4 est aussi un de ces faits d'armes. Mais il y eut un après...

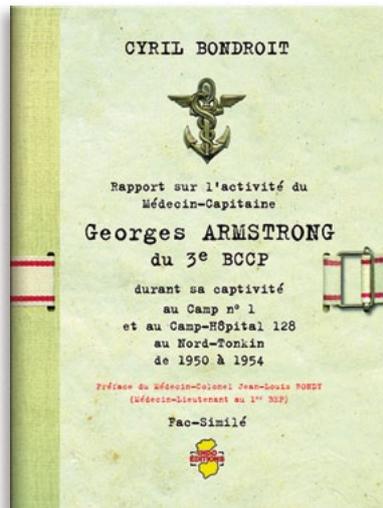
En octobre 1950 au Nord Tonkin, les rescapés de ces combats impitoyables, regroupés par grades et catégories, entament d'interminables déplacements pour rejoindre des « camps » de prisonniers. Ce qu'ils allaient affronter leur était inimaginable.

Le rapport de Georges Armstrong a été rédigé peu de temps après sa libération. Il donne une idée synthétique du drame supporté par l'ensemble des militaires français et en particulier par les médecins (Max Enjalbert, Guy Lehlé, Paul Lévy, Pierre Pédoussaut) qui n'ont pu prodiguer leurs soins à leurs camarades. Cependant leurs conseils ont permis la sauvegarde de la majorité des prisonniers du camp N° 1, bien plus que dans les camps d'hommes de troupe où il n'y avait pas de médecins. En complément du rapport, plusieurs documents, dessins originaux, photos ou listes nominatives humanisent la froideur du nombre de morts et des causes de décès, les explications scientifiques ou le descriptif des pathologies rencontrées.

« Dans les expéditions militaires coloniales ce ne sont pas les indigènes qui sont le plus à craindre, mais bien les maladies endémiques » avait écrit le médecin général Aristide Le Dantec (1877-1964).

Après la violence des combats, ces mêmes maladies attendaient les survivants de la RC4. Relativement peu nombreux au camp N° 1 (environ 120 cadres), ces hommes sont tous restés en captivité entre 15 mois et près de 4 ans.

Dès leur arrivée dans le premier village où avait été installé le camp N° 1, Georges Armstrong comme ses confrères ont tenté de faire valoir leur qualité pour aider et soulager leurs compagnons de captivité, leurs camarades, leurs frères d'armes, leurs frères... Bien que les conventions de Genève en cours depuis la fin



du XIX<sup>e</sup> siècle aient été modifiées en 1949, le Viêt-Minh n'y accorda aucune attention. Certains virent leur carte déchirée publiquement...

La première année de captivité (1951) fut désastreuse. Soumis à l'endoctrinement, à la détresse morale, à la malnutrition, aux efforts physiques et aux sévices, à la mousson, aux parasites et aux maladies tropicales, 15 % d'entre eux périrent. Ceux qui survécurent le doivent à leur robuste constitution, mais surtout aux conseils, au soutien, au dévouement permanent de leurs « toubibs ».

La plupart d'entre eux rapporteront cependant des séquelles physiques et psychiques qui les marqueront à vie.

## Qui étaient ces jeunes médecins militaires désignés pour l'Indochine ?

Beaucoup étaient passés par l'École d'application du service de santé des troupes coloniales installée au Pharo à Marseille où ils avaient suivi les cours de médecine tropicale. Débarquant à Saïgon et avant de rejoindre leur affectation, tous recevaient un cadeau rituel offert par le directeur du Service de santé des forces terrestres en Extrême-Orient.

Le « Guide clinique et thérapeutique à l'usage des médecins des troupes coloniales d'Extrême-Orient » (2<sup>e</sup> Édition 1948. Société des imprimeries et librairies indochinoises - Saïgon) était un « pavé » de plus de 1 000 pages. Ce livre abordait un peu la problématique du soldat en opérations mais surtout les pathologies proprement indochinoises.

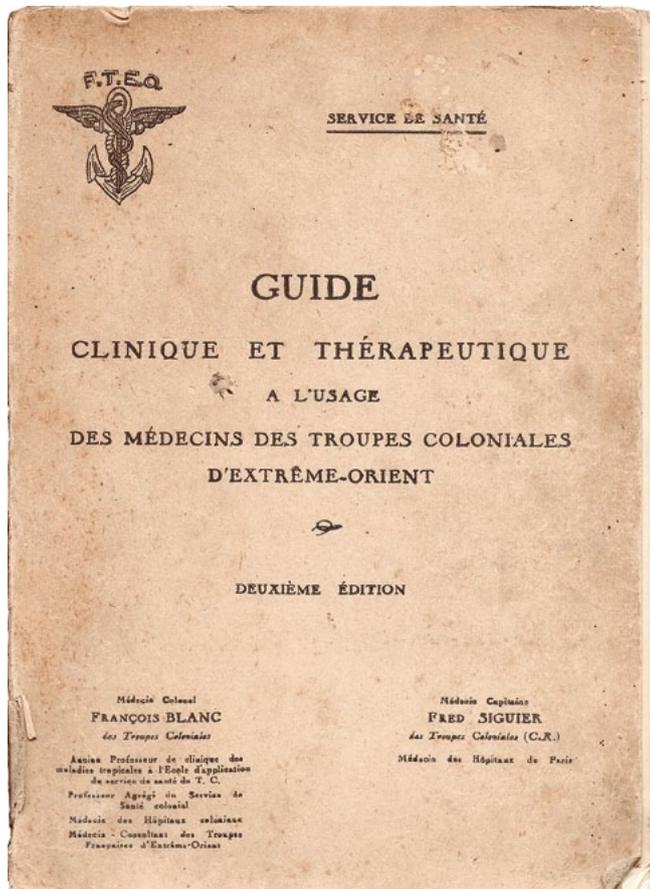
Il allait leur servir de bible au début de leur séjour. Il leur remémorait les « signes, diagnostic et traitement » des diverses maladies tropicales...

Ils s'en sont souvenus dans l'épreuve !

Ces médecins firent face à tous les chapitres de ce recueil.

Les syndromes infectieux aigus, où la poussée brutale de fièvre jusqu'à 40° terrassait les plus vaillants en quelques heures. Ils pouvaient les plonger dans





une prostration profonde ou un délire incontrôlable. Après avoir éliminé le « palu » ou l'amibiase, il fallait envisager le typhus, la leptospirose ou plus exceptionnellement la spirochétose, dont un médecin décédera (Jean Loup)...

Les syndromes intestinaux aigus ont marqué le quotidien des captifs. Si la « Cochinchinette », cette diarrhée d'acclimatation, était « acceptée » des nouveaux résidents comme un dû à payer pour « servir aux Colonies », la dysenterie les détruisait. Survenant parfois brutalement avec 40 à 200 selles par jour accompagnées de douleurs abdominales intolérables, les conditions abjectes de leur détention rendaient leur situation encore plus éprouvante.

Mais surtout deux pathologies prédominaient. Le paludisme et ses formes trompeuses allant jusqu'au coma fébrile des formes pernicieuses et à la mort... L'amibiase, qu'elle soit intestinale aux troubles dysentériques éreintants, épuisants ou qu'elle soit à localisation hépatique pouvant évoluer vers un volumineux abcès dont la rupture était le plus souvent fatale...

Mais ce guide avait omis un risque majeur, une situation inenvisageable: le dénuement de la captivité...

Du triptyque « signes, diagnostic et traitement », ils n'avaient que le premier!

Médecins « aux mains nues », Georges Armstrong et ses camarades n'eurent ni laboratoire pour affirmer un diagnostic, ni thérapeutiques efficaces, ni moyens de prophylaxie médicamenteuse suffisants.

Sans sulfamides, ni pénicilline ou streptomycine, les deux seuls antibiotiques de l'époque, armés de leurs seules connaissances et de leurs convictions, ils n'ont cessé de promouvoir l'importance majeure des mesures d'hygiène collective, de protection individuelle et de lutte contre les vecteurs qu'étaient les moustiques, les mouches, les rats, les poux et les puces.

Le danger était la contamination des autres, la diffusion des maladies.

Cette attitude est toujours d'actualité dans le contexte épidémique que nous connaissons!

Ce rapport nous rappelle le rôle essentiel du médecin militaire.

Quels que soient les moyens dont il dispose, il reste toujours « au service des Hommes ».

MG (2<sup>es</sup>) F.M. Grimaldi  
Ancien chirurgien militaire

Remerciements à Cyril Bondroit pour les photos (Crédit Indo Éditions), à la famille de Jean Mader pour les dessins et à Pierre-Jean Linon pour le dossier militaire de G. Armstrong.

« Pour la patrie et l'humanité, toujours au service des hommes »

Le 2 avril 2019, le médecin capitaine Marc Laycuras était tué au Mali dans le cadre de l'opération Barkhane. La tragédie a été provoquée par le déclenchement d'un engin explosif improvisé au passage du véhicule blindé dans lequel il se trouvait. Cet événement est venu nous rappeler, s'il le fallait, la dangerosité des missions du Service de santé des armées (SSA) en soutien des formations combattantes dans les opérations extérieures (OPEX). Dans la tradition de notre revue, cet article rend hommage à cette profession, ou plutôt « vocation », toujours trop peu connue, qu'est la médecine militaire. Ceux qui l'embrassent servent deux fois : en tant que médecins et en tant que militaires.

Sorti de l'École du service de santé des armées de Bordeaux<sup>1</sup> et reçu docteur en médecine le 13 octobre 2017, **Marc Laycuras** avait choisi d'exercer au sein de la 120<sup>e</sup> antenne médicale du Mans. Le 12 février 2019, cet homme d'action avait rejoint le Mali comme médecin du poste médical soutenant le 2<sup>e</sup> Rima. C'est au cours d'une mission de lutte contre un groupe terroriste qu'il fut mortellement blessé dans son véhicule. Il avait 30 ans.

C'est également le même type d'engin, un *Improved Explosive Device* (IED), qui a détruit le véhicule de l'avant blindé (VAB) piloté par la caporal **Cécile Trompette**, auxiliaire sanitaire (AUXSAN), lors d'une mission en Afghanistan, le 2 février 2011. La jeune militaire sera grièvement blessée. Victime d'une fracture de l'avant-bras droit, d'un traumatisme crânien et de contusions multiples, elle sera rapatriée en France. Le choc terrible a laissé des traces profondes, non seulement physiques, mais surtout psychologiques. Après six mois de soins intensifs, Cécile reprend le service et est mutée au camp des Garrigues à Nîmes. Mais son moral est au plus bas.

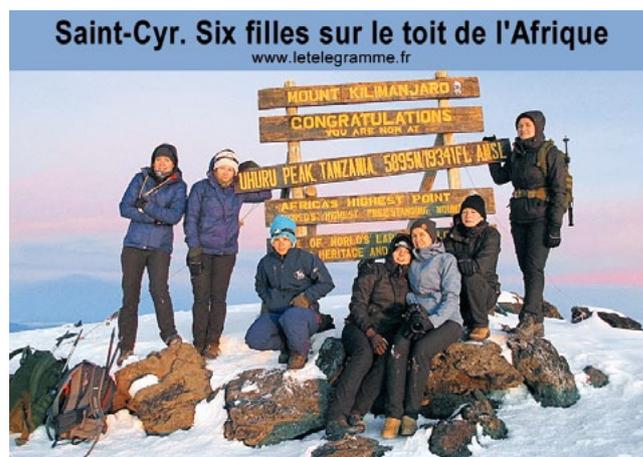
L'ancienne AUXSAN est alors prise en charge par la Cellule d'aide aux blessés de l'armée de terre (CABAT) où les psychologues et les équipes militaires vont l'aider à rebondir. Ce genre de sursaut s'appelle la résilience, un processus qui permet à un individu de retrouver un comportement normal après avoir subi une perturbation grave.



Dans ce domaine, les spécialistes du SSA savent accomplir des redressements spectaculaires. Ces rétablissements sont basés sur des activités physiques, savamment dosées, et une assistance psychologique adaptée. Pour une personne affectée par un traumatisme, la résilience permet de prendre acte de la commotion pour ne plus, ou ne pas avoir à vivre dans

la dépression et se reconstruire. La CABAT a appliqué cette méthode à Cécile.

Les conseillers et les médecins militaires ont transformé la jeune caporal par le truchement de stages d'entraînement physique et de compétitions sportives : rencontres militaires blessures et sport (RMBS) à Bourges (Cher), stage nautique sur la côte basque à Bidart (Pyrénées-Atlantiques) réservé aux militaires blessés dans les théâtres de guerre, préparation physique élaborée par le Centre national des sports et de la défense (CNSD) à Fontainebleau et contrôlée par le SSA.



Les cinq élèves officiers, Cécile Trompette et leur photographe, au sommet.

Remise en bonne condition, celle qui mérite bien le surnom de « caporal courage » a participé à des compétitions internationales réservées aux handicapés : le *Marine Corps Trials*<sup>2</sup> en septembre 2014 aux États-Unis où elle remporte deux médailles d'or (100 mètres et relais natation) et une médaille de bronze (natation en individuel), *Invictus Games*<sup>3</sup> à Londres en septembre 2014 où elle gagne une médaille d'argent aux 100 mètres. Dans une interview, la jeune femme qui a pu redonner un nouveau sens à sa vie a souligné les bienfaits du sport et le rôle majeur des

<sup>1</sup> Cette école, appelée « Santé navale », a été dissoute en 2011. Actuellement les médecins militaires sont formés à l'École de santé des armées de Lyon-Bron.

<sup>2</sup> Créée en 2007, cette compétition rassemble plusieurs centaines de militaires blessés en provenance d'une dizaine de nations (dont la France). Basé à Quantico (Virginie), son QG supervise la gestion de deux bataillons de blessés de guerre à Camp Pendleton (Californie) et Camp Lejeune (Caroline du Nord).

<sup>3</sup> Les jeux *Invictus*, dont les premiers se sont déroulés en 2014, sont dus à l'initiative d'Henry de Galles (le prince Harry) qui a combattu en Afghanistan en tant que pilote d'hélicoptère.

médecins militaires dans son rétablissement : « *Le sport est d'abord le moyen de récupérer une forme physique que l'on avait avant l'accident [...] En fait tout va ensemble, la reconstruction professionnelle passe par une reconversion personnelle [...] Moi-même, je ne comprenais pas ce qui m'arrivait, je devenais agressive, je m'énervais très vite. Et puis la CABAT m'a permis de relever la tête [...]* »<sup>4</sup> Mais le plus grand défi de Cécile Trompette a été réalisé en avril 2016 grâce à une initiative hardie de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr : en compagnie de cinq saint-cyriennes de la promotion « chef d'escadrons de Neuchêze » (2014-2017), la jeune femme a effectué l'ascension du Kilimandjaro, le plus haut sommet d'Afrique.

### Les médecins militaires sont souvent au cœur des combats

L'exemple de l'assaut de la grotte Gossanah sur l'île d'Ouvéa en Nouvelle-Calédonie pour libérer des gendarmes pris en otage est resté dans les mémoires. Rappelons les faits : le 22 avril 1988, entre les deux tours de l'élection présidentielle, où s'opposent le président sortant François Mitterrand et son premier ministre Jacques Chirac, un commando d'indépendantistes canaques attaque la brigade de gendarmerie de Fayaoué à Ouvéa, tue quatre gendarmes, s'empare des armes et prend en otage vingt-sept autres gendarmes. Onze seront libérés, mais les seize restants seront emmenés dans une caverne pour y être détenus.

L'opération militaire pour libérer les otages le 5 mai 1988 sera particulièrement violente : dix-neuf indépendantistes et deux militaires du 11<sup>e</sup> Choc seront tués. Pendant l'attaque du site situé dans un terrain extrêmement difficile en raison d'une végétation abondante, le médecin du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN), **Jean-Michel Churlaud**, fera preuve d'un courage remarquable. Sur cette phase de bravoure, le témoignage du sergent-chef Michel Lefèvre du GIGN qui conduisit l'assaut contre la grotte est édifiant : « *Sous un ciel explosé par les rafales, le docteur Churlaud, aidé par deux confrères, rampe vers les blessés pour donner les premiers soins. À présent, ce sont les gendarmes qui baissent la tête des médecins pour les protéger des tirs. [...]. Médusé, je regarde le docteur Churlaud dispenser les soins, sans souci des balles qui rasant les arbres avec un bruit strident. J'ai peur pour lui. Sa conscience professionnelle me sidère.*

*Cet homme semble avoir oublié qu'il se trouve dans la zone la plus dangereuse ! Je le vois soigner, reconforter, sans jamais émettre le désir de se dérober devant ses responsabilités, la fuite serait pourtant une réaction humaine normale, mais lui, comme les autres, sait qu'il doit mener sa mission jusqu'au bout... Ce médecin nous accompagne partout. C'est un vrai soldat du GIGN ! Il s'exerce avec nous. »<sup>5</sup> Les*

deux confrères qui assistaient le médecin gendarme étaient le médecin capitaine Thomas du 11<sup>e</sup> Choc et le médecin anesthésiste Gâtinois du commando de marine « Hubert. »



Dans cette action qui a abouti à la libération de tous les kidnappés, le Service de santé a joué un rôle crucial, notamment l'antenne chirurgicale parachutiste (ACP) établie à une trentaine de kilomètres sur l'aérodrome d'Ouloup pour y monter un bloc chirurgical sous tente et y soigner les blessés (des deux camps).

Sur cette unité, le récit détaillé d'un grand reporter est bouleversant : « *Ce n'est pas la première fois que ces infirmiers se rendent avec leur barda au bout du monde. Avant de venir ici, ils étaient au Tchad pendant deux mois et demi.*

*Depuis deux ans, ils travaillent sur cette ACP de la 11<sup>e</sup> division parachutiste (DP), et parachutistes ils le sont tous. Du lieutenant-colonel, chirurgien à l'hôpital militaire de Toulouse, à son adjoint, médecin commandant en orthopédie à l'hôpital Bégin, en passant par le médecin et les infirmiers anesthésistes. Il y a trois jours, ils ont reçu l'ordre pour partir, dans les douze heures, pour une destination inconnue. En regardant les informations à la télé, ils ont compris : la Nouvelle-Calédonie est leur destination ».<sup>6</sup>*

Les médecins militaires sont aussi parfois des acteurs inattendus dans des événements dramatiques. La prise d'otages dans l'école maternelle « Commandant Charcot » à Neuilly-sur-Seine, le 13 mai 1993, reste un exemple qui a marqué les esprits. Pendant plus de deux journées, un homme dépressif qui se fait appeler « Human Bomb » (HB) retient prisonniers 21 enfants dans une salle de classe. Armé d'un pistolet et ceinturé d'explosifs, il réclame une rançon. Pour reconforter les enfants, discuter avec le kidnappeur, un négociateur est envoyé sur les lieux. C'est le médecin-capitaine **Évelyne Lambert**, de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, qui est chargé de cette mission délicate.

La jeune militaire, subtile psychologue, réussira à s'occuper des enfants, les faire manger, à calmer le délinquant imprévisible et à préparer discrètement l'assaut du RAID. Lorsque HB sera assoupi, elle déboutonnera sa veste devant l'objectif d'une caméra miniature subrepticement introduite par ses soins dans la pièce. C'était le signal donné aux policiers

4 Entraide-montagne.fr.

5 Michel Lefèvre, *Ouvéa, l'histoire vraie*, Ed. du Rocher, 2012.

6 Patrick Forestier, *Les mystères d'Ouvéa*, Filipacchi, 1988.

pour pénétrer dans la pièce, neutraliser le dangereux malfaiteur (il sera abattu) et libérer les enfants. Dans cette affaire qui aurait pu se terminer en drame, la jeune médecin militaire (26 ans au moment des faits) a, là encore, fait preuve d'un sang-froid extraordinaire, pour permettre la réussite d'une opération vitale de sauvetage d'enfants en bas âge, et d'une sensibilité poignante pour jouer le rôle d'une mère de famille dans une conjoncture particulièrement tendue.



Fronton de l'école maternelle Commandant Charcot

Dans les conflits, les personnels du Service de santé ont occupé une place cruciale. Pendant la Première Guerre mondiale, les infirmières, omniprésentes sur les arrières, ont gagné leurs lettres de noblesse.

En plus des soins qu'elles prodiguaient aux blessés, ces véritables anges du réconfort ont fait preuve d'un altruisme extraordinaire.

Durant le conflit, l'illustre chercheuse **Marie Curie**, deux fois prix Nobel (physique en 1903, chimie en 1911), met en service des voitures radiologiques. Ces véhicules sanitaires, surnommés les « petites Curies », sillonneront le front pour effectuer des radiologies sur les blessés.

Cette initiative permettra de mettre à disposition des médecins des clichés permettant de situer avec précision les projectiles à extraire. Elle évitera ainsi des gangrènes, des amputations, et sauvera maints soldats.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, aux côtés des infirmières dont les efforts méritoires ont suscité l'admiration, les ambulancières ont été impliquées dans toutes les grandes campagnes.

Les Rochambelles ont ainsi suivi les troupes de la légendaire 2<sup>e</sup> division blindée (2<sup>e</sup> DB) du général Leclerc en Angleterre (où la plupart ont été recrutées), en Normandie, dans la phase de la libération de Paris, la campagne d'Alsace, l'avancée en Allemagne et la prise de la résidence d'Hitler à Berchtesgaden.

Ces ambulancières de choc étaient commandées par **Suzanne Torrès** (qui épousera une autre figure de la 2<sup>e</sup> DB, le futur général Massu). Le groupe, composé d'une quarantaine d'infirmières conductrices, avait été fondé par une Américaine amoureuse de la France, **Florence Conrad**, qui avait servi comme infirmière major dans la Première Guerre mondiale, et collecté des fonds auprès de riches mécènes pour acheter

des ambulances. À son projet, elle donnera le nom de Rochambeau, en souvenir du compagnon de Lafayette qui commandait les troupes françaises et contribua à la victoire de Yorktown (1781) dans la guerre d'indépendance américaine. La dernière des Rochambelles, **Raymonde Jeangrandmougin**, est décédée le 18 avril 2018 à 96 ans.

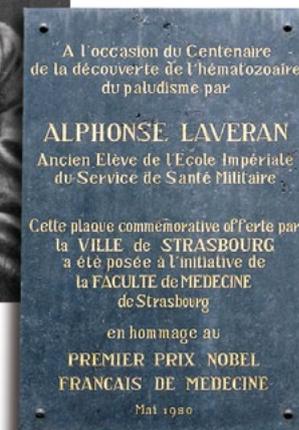
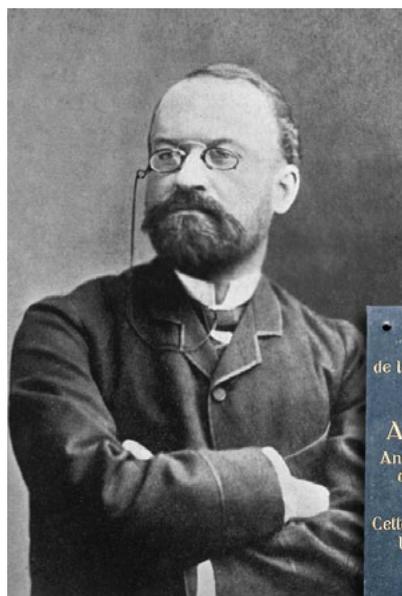


Il existe très peu de sites mémoriels qui rendent hommage à ces hommes et femmes, combattants secouristes dans des conditions souvent irréalistes.

L'un d'eux se trouve au large de Dakar, sur l'île de Gorée. Ce monument rappelle l'œuvre désintéressée et le sacrifice des médecins, pharmaciens et personnels de santé français dans les colonies et les territoires d'outre-mer.

Cette œuvre a notamment été importante en Algérie où les médecins militaires français ont accompli des faits marquants qui ont fait progresser d'une façon significative les conditions sanitaires de toute cette contrée.

Parmi ces grands événements scientifiques, il convient de mentionner : les recherches d'**Alphonse Laveran** (prix Nobel de médecine en 1907)



et de **François Maillot** qui firent reculer le paludisme, les travaux de **Hyacinthe Vincent** qui organisa à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle le premier laboratoire de bactériologie où des études sur la fièvre typhoïde contribuèrent à la mise au point d'un vaccin efficace,



l'action exemplaire de **Lucien Baudens** qui permit l'ouverture à Alger en 1833 de l'École de médecine militaire, le premier établissement médical performant en Afrique...



À l'engagement méritoire de ces pionniers de la médecine tropicale, il faut ajouter celui des médecins et infirmières pendant la guerre d'indépendance (1954-1962).

En particulier, les auxiliaires de santé incorporés dans les équipes médico-sociales itinérantes (EMSI) ont écrit un chapitre poignant de philanthropie dans l'histoire de l'ancienne colonie française. La plupart de ces « commandos du cœur » étaient des femmes. Ces Samaritaines du djebel ont parcouru les lieux les plus reculés du bled pour apporter des soins et vacciner des adultes et surtout des enfants.

En Indochine, les personnels du Service de santé ont aussi écrit des pages de gloire dans les chroniques bouleversantes de cette région tourmentée du sud-est asiatique.

Dans ce registre des oubliés de l'histoire il y a les infirmières ambulancières. Ces femmes, qui avaient

un cœur gros comme ça, étaient bien plus que des soignantes à l'âme noble.

Elles étaient ces altruistes qui pansent et réconfortent, accompagnent les gens dans la détresse, soignent le désespoir. Leurs noms figurent sur une stèle érigée dans la cour de la caserne de Croÿ à Versailles en mémoire des AFAT (auxiliaires féminins de l'armée de Terre) parties en Indochine.

Parmi ces héroïnes, **Françoise Guillain**, massacrée le 10 mars 1946 à Binh Dong près de Haiphong, et **Aline Lerouge** qui, au cours de son troisième séjour en Indochine, meurt noyée au volant de son ambulance en traversant un arroyo en crue. Le combat pathétique des infirmières et ambulancières dans les antennes chirurgicales avancées a été très bien relaté par une journaliste de La Voix du Nord, Geneviève Dermech, dans un article saisissant, l'un des rares sur le sujet. Extrait (à propos de l'évacuation d'un blessé): « *Le médecin du bataillon lui a confectionné une attelle sommaire en bambou.*

*Ce sont les brancardiers qui l'ont apporté, le long des digues: il a perdu beaucoup de sang. L'infirmière prend sa tension artérielle. Elle lui fera sans tarder une transfusion. Puis il sera déshabillé complètement, lavé de pied en cap. Le pansement sommaire ayant été enlevé, il passera sur une table d'opération où il recevra une piqûre pour remonter le cœur et une nouvelle injection de plasma [...] Dans six ou douze heures quand il ne sera plus choqué, c'est Mademoiselle Rosset, croix de guerre, qui l'évacuera en ambulance. »* (1<sup>er</sup> janvier 1949).

La grande figure du monde médical en Indochine reste cependant **Valérie André**. Médecin, spécialiste de neurochirurgie, parachutiste, pilote d'hélicoptère, convoyeuse de l'air, ce touche-à-tout de génie s'est engagé dans le Service de santé des armées en 1949 suite à un appel pressant lancé par le doyen de la faculté de médecine de Paris pour faire face à une grave pénurie de médecins militaires en Indochine.



D'abord affectée à l'hôpital de Mytho en Cochinchine, puis à Saïgon, elle sera détachée au Tonkin à la section « hélicoptères » à Hanoï. À l'époque, les premières voilures tournantes de l'histoire sont des Hiller-UH 12. Valérie André est, avec le capitaine Santini (qu'elle épousera après le conflit), l'un des deux pilotes

d'hélicoptère à effectuer des évacuations sanitaires dans ce théâtre de guerre en Extrême-Orient.

Dans sa biographie, *Ici Ventilateur*, parue en 1954, ce médecin risqué-tout a raconté ses missions périlleuses dans des sites isolés pour ramener dans des conditions pathétiques des blessés et les opérer dans un hôpital de fortune.

Par la suite, elle sera parachutée à partir d'un Dakota à Muong Ngat au Laos pour s'occuper de plusieurs antennes médicales. C'est à cheval que la doctoresse militaire parcourra le terrain pour visiter les différents postes. Après la fin du conflit, Valérie André sera mutée en Algérie où elle occupera notamment la fonction de médecin-chef à la base de Reghaia près d'Alger. Après la guerre d'Algérie, elle sera médecin-chef à la base de Villacoublay. La consécration arrive le 1<sup>er</sup> avril 1976, quelques jours avant ses 54 ans : Valérie André devient la première femme militaire en France à être nommée au grade de général (médecin-général).

L'ancienne secouriste-pilote terminera sa carrière prodigieuse comme directrice du Service de santé de la 2<sup>e</sup> région aérienne. En tant que médecin pilote, cette militaire d'exception, qui totalise 4200 heures de vol, a accompli 129 missions de guerre en Indochine et 365 en Algérie.

Après les conflits de la décolonisation, les opérations extérieures de l'armée française ont été nombreuses en Afrique, au Proche et Moyen-Orient, dans les Balkans et en Afghanistan. Dans toutes ces interventions, le Service de santé a été très sollicité. En Afghanistan, la France anime une *Mobile Education and Training Team* santé (METT) ; il existait aussi une METT infanterie et une METT artillerie à l'hôpital militaire de Kaboul depuis novembre 2010. Cette équipe, composée d'une dizaine d'hommes et de femmes, conseille le personnel soignant afghan, tant sur les aspects organisationnels que médicaux. Le contexte local (la menace permanente d'une action terroriste) rend la tâche extrêmement périlleuse. Cet hôpital militaire a notamment fait, le 8 mars 2017, l'objet d'une attaque meurtrière (quarante morts) menée par des assaillants déguisés en médecins.

Actuellement, c'est l'opération Barkhane au Sahel qui occupe le devant de l'actualité. Des communiqués de l'état-major des armées et de la presse font souvent état d'actions des militaires français contre des groupes terroristes. La présence des personnels de santé n'est que rarement signalée. Les médecins, infirmiers et aides-soignants sont pourtant aussi sur le terrain. Dans les trois grands PC de Barkhane situés à Gao (Mali), Niamey (Niger) et N'Djamena (Tchad), les antennes médicales jouent un rôle crucial dans le soutien des forces combattantes.

Des pages de gloire ont été aussi écrites par les médecins psychiatres. Elles sont méconnues du grand public. **Marie-Dominique Colas**, chef d'un service médical de psychologie à l'hôpital d'instruction des armées Percy à Clamart, a apporté un témoignage

bouleversant sur ces oubliés du SSA dans un livre poignant<sup>7</sup> qui a obtenu le prix prestigieux de la « Saint-Cyrienne » en 2015.



Cette humaniste a décrit avec humilité son expérience dans le suivi et le traitement des « gueules cassées. » Cette expression, qui a vu le jour pendant la Première Guerre mondiale, désigne les survivants affectés par des séquelles physiques graves, notamment des visages défigurés. Pendant près de trois ans, Marie-Dominique Colas s'est ainsi occupée de Marc, un grand blessé qui a survécu à un attentat suicide en Afghanistan malgré un visage déchiqueté. Un kamikaze avait actionné une charge explosive à côté de lui : « *A l'hôpital de Kaboul, un scanner corps entier montre de multiples éclats métalliques fichés dans sa chair, dans sa moelle épinière et à quelques millimètres de sa carotide [...] Son visage est ensanglanté ; un corps étranger s'est planté dans son œil droit et une large entaille ouvre son crâne. Son corps désarticulé est tenu par des fixateurs métalliques, des tuyaux, des drains, des gouttières, des attelles...* » Après des soins intensifs et l'assistance psychique du docteur Colas, Marc recevra son « médecin de l'âme », trois ans après le drame, dans sa maison du sud de la France. Il pourra parler et adresser un sourire de remerciement à celle qui lui a permis de se reconstruire dans un long processus de réhabilitation. Cette dynamique de convalescence a transformé la « gueule » du blessé en face, puis la face en visage expressif, ultime renaissance de son humanité. La face a été réparée par la chirurgie, puis le psychiatre a aidé le patient à retrouver son visage, son outil de communication, son passeur d'émotions.

Médecin militaire avant tout, comme elle aime à le rappeler, Marie-Dominique Colas n'a pas négligé sa pratique en milieu opérationnel, que ce soit dans les Balkans, en Côte-d'Ivoire, en Afghanistan et plus récemment au Mali. Le service de santé est très impliqué dans les soins à des soldats meurtris par des drames similaires, non seulement à l'hôpital Percy, mais aussi à l'institution nationale des Invalides, un établissement de pointe spécialisé dans la prise en charge des blessés de guerre et du grand handicap. La

<sup>7</sup> *Le visage des hommes, 1914-1918, un face-à-face avec les blessés de la guerre*, Lavauzelle.

thématique délicate des êtres défigurés par la guerre et traités par les spécialistes militaires a été portée au cinéma avec le film déchirant de François Dupeyron, *La chambre des officiers* (2001).

De 2017 à 2020, le Service de santé des armées était dirigé par le médecin général des armées **Marilyne Gygax Généro**, première militaire française nommée directrice d'un service interarmées. Avant d'occuper ce poste prestigieux, elle était à la tête de l'hôpital d'instruction des armées Bégin qui accueillit un grand nombre de blessés après les attentats du 13 novembre 2015. Dans sa fonction, le général Gygax Généro s'est souvent rendu auprès de nos forces déployées hors de métropole ou en opération. À Djibouti, elle s'est vue notamment remettre par le Premier ministre de cette république la médaille de commandeur de l'Ordre du 27 juin, témoignage de reconnaissance aux médecins et aides-soignants militaires français pour leur soutien médical apporté dans cette partie de la corne de l'Afrique.

Le cœur du métier du Service de santé est d'offrir aux blessés la meilleure chance de survie, de

récupération et de réinsertion sociale. Cette mission est souvent élargie à des opérations humanitaires au profit de populations victimes des conséquences d'un conflit armé, d'une catastrophe naturelle, d'une famine ou d'une épidémie. Ce mandat à caractère philanthropique se traduit par une ligne de conduite généreuse que l'on retrouve dans une maxime empreinte de noblesse et qui a servi de base à la devise de l'École de santé : « *pour la patrie et l'humanité, toujours au service des hommes* ».



Article paru dans le magazine *Opérationnels* SLDS 46-47, diffusé avec l'autorisation de l'auteur.

Lt. Cl. (R) M. Klen

Officier saint-cyrien, il sert au sein de différentes unités, dont le 9<sup>e</sup> régiment de chasseurs parachutiste (9<sup>e</sup> RCP) à Toulouse. Il devint analyste de la zone Afrique australe-océan Indien au SGDN. Il est l'auteur de différents ouvrages et articles portant sur la géopolitique et l'histoire militaire.



*Saint Luc, saint patron du Service de santé des armées (Chapelle royale du Val-de-Grâce)*

16 juin 1940: un gouvernement français, hâtivement composé, rend les armes face à la puissance et la rapidité d'un ennemi mécanisé.

18 juin 1940, une voix, radiodiffusée dans une solitude apparente, s'élève pour refuser la défaite de la France et appeler tous ceux, officiers et soldats, ingénieurs et ouvriers français, présents en Grande-Bretagne à poursuivre le combat de la France dans une guerre qui ne pourra que devenir mondiale.

Très peu entendu, l'appel du général de Gaulle sera toutefois connu par sa relation dans la presse écrite anglaise et même française (*le Progrès* à Lyon, *le Petit Marseillais*, *le Petit Provençal*...). Sa notoriété s'amplifiera par le communiqué officiel du 19 juin repris par la presse internationale, l'ouï-dire et l'annonce, largement répandue en France, de la condamnation à mort du général de Gaulle le 2 août 1940 par le tribunal militaire de Clermont-Ferrand, où s'était replié le gouvernement avant de rejoindre Vichy.

Cet appel du 18 juin, affiché sur les murs de Londres le 5 août et dont la version cinématographique fut enregistrée et diffusée le 2 juillet, deviendra pour l'Histoire l'acte fondateur de la France libre.

Formées de volontaires, premiers compagnons encore clairsemés mais progressivement renforcés, les Forces françaises libres (FFL) virent le jour officiellement le 1<sup>er</sup> juillet 1940. Dès le 8 juillet, elles rassemblaient en Grande-Bretagne une « brigade de Légion française terrestre » forte de 1994 hommes, près de 200 aviateurs au titre des Forces aériennes françaises libres et 882 marins pour les Forces navales françaises libres. En date du 30 octobre 1942, avant les ralliements d'Afrique du Nord et des évadés de la France occupée passés par l'Espagne, les forces terrestres comptaient 61 670 combattants; et on estime qu'en 1943, 12 500 femmes et hommes s'étaient engagés dans les Forces navales et 3 200 dans l'aéronautique.

Soucieux de marquer au plus vite le caractère exemplaire de l'engagement de celles et ceux qui, refusant la défaite, restant fidèles à leurs valeurs, acceptant d'être des rebelles aux yeux de ceux qui « livraient le pays à la servitude », choisirent de relever les armes de la France, au risque consenti du sacrifice suprême, le général de Gaulle, créa dès le 16 novembre 1940 un ordre particulier « destiné à récompenser les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se seront signalées dans l'œuvre de libération de la France et de son Empire »: 1 038 femmes et hommes furent ainsi distingués et « reconnus comme compagnon pour la Libération de la France dans l'Honneur et pour la Victoire ». 75 % d'entre eux avaient rejoint les Forces françaises libres avant décembre 1940. 235 compagnons ont reçu la croix à titre posthume et 105 sont morts pour la France au

combat ou en service commandé après la remise de leur insigne. 97 compagnons, officiers, sous-officiers ou militaires du rang, avaient servi au sein de la 13<sup>e</sup> demi-brigade de la Légion étrangère (13<sup>e</sup> DBLE). Seules six femmes furent récompensées, toutes issues de la Résistance intérieure. Le plus jeune compagnon n'avait pas 15 ans lorsqu'il fut abattu alors qu'il aidait des maquisards.

Quatre-vingts années ont passé. Le temps a fait son œuvre. Au moment où disparaît Daniel Cordier, résistant de la première heure, laissant Hubert Germain, engagé en juin 1940 dans les FFL, aspirant à Bir Hakheim au 2<sup>e</sup> bataillon 13<sup>e</sup> DBLE, devenir le dernier compagnon survivant, il n'est pas inutile de rappeler que s'était éteint en janvier 2019 Guy Charmot, le dernier des trente-quatre médecins, pharmacien, dentistes et officier d'administration, ayant été reconnu compagnons de la Libération.



Guy Charmot

Quatre autres médecins ou étudiants en médecine appartenaient à cette cohorte, mais avaient choisi de ne pas faire état de leur titre médical pour servir en unité de combat. Malgré les errances statutaires que connut le corps des vétérinaires, il convient de saluer la mémoire des deux vétérinaires qui reçurent la croix, tous deux incorporés sur leur demande comme officier l'un au 2<sup>e</sup> bataillon de marche de l'AEF, le second au 1<sup>er</sup> bataillon d'infanterie de marine.

Outre leur courage et leur générosité, tous ces personnels de santé, compagnons de la Libération, avaient en commun la précocité de leur engagement au sein des FFL, mais ils n'étaient pas les seuls dans ces dispositions. Comme le déclarera André Malraux en 1971, « l'Ordre de la Libération n'est pas formé d'hommes qui se sont séparés des autres par leur courage, mais bien d'hommes à qui leur courage a donné la chance de représenter tous ceux qui, le cas échéant, n'avaient pas été moins courageux qu'eux ». Ils sont les délégués de tous leurs camarades qui, dès

le début avaient rejoint les FFL à Londres, formant le premier noyau sur lequel vinrent s'agréger toutes celles et ceux de la Résistance extérieure et qui allaient former le Service de santé des Forces françaises libres en se ralliant à elles, sans oublier celles et ceux qui menèrent la lutte clandestine sur le territoire national occupé.

### Le Service de santé dans les forces terrestres de la France libre à Londres.

Les parcours, toujours exceptionnels, de chacun et chacune de ces médecins, pharmaciens, dentistes, vétérinaires, officiers d'administration, étudiants, infirmières et infirmiers, d'active et surtout de réserve, mobilisés ou non — outre les infirmières, on comptera dans leurs rangs six femmes, médecins ou pharmacienne — mériteraient d'être tous rapportés. Un simple article ne saurait être qu'un compendium arbitraire de ces destins hors du commun, fondé sur la subjectivité des choix effectués, encore que d'aucuns reposent sur d'indéniables particularités.

Ainsi en est-il des engagements simultanés de deux couples! Les docteurs André-François et Louise-Marie Lemanissier, jeune couple rennais, durent se séparer à la mobilisation du mari. Ayant entendu l'appel du 18 juin, celui-ci décida d'y répondre. Sa jeune femme le conduisit alors de port en port afin de trouver le bateau qui lui permettrait de rejoindre l'Angleterre.



Louise-Marie et André-François Lemanissier

Il le trouva à Tréguier et là, sur un mouvement d'instinct, il proposa à sa femme de l'accompagner. Elle accepta sans hésiter. Le débarquement à Plymouth fut le début d'une équipée qui les conduisit tous deux en Syrie et au Liban, puis au sein de la 1<sup>re</sup> division française libre (1<sup>re</sup> DFL) en Libye. Louise-Marie était médecin lieutenant et son mari participa à la victoire de Bir-Hakeim. Jean Fustec, mobilisé en 1939 au sein de la 1<sup>re</sup> division légère de chasseurs engagée en Scandinavie, était étudiant en pharmacie comme sa jeune épouse qu'il retrouva à Brest lors du retour de son unité. Ils décidèrent de partir pour l'Angleterre. Jeanne Fustec y fut nommée pharmacienne auxiliaire et devint la première femme à porter les attributs verts des pharmaciens militaires. Ils rédigèrent des monographies sur l'équivalence des pharmacopées

anglaises et françaises avant d'être affectés en 1943 à Alger. La docteure Suzanne Vallon s'illustra également. Résistante de l'intérieur, elle réussit en 1942 à quitter la France et à rejoindre Londres par Gibraltar. Elle fut affectée à Fort-Lamy puis dans une compagnie médicale de la 1<sup>re</sup> DFL alors en Italie. En Alsace elle sera médecin de bataillon.

Autre légitimé éclairant une partie du choix assumé, la présence des médecins d'origine étrangère qui considérèrent comme un honneur de rejoindre leurs confrères des Forces françaises libres. Ils servirent dans les trois composantes mais on les retrouve plus volontiers dans les Forces navales et aériennes françaises libres (FNFL et FAFL). Dans la force terrestre, un médecin canadien, Norbert Morin, ancien combattant de la Grande Guerre, ayant servi dans les rangs du Royal Medical Corps, avait rejoint Londres dès décembre 1940. La docteure Nina Micinic, Belge d'origine polonaise, fut affectée à Bangui puis à Fort-Lamy. Le centre médical Albert Calmette à Londres, hôpital de la Marine ouvert en 1941, eut comme premier médecin-chef, le docteur Guillermin, ancien de 14/18., médecin Suisse; son chirurgien était un Espagnol engagé dans les FNFL, le docteur Angel Agirexte.

Quatre médecins, un pharmacien et un sous-officier d'administration venant de Norvège, furent des premiers engagés FFL en juin 1940. Parmi eux figurait André Genet, médecin à la Légion étrangère.



André Genet

Il fera toutes les campagnes de la France libre avant d'être tué en Alsace en janvier 1945. Il fut compagnon de la Libération. Deux médecins évacués de Dunkerque, blessés, s'engagèrent sur leur lit d'hôpital. L'un d'eux était le médecin capitaine Darraud qui occupa des fonctions de directeur dans les différentes composantes du Service à Londres.

Dix-huit étudiants en médecine, dont le futur prix Nobel de médecine François Jacob, huit en pharmacie et deux en art dentaire s'engagèrent également en juin et juillet 1940. D'autres, issus du corps expéditionnaire de Norvège ou des troupes évacuées de Dunkerque, rejoints par des échappés des côtes de France ou des cols des Pyrénées vinrent renforcer leurs rangs.



Francois Jacob

Ils seront 72 médecins, 12 pharmaciens, 6 chirurgiens-dentistes, 7 officiers d'administration et un infirmier qui formeront, avec leurs camarades de la Marine et des forces aériennes, le groupe « de Londres » dont 75 % des effectifs avaient tenu à servir en unité combattante. Parmi eux, l'un des plus illustres, fut le médecin capitaine Fruchaud, chirurgien et professeur à Angers.



Henri Fruchaud

Il fut le premier directeur du Service de santé de la France libre pendant deux mois avant d'accompagner le général de Gaulle lors de l'opération de Dakar le 30 Août 1940. Il prendra ensuite la direction de l'ambulance légère Hadfield-Spears en Syrie et en Libye, où il installa le poste chirurgical avancé à Bir-Hakeim. Malade il est évacué sur Alexandrie puis Damas et remplacé par le médecin capitaine Pol Thibaux. Rétabli, il prendra le commandement de la formation chirurgicale mobile n° 2 au sein de la 3<sup>e</sup> division d'infanterie algérienne (3<sup>e</sup> DIA) en Italie. Il fut compagnon de la Libération.

Certains médecins décidèrent de combattre les armes à la main, à l'exemple d'Henri Karcher, interne des hôpitaux, ayant choisi de s'engager comme simple soldat. Grièvement blessé en Syrie, devenu lieutenant d'infanterie coloniale, il capturera en août 1944 le général von Choltitz à l'hôtel Meurice. Lui aussi devint compagnon de la Libération.



Henri Karcher

### Le Service de santé dans les forces navales de la France Libre (FNFL)

À mesure de la montée en puissance des FNFL qui atteignent les 5 134 marins en janvier 1943, son corps de santé s'étoffait sous l'impulsion du médecin capitaine Robert Garraud qui avait remplacé le 30 août 1940 le premier directeur du Service de santé de la France libre, le médecin capitaine Fruchaud. Garraud cumulera ensuite cette fonction avec celle de directeur du Service de santé des FAFL. En juillet 1943, le service dans la marine comprenait 42 médecins en fonction dont trois femmes et quatorze d'origine étrangère. Il déplorait déjà la mort de deux d'entre eux; celle de René Le Bas, élève de cinquième année de l'École de santé navale, qui avait rejoint les FNFL comme médecin de 3<sup>e</sup> classe et avait été affecté à bord du Surcouf, coulé par un navire qui heurta le sous-marin dans la mer des Caraïbes en février 1942. Le Surcouf après avoir participé à la surveillance des convois de l'Atlantique, prit part au ralliement de Saint-Pierre-et-Miquelon. Le Bas assura outre son service à bord, celui de l'hôpital Saint-Pierre dont les médecins avaient fait défection; le second décès fut celui du médecin de 2<sup>e</sup> classe J. Pontivy, d'origine belge. Ce service dans la Marine comptait également dans ses rangs quatre pharmaciens dont un couple, le pharmacien principal Lavalou et son épouse Marie, trois chirurgiens-dentistes dont deux étrangers et deux officiers d'administration, l'un Raoul Danan affecté à la direction à Londres et le second, Jean Nublât, un grand blessé de Dunkerque.



René Jean Nublât

### Le Service de santé dans les forces aériennes de la France libre (FAFL)

Garraud avait été nommé directeur des FAFL dès janvier 1941, alors que cette composante des FFL ne fut officiellement créée qu'en juillet 41 après que, sur ordre du général de Gaulle, les pilotes, dispersés jusqu'alors dans différents escadrons de la RAF, aient été regroupés en unités françaises libres en mai 1941. Garraud ne disposait alors d'aucun médecin! En 1943, ils seront quatorze, dont cinq d'origine roumaine et polonaise. Ainsi en fut-il de Jacques Jancovici, roumain naturalisé et diplômé français, engagé dans la Légion étrangère en 1940 puis évadé par l'Espagne. D'abord engagé au titre des FNFL, il rejoint les FAFL au groupe « Bretagne » dont il fit les campagnes à Fort-Lamy, au Fezzan et en Syrie avant de revenir en Grande-Bretagne. Georges Lebiedenski quant à lui, effectua un périple des plus étonnants pour rejoindre son affectation. Passé en Espagne et au Portugal en 1941, il ne trouve à s'embarquer que

sur un navire rejoignant Cuba ; de là, il part à New York d'où il peut enfin gagner Liverpool et s'engager dans les FAFL. Il est alors affecté, en août 1942, au groupe « Normandie » qu'il doit rejoindre en Syrie. Embarqué en Écosse, il passe par Lagos, Douala et arrive au Caire par le Cap de Bonne Espérance d'où il rejoint enfin la base aérienne de Rayak en Syrie. Mais son escadrille est déjà en partie en Russie à Ivanovo où elle se regroupe pour devenir le mythique groupe « Normandie-Niemen » !



Dans les forces aériennes, trois médecins, trois étudiants en médecine et un dentiste demandèrent à servir comme pilotes, observateurs ou mitrailleurs. Quatre y laisseront la vie.

#### Le Service de santé dans le ralliement de l'Empire à la France libre.

Au moment de la capitulation de la France, son Empire était encore loin des préoccupations immédiates de l'ennemi. De nombreux médecins et pharmaciens militaires d'active y étaient en service au titre des troupes coloniales ou hors cadre. Il y avait également dans certains grands ports des médecins de marine, sur les bases ou embarqués sur les unités de guerre. À partir de juillet 1940 et jusqu'au premier août 1943, le ralliement aux FFL des territoires d'outre-mer s'effectua progressivement, la situation étant fort différente d'un territoire à l'autre. Les opinions divergeaient tant dans les populations civiles que militaires. Pourtant un courant puissant de ralliement au général de Gaulle et d'engagement au sein des Forces françaises libres se fit jour partout. Médecins, pharmaciens, dentistes, infirmiers et infirmières militaires et civils ne furent pas les derniers à choisir librement de rejoindre la Résistance extérieure, malgré toutes les questions qui demeuraient sur son avenir et leurs devenir.

Les Nouvelles-Hébrides donnèrent l'exemple.

Dès juillet 1940, le médecin capitaine Monfort préféra rejoindre les unités de combat et après quelques tribulations, atteignit le Tchad. Il fit les deux campagnes du Fezzan et celle de Tunisie. Médecin-chef du 13<sup>e</sup> bataillon médical de la 2<sup>e</sup> DB, il participa à



Henri Monfort

toutes les opérations de cette grande unité jusqu'à Berchtesgaden et fut compagnon de la Libération. Pendant ce temps, le médecin capitaine Jean Pouliquen, chef du Service de santé des Nouvelles Hébrides coopéra, en particulier dans la lutte contre un paludisme très répandu et présentant des formes particulièrement graves, avec le service homologue de l'armée américaine dont les contingents étaient engagés dans les combats des îles Salomon.

Ce ralliement précéda de peu celui de l'immense territoire de l'Afrique équatoriale française. Les médecins y exerçant furent nombreux, 40 %, à franchir le Rubicon, décision courageuse, en raison des nombreuses interrogations que posait ce choix. Ils se rallièrent, car pour eux, ne pas poursuivre le combat eut été une lâcheté.

Au Tchad la situation était complexe et contrastée entre la capitale et la brousse. À Fort Lamy, Gaullistes et Vichyssois entretenaient une lutte d'influence acharnée. Les sentiments gaullistes du gouverneur Félix Éboué, « *premier résistant de l'Empire* » étaient connus mais ce fut le colonel Marchand qui, le 26 août 1940, lut la proclamation du ralliement du Tchad à la France libre. Certains à Fort-Lamy restèrent réfractaires et furent acheminés vers Pointe-Noire et Zinder en AOF. En brousse l'annonce du ralliement fut accueillie avec enthousiasme. Officiers et sous-officiers rêvaient de conquérir le Fezzan italien. Certains allaient se battre en Libye aux côtés des Anglais, les autres participèrent à la conquête à l'épopée du général Leclerc. Le médecin lieutenant Guy Chauliac affecté à Faya participa aux premiers raids sur le Fezzan. Promu médecin capitaine en mars 1942, en décembre, il prit part à la seconde campagne du Fezzan puis à celles de Tripolitaine et de Tunisie où il fut blessé par des éclats d'obus. Affecté en 1943 au 13<sup>e</sup> bataillon médical de la 2<sup>e</sup> division blindée il joua un rôle primordial dans la mise au point de cette unité sanitaire. Il embarqua pour l'Angleterre et débarqua en France le 5 août 1944. Il prit part à la campagne de Normandie et à la libération de Paris et s'illustra au cours de la traversée des Vosges et de la charge sur Strasbourg en novembre 1944, puis de la campagne de Haute Alsace. Après l'Alsace, il participa à la prise de Royan et à la campagne d'Allemagne jusqu'à la prise de Berchtesgaden. Il était compagnon de la Libération.

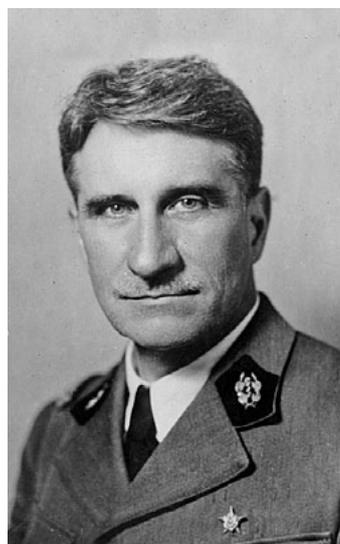


Guy Chauliac

Sur les vingt médecins théoriquement en poste au Tchad, neuf participèrent aux premières opérations conduites par les FFL.

Le Cameroun comptait de nombreux partisans de Vichy. Pourtant, à Yaoundé, le médecin colonel Vaucel, directeur du Service de santé, s'était déclaré pour de Gaulle et pris la tête d'un « comité Gaulliste » où il favorisa les ralliements de ses subordonnés. Certains, plus pressés d'en découdre, partirent sans attendre comme le médecin lieutenant Guillon et le pharmacien capitaine Le Floch et rejoignirent Douala conquise par celui qui n'était alors que le commandant Leclerc et ses compagnons. Cinq médecins du Cameroun obtinrent de rejoindre l'AOF alors que quatre évadés d'AOF faisaient le chemin inverse, les médecins capitaine Orsini et Robin et les médecins lieutenants Charmot et Beon.

Le médecin général inspecteur A. Sice a joué un rôle prépondérant dans le ralliement du Congo français au général de Gaulle. S'adressant au général de Larminat,



Adolphe Sice

il exprima le sentiment de la majorité des personnels de santé des territoires d'Afrique noire : *« Nous avons mené à bien cette sédition militaire pour venir en aide à notre patrie; nous demandons pour toute récompense de participer le plus vite possible à la guerre ».*

Des ralliements de médecins belges venus de Léopoldville avaient facilité son action. Six médecins des troupes

coloniales rejoindront les unités combattantes. Le médecin général inspecteur Sice, compagnon de la Libération, fut la figure la plus emblématique du Service de santé de la France libre. Il fut nommé compagnon de la Libération parmi les premiers, et haut commissaire de l'Afrique française libre avant d'être appelé à Londres où il devint membre du Conseil de défense. Sur les 120 médecins répartis sur les cinq territoires de l'AEF qu'il avait sous ses ordres comme directeur du Service de santé, quarante rejoignirent les bataillons FFL qui s'illustrèrent de l'Érythrée jusqu'en Tunisie en 1943 avant de participer aux combats de la libération de la France. D'autres, malgré leurs désirs, durent rester à leurs postes dans les hôpitaux, en brousse, aux grandes endémies et pour la prise en charge des familles. Par leurs choix, ils furent malgré tout des Français libres. Ceux qui prirent les risques les plus importants furent ceux qui parvinrent à rejoindre l'Afrique française libre depuis l'AOF: le médecin capitaine Robin, mort très tôt, les médecins lieutenant Orsini et Charmot échappés de Côte-d'Ivoire. Orsini se distingua dans les rangs de la 1<sup>re</sup> DFL et Charmot fit les quatre années de campagne au sein du 4<sup>e</sup> bataillon de marche. Il se

distingua particulièrement en Italie où il reçut la croix de compagnon des mains du général de Gaulle. En Oubangui sous l'impulsion du médecin colonel Guirric et du médecin commandant Vernier tous les médecins en poste passèrent dans les rangs des FFL. Vernier fut compagnon de la Libération.

Le Gabon ne se rallia qu'en novembre 1940, après des combats fratricides à Libreville. Une vingtaine de médecins des troupes coloniales y étaient en poste. Une quinzaine se rallia aux FFL, comme le médecin commandant Fitoussi qui rejoignit en Grande-Bretagne les FAFL dont il deviendra le médecin chef en août 1943, ou encore le médecin capitaine Ceccaldi, futur commandant de la 1<sup>re</sup> compagnie du 13<sup>e</sup> bataillon médical de la 2<sup>e</sup> DB. Tous ces ralliements permirent à la France libre de constituer très vite en AEF cinq bataillons de marche avec leur soutien santé composé de deux médecins, six infirmiers et douze brancardiers par bataillon.

Suivra, parfois difficilement, le ralliement aux Forces françaises libres du reste de l'Empire. À Tahiti et dans les établissements français d'Océanie, la population était aussi divisée que les responsables civils et militaires. Le médecin capitaine de Curton, à la tête d'un comité de la France libre qu'il créa, débloqua la situation en réclamant un référendum remporté par les Gaullistes. En septembre 1940 également, la Nouvelle-Calédonie se rallie à son tour comme les cinq établissements français des Indes où des médecins et pharmaciens militaires jouèrent un rôle important. Il fallut attendre décembre 1941 pour que Saint-Pierre-et-Miquelon en fasse autant et l'on sait le rôle joué par le médecin de 2<sup>e</sup> classe Le Bas. Wallis et Futuna attendront mai 1942, la Réunion, Madagascar et la Côte Française des Somalis, décembre 1942 et les Antilles juin 1943. Tous ces territoires représentaient un important réservoir d'hommes qui permit de constituer des unités supplémentaires. Toutefois, les effectifs médicaux locaux d'active et de réserve ralliés aux FFL de tous ces territoires n'auraient pas permis, à eux seuls, de remplir tous les postes sans le renfort des médecins, des pharmaciens et des dentistes venus de Londres qui s'amalgameront au sein des unités combattantes à leurs homologues des territoires d'outre-mer.

Le 1<sup>er</sup> août 1943, date de la fusion des FFL avec l'Armée d'Afrique pour constituer l'Armée de Libération, prit fin l'histoire singulière des Services de santé des Forces de la France libre. Ils comptaient alors plus de cinq cents médecins, pharmaciens, dentistes et officiers d'administration, d'active, de réserve, civils, étudiants et étrangers, assistés d'infirmières et infirmiers, de brancardiers armant les unités sanitaires. Ils furent présents sur tous les champs de bataille des FFL, de l'Érythrée jusqu'à la Tunisie, à Koufra comme au siège héroïque de Bir-Hakeim, acteurs essentiels mais parfois oubliés. Des formations sanitaires apportaient, l'indispensable soutien chirurgical aux

postes de secours des bataillons avec leurs ambulances chirurgicales légères, dont certaines constituées de volontaires, comme l'ambulance Hadfield-Spears et ses « nurses » anglaises, qui s'illustra en particulier à Bir-Hakeim et en Tunisie ou, sur ce théâtre, la formation chirurgicale mobile de la comtesse du Luart, fut mise sur pied juste à temps pour participer à cette campagne.

Après la réunification des armées françaises, les Services de santé seront au soutien de tous les combats, de l'Italie jusqu'à Berchtesgaden. Le rôle de tous ses personnels fut essentiel tant en prévention qu'en médecine de soins. Sauvants, secourant et soignant avec courage et abnégation ceux dont ils partageaient les risques du combat, ils préservèrent la vie de milliers d'hommes. Ils payèrent un lourd tribut.

Nombre d'entre eux furent tués au combat, accidentés, blessés, malades. Dans cette Armée de Libération, devenue l'armée de la France tout entière, le Service s'étoffa avec tous les volontaires issus des rangs de la Résistance intérieure dont il serait injuste de ne pas faire mention. Car, de nombreux personnels de santé s'étaient engagés dans le combat de l'ombre où nombre d'entre eux furent les victimes de l'occupant nazi. Le sens du dévouement qu'ils démontrèrent s'est illustré dans les maquis, à l'exemple de Robert Tissot, chirurgien dans les maquis de l'Oisans, ou jusqu'au sacrifice suprême comme pour le docteur Bauer, chef du Front national des médecins, exécuté au Mont Valérien.

MGI (2<sup>S</sup>) R. Wey



La croix de la Libération est très sobre. C'est un écu de bronze poli rectangulaire de 33 mm de haut sur 30 mm de large, portant un glaive de 60 mm de haut sur 7 mm de large, dépassant en haut et en bas, surchargé d'une croix de Lorraine noire. Il y eut cependant des modèles de croix de la Libération sensiblement différents.

opprimée par les envahisseurs, le vert, exprimant l'espérance de la Patrie. Il y eut deux modèles de ruban, le premier, à bandes noires placées en diagonale, à l'anglaise, fut décerné jusqu'en août-septembre 1942. Il fut remplacé ensuite par le ruban définitif à bandes verticales.

Au revers de l'écu, est inscrite en exergue la devise « PATRIAM SERVANDO - VICTORIAM TULIT » (« En servant la Patrie, il a remporté la Victoire »). Les premières croix furent fabriquées par la maison John Pinches à Londres. Depuis la libération, leur réalisation est assurée par la Monnaie de Paris.



*Croix de la Libération  
1<sup>er</sup> modèle de ruban*



*Croix de la Libération  
2<sup>e</sup> modèle de ruban*



Les couleurs du ruban ont été choisies de façon symbolique: le noir, exprimant le deuil de la France

# À l'ombre du dôme du Val-de-Grâce, la bibliothèque centrale du Service de santé des armées (1796-2020)



1 - Vue de l'ensemble conventuel depuis le dôme de l'église abbatiale du Val-de-Grâce et notamment l'aile méridionale habitant la bibliothèque centrale du Service de santé des armées.

Depuis plusieurs millénaires, les hommes ont entretenu une relation particulière entre les écrits et la médecine. Des papyrus de l'Égypte ancienne aux grands traités de la Renaissance, en passant par les découvertes de la Grèce antique et les milliers de manuscrits recopiés durant le Moyen Âge, les praticiens ont toujours privilégié les supports écrits et éventuellement illustrés pour apprendre, diffuser et mémoriser. Ainsi, depuis la transformation de la parcelle du Val-de-Grâce en hôpital militaire, engagée en 1795, puis en hôpital d'instruction, dès 1796<sup>1</sup>, ils en appelèrent aux livres imprimés et fournirent les premières fondations pour une bibliothèque médicale. Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et jusqu'à nos jours, ils y conservèrent, de génération en génération, des documents imprimés et manuscrits, plus ou moins précieux et rares, qui font de cette bibliothèque un conservatoire indispensable du patrimoine médico-militaire du Service de santé des armées.

Au milieu des guerres révolutionnaires, alors que le manque drastique de personnel médical formé faisait craindre le pire pour la situation française, il fut aisé de comprendre que la création d'une bibliothèque dédiée aux études ne fut pas une priorité pour le médecin-chef de l'hôpital du Val-de-Grâce. Après le coup d'État du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), alors que le Consulat, nouvellement mis en place, supprimait les hôpitaux d'instruction de Toulon et Paris par l'arrêté des consuls de la République du 24 thermidor an VIII (12 août 1800), elle n'était toujours pas à l'ordre du jour. Le Consulat ayant été remplacé par le Premier Empire qui laissa la place à la

Restauration en 1814, la création d'une bibliothèque dédiée aurait pu être envisagée lorsque l'ordonnance royale de Louis XVIII, datée du 30 décembre 1814, érigeait à nouveau l'hôpital militaire du Val-de-Grâce en hôpital d'instruction<sup>2</sup>. Elle ne fut pas non plus comprise dans les moyens d'instruction réaffirmés par le règlement de Charles X du 20 décembre 1824<sup>3</sup>.

Les praticiens, comme les élèves praticiens, devaient donc compter sur les bibliothèques publiques et les cabinets de lecture qui s'étaient multipliés dans le V<sup>e</sup> arrondissement ou acquérir à leurs frais les ouvrages nécessaires. Pourtant, au détour des collections qui ont magistralement traversé le temps, il est possible de trouver une brochure, intitulée *Essai sur l'hygiène militaire des Antilles* (1816) d'Alexandre Moreau de Jonnés, qui fut reliée dans un recueil factice qui porte encore, sur la reliure, le marquage au fer « *bibliothèque de l'hop. mil. du Val-de-Grâce* »



2 - Partie inférieure du dos de l'*Essai sur l'hygiène militaire des Antilles* (1816) d'Alexandre Moreau de Jonnés. BCSSA

<sup>1</sup> Voir notamment *Le Val-de-Grâce. Deux siècles de médecine militaire*, dir. Maurice Bazot, Paris, 1993 ; *Le Val-de-Grâce. Enseignement et culture*, dir. Maurice Bazot, Paris, 2004 et, plus récemment, *Le Val-de-Grâce*, dir. Alexandre Gady et Claude Mignot, Paris, 2019.

<sup>2</sup> *Bulletin des lois du royaume de France*. 5<sup>e</sup> série, t. III, Paris, 1815, n<sup>o</sup> 611, p. 7-9 ; *Journal de médecine, de chirurgie et de pharmacie militaires*, 1816, t. 2, p. 264-268 et L.-J. Bégin, *Études sur le service de santé...*, p. 143-147.

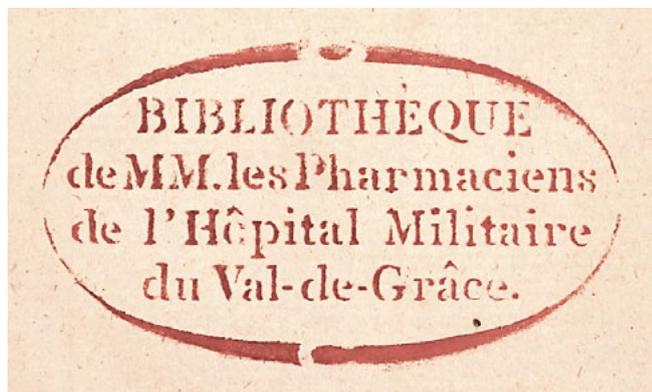
<sup>3</sup> *Règlement général concernant les hôpitaux militaires*, Paris, 1825 et BCSSA, Rc 16.

et, sur la page de titre, l'estampille fleurdelisée qui fut systématiquement apposée sur tous les livres.



3 - Estampille de l'hôpital militaire de Paris (Val-de-Grâce) utilisée tout au long de la seconde Restauration (1815-1830) apposée sur les *Épidémies d'Hippocrate* traduites par le chevalier de Mercy. BCSSA

Ainsi, seuls les praticiens, appartenant au corps enseignant, pouvaient vraisemblablement accéder à ces précieux documents. Plus encore, selon Jean-Pierre Gama, chirurgien en chef et premier professeur arrivé au Val-de-Grâce en 1825, ils pouvaient consulter, dans la pharmacie de l'hôpital, tous les livres composant les envois du gouvernement<sup>4</sup>. Alors placés sous la surveillance du pharmacien en chef, sans toutefois lui en confier la responsabilité, conformément à une décision officielle, les lecteurs y découvraient une estampille spécifique.



4 - Estampille apposée sur les ouvrages déposés dans la Bibliothèque de MM. les Pharmaciens de l'Hôpital Militaire du Val-de-Grâce. BCSSA

Dans une lettre, envoyée au ministre de l'Instruction publique, François Guizot, en 1833, le ministre de la Guerre Jean-de-Dieu Soult, duc de Dalmatie, constatait « les avantages qu'il y aurait à former une bibliothèque dans chacun des cinq hôpitaux militaires d'instruction de Paris, de Metz, de Strasbourg, de Lille et d'Alger », alors qu'il en existait une au Val-de-

Grâce<sup>5</sup>. Manifestement, il y avait deux visions d'une même réalité historique: la bibliothèque du Val-de-Grâce devait être accessible aux seuls membres du corps enseignant alors que le ministre souhaitait l'ouverture de structures documentaires aux élèves. Il fallut pourtant attendre l'ordonnance royale du 12 août 1836, érigeant le Val-de-Grâce en hôpital de perfectionnement, et sa mise en application avec l'instruction du 14 août 1837, pour voir apparaître une bibliothèque dans la liste des moyens mis à disposition pour l'enseignement<sup>6</sup>.

Sur le plan, annexé aux Projets pour 1838. *Améliorations diverses à l'hôpital du Val-de-Grâce, daté du 23 décembre 1837*, la bibliothèque de l'hôpital de perfectionnement du Val-de-Grâce était précisément localisable par rapport à l'escalier en colimaçon qui y conduisait depuis l'arrière du grand amphithéâtre<sup>7</sup>.



5 - Cour Broussais, état actuel. Le grand amphithéâtre occupait le bâtiment à la toiture arrondie, alors que la bibliothèque se déployait au 1<sup>er</sup> étage, avant que l'aile ne soit rehaussée quelques décennies plus tard.

Au 1<sup>er</sup> étage, sous les combles de l'aile occidentale de la cour de la buanderie et donc au sud du réservoir du château d'eau, elle surplombait cette cour, l'entrée de cet amphithéâtre et l'ancien réfectoire des religieuses. Ainsi, elle était placée au plus près des élèves, de leurs professeurs et des lieux d'enseignements. Particulièrement bien positionnée dans les projets de travaux pour 1842 qui concernaient la construction et l'amélioration des bâtiments destinés à l'enseignement, sur le pourtour de la cour de la buanderie devenue cour Broussais, depuis l'installation de la statue de ce célèbre médecin, la bibliothèque était au cœur de l'ensemble de bâtiments, organisé sur trois côtés et entièrement consacré à l'instruction: amphithéâtre, cabinets d'anatomie et de physique, laboratoire de chimie<sup>8</sup>.

Une bibliothèque, composée « d'ouvrages relatifs à toutes les branches de l'art de guérir, dont l'acquisition est jugée nécessaire aux progrès et au complément des études », fut ainsi instituée par cette instruction.

4 J.-P. Gama, *Proposition d'un projet de loi pour la création 1° d'un directoire des hôpitaux militaires avec ses divisions ou dépendances, 2° d'un nouveau corps de médecins militaires*, Paris, 1846, p. 16.

5 AN, F<sup>17</sup> 3 337.

6 Louis Durat-Lasalle, *Droit et législation des armées de terre et de mer*, Paris, 1845, t. IV, p. 38-62.

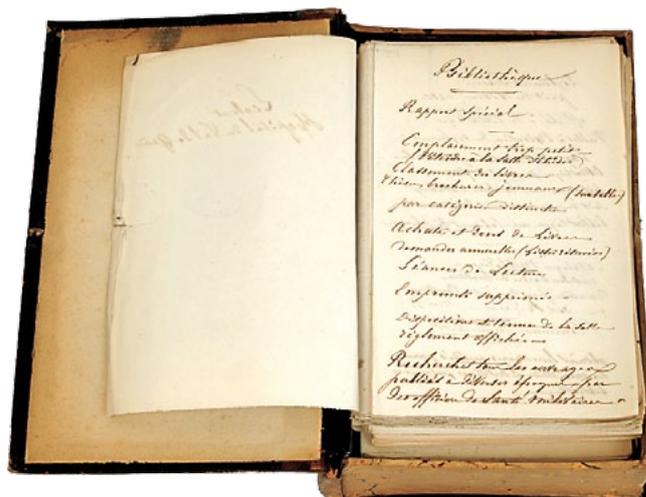
7 SHD, 1 VH 1 362.

8 SHD, 1 VH 1 362.

Elle fut accompagnée par l'apposition du timbre sec « HÔPITAL MILITAIRE DE PERFECTIONNEMENT - PARIS » sur toutes les nouvelles acquisitions et l'ouverture d'un registre d'inventaire. « *La belle bibliothèque qui existe au Val-de-Grâce est due entièrement à mes soins* » rappelait Jean-Pierre Gama en 1840 alors qu'il était sur le point d'être mis à la retraite. En 1842, la bibliothèque fut confiée à Michel Lévy, alors médecin-professeur le moins ancien de grade, avec la mission d'établir, à la demande du Conseil de santé, un catalogue sur fiches des collections. Elle fut alors dotée d'un registre qui était non seulement destiné à inscrire le nom des élèves et le titre des ouvrages empruntés mais surtout leur date de retour.

Alors que le tumulte des élèves de l'hôpital militaire de perfectionnement, accompagnant le mouvement de contestation de février 1848, continuait à bouleverser la vie quotidienne et l'organisation de l'enseignement au Val-de-Grâce, la bibliothèque fut malmenée et des mesures répressives furent prises<sup>9</sup>. Elle maintint tout de même à hauteur ses services en procédant à plusieurs acquisitions avant que l'hôpital militaire de perfectionnement ne cesse de fonctionner comme établissement d'instruction par décret du 23 avril 1850<sup>10</sup>. Elle traversa sereinement ces événements particuliers jusqu'à ce que soit créée l'École d'application de la médecine militaire, le 9 août suivant<sup>11</sup>. Elle bénéficia alors de la nomination de Jean-Charles Chenu, chirurgien-major attaché à l'école, en qualité de bibliothécaire-conservateur des collections et directeur du jardin botanique. Dans la continuité des pratiques de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, elle accroissait ses collections documentaires par des acquisitions, plus ou moins régulières, demandées par les professeurs et agrégés, lors des séances de direction. Devenue un élément incontournable des enseignements de l'école, elle fut l'objet de plusieurs observations de Félix-Hippolyte Larrey, alors sous-directeur, fils du baron Larrey qui lista plusieurs sujets nécessitant une attention particulière: le « *classement des livres, thèses, brochures et journaux par catégories distinctes* », les « *achats et dons de livres* », la recherche de « *tous les ouvrages publiés à diverses époques par des officiers de santé militaires* », le « *catalogue méthodique ou selon l'ordre des matières* », et enfin obtenir

« *les ouvrages accordés par les ministères à certaines écoles ou bibliothèques* » et « *les collections des thèses de la Faculté de Paris* ».



6 - Félix-Hippolyte Larrey, « *Hôpitaux militaires* », XIX<sup>e</sup> siècle. Carton-livre in 8° LA. MSSA

Il faut remarquer que la bibliothèque bénéficia, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, d'envois prestigieux de la part du ministère de la Guerre. Ainsi, par exemple, Michel Lévy, devenu directeur de l'école, fit chercher au ministère, en mai 1857, « *les récits des voyages des corvettes, la Recherche, la Bonite, l'Astrolabe et la Zélée* ». Désireux de rassembler l'ensemble des productions médicales universitaires, il sollicita de nouveau le ministre de la Guerre, le 5 octobre 1857, afin de bien vouloir intercéder auprès du ministre de l'Instruction publique pour qu'il accorde au Val-de-Grâce l'envoi annuel et systématique des thèses des facultés de médecine de Montpellier et Paris depuis 1800, complétant alors celles de Strasbourg, reçues depuis cette date.



7 - Collection des thèses de Paris de la bibliothèque centrale du Service de santé des armées dans l'amphithéâtre Rouvillois.



8 - Collection des thèses de province de la bibliothèque centrale du Service de santé des armées dans la salle Michel-Lévy.

Afin de ne pas égarer ou mélanger ces précieux travaux, il initia systématiquement leur réunion par

9 Voir notamment *L'Écho du Val-de-Grâce*, publié durant toute la période. La BCSSA en possède un volume rarissime qui rassemble tous les numéros de ce journal, publié entre le 26 mars 1848 et le 26 mars 1850; il fut augmenté d'une table manuscrite par auteur et par sujet et présente une demi-reliure chagrine à la tranche dorée. V. Rozier, *Essai d'une bibliographie...*, t. I, p. 57, n° 1 397.

10 *Bulletin des lois de la République française*, X<sup>e</sup> série, Paris, 1850, t. V, p. 450-451.

11 *Journal militaire officiel*. Année 1850. Deuxième semestre, Paris, p. 67-68.

année de soutenance et par ordre alphabétique du nom d'auteur puis leur reliure dans des recueils factices.

Avec le *Règlement du 29 septembre 1858 sur l'organisation et la conservation des bibliothèques dans les établissements du service des hôpitaux militaires*<sup>12</sup>, la bibliothèque fit apposer une riche estampille octogonale avec les mots « BIBLIOTHÈQUE DU VAL-DE-GRÂCE », à moins qu'elle ne l'ait utilisée quelques années auparavant, après la création de l'école. De la même manière, la bibliothèque disposait d'un catalogue comptable et d'un catalogue méthodique qui n'était pas mis à la disposition des élèves et des professeurs car son format ne se prêtait pas aux recherches. Afin de remédier à cette situation, elle souhaita imprimer une version plus maniable « *offrant plus de divisions scientifiques* ».



9 - École impériale d'application de médecine et de pharmacie militaires. *Bibliothèque. Catalogue méthodique.* BCSSA

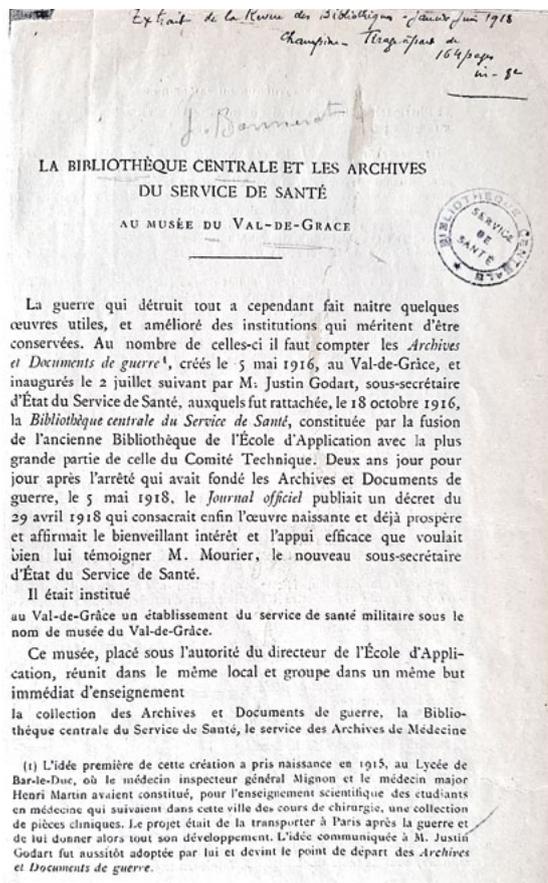
En effet, avec près de 9 000 volumes, elle ne facilitait pas la consultation de tous les ouvrages, dont beaucoup étaient inconnus des lecteurs qui ignoraient jusqu'à leur existence, faute de guide ou d'outil approprié, alors que le catalogue complet était terminé. Logiquement, elle présenta, pour la première fois, dans ce catalogue méthodique imprimé, résultat du chantier sur les collections, le nouveau classement auxquelles correspondaient les 17 premières lettres de l'alphabet, exemple: H pour l'obstétrique, J pour l'hygiène et N pour l'art vétérinaire...

Alors que la bibliothèque était passée en toute simplicité dans le XX<sup>e</sup> siècle, Henri Alexandre Mignon, qui était à la tête de l'École d'application du service de santé militaire depuis 1912, en laissa un témoignage particulièrement instructif car elle conservait « 25 000 volumes, tant de science et de médecine que de littérature [...] acquis par achat pour le plus grand nombre » ou « offerts par de généreux donateurs »<sup>13</sup>. Le

<sup>12</sup> *Bulletin de la médecine et de la pharmacie militaires*, 1858-1860, t. 3, p. 274.

<sup>13</sup> A. Mignon, *École du Val-de-Grâce*, p. 25-26.

2 août 1914, premier jour de la mobilisation générale, le directeur ferma l'école et « la clef du magasin de livres avait été confiée à un soldat infirmier, demeuré après le grand départ et l'on avait choisi, par ironie peut-être, non un étudiant ayant quelque instruction, mais le coutelier chargé du repassage et de l'entretien des instruments de chirurgie, en raison de la proximité de son atelier de travail », se souvint Jean Bonnerot<sup>14</sup>.



10 - Première page de l'article de Jean Bonnerot, « La Bibliothèque centrale et les archives du Service de santé au musée du Val-de-Grâce », paru dans la *Revue des bibliothèques*, 1918, p. 65-228. BCSSA

Alors que les « Documents et Archives de la Guerre » avaient été créés par la circulaire du 5 mai 1916, à l'initiative du sous-secrétaire d'État au Service de santé, Justin Godart, la bibliothèque de cette nouvelle entité devait comprendre tous les ouvrages concernant le Service de santé et les tirés à part de toutes les publications médicales relatives à la guerre<sup>15</sup>. Installée sous les larges voûtes des anciennes cuisines abbatiales du Val-de-Grâce, elle devait constituer « un monument précieux témoignant du labeur, du savoir et du patriotisme de tout le personnel médical français ». Dans cet esprit, elle constitua, une collection d'articles de journaux et revues, de brochures, de dossiers documentaires et de livres, parus en France, dans les pays alliés ou ennemis, qui se rapportaient à l'hygiène

<sup>14</sup> J. Bonnerot, *La Bibliothèque centrale et les archives du service de santé au musée du Val-de-Grâce*, Paris, 1918, p. 135 et *La Bibliothèque centrale et les archives du service de santé au musée du Val-de-Grâce*, dans *Revue des bibliothèques*, 1918, p. 199.

<sup>15</sup> Circulaire n° 78 Ci/7 du 5 mai 1916 sur la réunion des Documents et Archives de la Guerre.

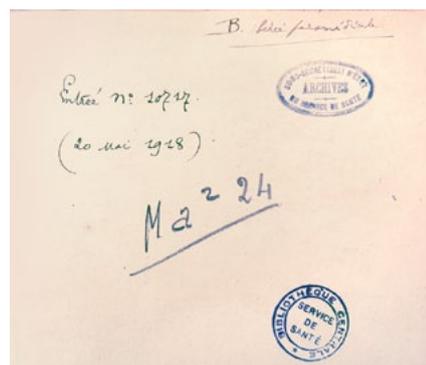
de guerre, la médecine, la rééducation des mutilés et le service de santé.

Afin de signaler et communiquer cette masse d'informations documentaires, le bibliothécaire Jean Bonnerot disposait, pour chacun des documents, d'une ou plusieurs fiches de présentation, rangées par ordre alphabétique, dans les tiroirs du fichier catalographique. Parallèlement, il réceptionnait les numéros des revues, publiées en France et à l'étranger et acquises à titre gracieux. Enfin, avec la volonté de disposer d'une bibliographie médico-militaire, il commença le référencement sur fiches de toutes les publications, parues en France et à l'étranger que la bibliothèque détenait déjà ou qu'elle aurait pu détenir. Afin de ne rien omettre, il réalisa ce travail pour les publications parues depuis le mois d'août 1914, avec la complicité du second bibliothécaire Edmond Maurice Lévy, chargé de diriger l'organisation de cette bibliothèque. Dans les derniers mois de l'année 1916, il fut occupé à la préparation du versement d'imprimés et manuscrits, provenant de la bibliothèque du Comité consultatif de santé, en complément de ceux qui avaient déjà été transférés au Val-de-Grâce, en raison de l'insuffisance des locaux du ministère de la Guerre.

Il faut également préciser que 19 des 38 manuscrits, mentionnés en 1916, sont actuellement conservés à la bibliothèque centrale du Service de santé des armées. Après l'important versement de la bibliothèque du Comité consultatif de santé, il devint indispensable de reprendre le catalogage et la classification complète des fonds de la bibliothèque de l'école, sachant que la bibliothèque des « Archives et Documents de la Guerre » demeurait vraisemblablement où elle avait été initialement installée<sup>16</sup>. Après sa nomination en qualité de directeur de la bibliothèque centrale du Service de santé militaire le 12 novembre 1916, Maurice Gruny mis en place une nouvelle classification après avoir procédé à un récolement complet avec l'aide de son adjoint, Charles Beaulieux.

Afin de réaliser rapidement des recherches, le nouveau cadre de classement comportait 17 sections, chacune associée à une lettre majuscule de l'alphabet; la lettre Q ayant été remplacée par la lettre R, « *par crainte que des esprits malveillants ne cherchent à lui attribuer un symbolisme enfantin autant que déplacé* ». Pour chaque section, il était subdivisé en sous-sections, désignées par une lettre minuscule, accolée à la majuscule, puis complétées, le cas échéant, par des catégories, distinguées par des chiffres en exposant, après la minuscule. Pour chacune de ces divisions, il impliquait un classement des livres par ordre chronologique et l'attribution d'un numéro d'ordre à chaque document. Par exemple, pour l'ouvrage

intitulé *Science and learning in France with a survey of opportunities for American students in french universities* (1917) édité par John Henry Wigmore,



11 - John Henry Wigmore. *Science and learning in France with a survey of opportunities for American students in French universities*. Chicago : R. R. Donnelley and sons company, 1917. BCSSA, Ma² 24. Il porte son numéro et à sa date d'entrée sur la page de garde : n° 10 717 du 20 mai 1918.

il donna la cote Ma² 24, soit le 24<sup>e</sup> document de la section M (Sciences en général. Physique. Chimie), sous-section a² (Sciences en général). Ce classement fut particulièrement adapté à la complexité et la richesse des fonds de la bibliothèque.

Parallèlement, à la section bibliothèque des Archives et Documents de guerre, tous les documents imprimés, comme les pièces d'archives, étaient portés sur un registre d'inventaire numérique. Afin d'en trouver les références pour les consulter, ils étaient signalés sur des fiches cartonnées de couleur, respectivement rangées par ordre alphabétique du nom de l'auteur, du titre de l'article et du sujet: le 1<sup>er</sup> fichier du fond général avec des blanches pour les ouvrages, bleues pour les circulaires et violettes pour les rapports; le 2<sup>e</sup> fichier de la « *bibliographie médicale de la guerre* » avec des jaunes pour les livres, rouges pour les documents iconographiques et vertes pour les articles de revues; le 3<sup>e</sup> fichier pour les coupures de presse quotidienne avec des fiches pailles.



12 - Fiches signalétiques cartonnées de couleur, 1916-1918. BCSSA

Le 18 octobre 1916, la bibliothèque centrale du Service de santé militaire fut officiellement créée par un arrêté ministériel afin « *de grouper dans le même établissement tous les documents susceptibles de servir aux études de toutes natures se rattachant au service*

<sup>16</sup> *Bulletin officiel du Ministère de la guerre. Partie réglementaire*, 1916, p. 1 037-1 038.

de santé militaire »<sup>17</sup>. Elle fut directement rattachée à l'administration centrale de la Guerre, au même titre que le musée, et installée dans les locaux qu'occupait jusqu'alors la bibliothèque de l'École d'application du service de santé militaire. Elle fut placée entre les mains du capitaine d'infanterie Maurice Gruny qui prit ainsi la gestion et la responsabilité des collections anciennes et de celles qui leur furent ajoutées sans toutefois empiéter sur les collections de la section « Bibliothèque » des « Archives et Documents de la Guerre », spécifiquement dévolue aux documents produits depuis 1914.

Maintenue dans les locaux qu'occupait la bibliothèque de l'École d'application du service de santé militaire depuis le début du siècle, la bibliothèque centrale du Service de santé militaire les fit adapter ingénieusement pour faire face à l'intégration de nouvelles collections. Ainsi, elle occupait notamment l'ensemble du pavillon de la cour Broussais, situé en face des « Archives et Document de la Guerre ».



13 - Cour Broussais donnant accès, dans le pavillon surmonté d'un fronton triangulaire, à la bibliothèque centrale du Service de santé militaire, après 1927.

En écho à l'important versement de documents, issus de la bibliothèque du Comité consultatif de santé, elle reçut les livres et revues, édités durant le conflit et rassemblés par les personnels des « Archives et Documents de la Guerre » qui lui furent transférés, comptablement et physiquement. Il convient de noter que c'est sûrement à ce moment que le large meuble contenant les fiches colorées fut transporté dans la salle de lecture.

Par décret du 29 avril 1918, portant création du musée du Val-de-Grâce, la bibliothèque centrale du Service de santé militaire fut, ainsi que la collection des « Archives et Documents de la Guerre » et le *service des Archives de médecine et de pharmacie militaires*<sup>18</sup>, comprise dans ce nouvel établissement et placé sous la direction du directeur de l'École d'application du service de santé militaire<sup>19</sup>. Les locaux furent remis à l'administration du musée du Val-de-Grâce lors de la

conférence du 2 juin 1919 et l'École d'application du service de santé militaire fut rouverte solennellement le 6 novembre de la même année puis réorganisée le 10 février 1920.

En 1923, trois ans après son arrivée au musée du Val-de-Grâce, le médecin-major André Monéry publia le premier document pratique sous forme de guide-catalogue, intitulé *Le musée du Val-de-Grâce et judicieusement sous-titré Archives et documents de guerre du service de santé*<sup>20</sup>. Il y décrit le parcours du visiteur depuis son inscription sur le registre des entrées puis durant la visite des différentes salles du musée jusqu'à une description de la bibliothèque centrale du service de santé, toujours qualifiée de 5<sup>e</sup> section. Avec amertume, il souligna la pénurie de personnel pour « une bibliothèque de cette importance » malgré « l'extension des collections et du nombre croissant des lecteurs ».

Fermée le 3 septembre 1939, en même temps que l'École d'application du service de santé militaire, la bibliothèque centrale du service de santé retrouva un conservateur, Jean Joseph Hassenforder, le 16 mai 1944 puis des lecteurs, après la réouverture de l'école durant le mois de mai 1946. En 1977, avec l'arrivée d'Horace François Alfred Cordoliani, un archiviste paléographe qui en fut le premier conservateur de bibliothèques, cette entité, alors désignée par l'appellation vernaculaire de bibliothèque médicale du Val-de-Grâce, connut un tournant notable avec la mise en œuvre d'un plan de redressement des acquisitions de livres et revues imprimés.

Alors que l'ensemble conventuel était en pleine restauration, la bibliothèque fut touchée par une succession de déplacements, déménagements ou transferts de livres, revues et thèses, réalisés sous la supervision de son directeur, Françoise Criquebec, conservateur de bibliothèques, durant le dernier trimestre de l'année 1985. En raison de la dispersion et de l'éclatement des collections dans plus de 13 endroits du site, dont six pour les thèses de médecine de Paris, elle était alors, en qualité de point central, éloignée de ses espaces de conservation ce qui entraînait de longs délais de communication des documents. Au début de l'année 1989, elle vit démarrer le référencement informatique de ses ouvrages, toujours à l'initiative de Françoise Criquebec et dans la perspective audacieuse de mettre le catalogue informatisé à la disposition des lecteurs, dès l'ouverture de la bibliothèque, prévue pour les derniers mois de la même année.

Durant l'été 1989, les collections de la bibliothèque médicale du Val-de-Grâce furent enlevées des rayonnages, mises en carton puis transportées dans les locaux rénovés de l'aile méridionale du cloître

17 *Bulletin officiel du Ministère de la guerre. Partie réglementaire*, 1916, p. 1 037-1 038.

18 Ancien nom de la revue *Médecine et Armées* utilisé entre 1883 et 1935.

19 *Journal officiel de la République française*, 5 mai 1918, p. 3 927.

20 A. Monéry, *Le musée du Val-de-Grâce. Archives et documents de guerre du service de santé. Guide-catalogue*, Paris, 1923, p. 229.

dans laquelle fut installée la bibliothèque centrale du Service de santé des Armées.



14 - Salle de lecture des périodiques, dans la galerie supérieure du cloître, de la bibliothèque centrale du Service de santé des armées, état actuel.

Avec ce déménagement massif et intégral, elles quittèrent ainsi les locaux historiques qu'elles occupaient depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, pour les plus anciens, ou le début du XX<sup>e</sup> siècle, pour les plus récents. Conservées et présentées, jusqu'à présent sur des rayonnages en bois ou dans des vitrines, elles furent très majoritairement rangées dans les rayonnages métalliques mobiles du rez-de-chaussée, à l'abri des rayonnements lunaires et solaires directs et uniquement accessibles aux personnels de la bibliothèque. Disposées sur des rayonnages en frêne blanc dans les salles de lecture, elles pouvaient alors attendre l'arrivée des premiers lecteurs institutionnels, le 11 septembre 1989 puis l'ouverture au public le 2 octobre suivant et l'inauguration présidentielle, le 20 mai 1990.



15 - Dévoilement de la place inaugurale de la bibliothèque centrale du Service de santé des armées par François Mitterrand, président de la République, en présence du médecin général des armées Jean Miné, directeur central du Service de santé des armées, 22 mai 1990.

Il convient alors de remarquer qu'à cette occasion le médecin général des armées Jean Miné, directeur central du Service de santé des armées, nota qu'en « ces lieux prestigieux et superbement restaurés, espace idéal où se garde et se retransmet notre savoir, la jeunesse viendra désormais découvrir matière à exalter une vocation naturellement humanitaire et les plus anciens puiseront dans les trésors de cette bibliothèque la perfection ou le renouveau de leur connaissance »<sup>21</sup>.

Situation assez rare en bibliothèque pour être soulignée, elle proposait des documents du XIX<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle en libre accès dans la salle de lecture, dite « salle du colonel », située au plus près du bureau du directeur, où était disposée une sélection d'ouvrages, antérieurs à 1960, rangés selon la classification de 1917, mise à jour par le médecin-colonel Joseph Hassenforder.



16 - Salle du fonds patrimoniale, dite « salle du colonel », de la bibliothèque centrale du Service de santé des armées, état actuel.

Régulièrement animée par des visites officielles, la bibliothèque pouvait alors, par l'intermédiaire de son conservateur-directeur, dévoiler les livres imprimés plus anciens, emblématiques, inattendus, précieux ou rares qu'elle conservait. En 1996, elle vit également la création d'un outil topographique des 6 115 ouvrages, rangés en désordre dans les vitrines de l'amphithéâtre Rouvillois mais en partie signalés dans le catalogue informatisé.

Avec la consultation de diverses revues électroniques et le rajeunissement de la documentation imprimée en salle de lecture, la bibliothèque conduisait une politique documentaire ambitieuse mais nécessaire pour des lecteurs institutionnels toujours plus nombreux. Dans le même temps, elle poursuivait la préservation des documents patrimoniaux et leur valorisation par des présentations thématiques ponctuelles dans ses locaux. Après une vingtaine d'années d'existence dans les locaux rénovés, elle offrait des services aux lecteurs comparables à ceux qu'ils pouvaient avoir dans les bibliothèques universitaires de santé voisines ; les aspirants pharmaciens, les commissaires élèves du Service de santé des armées, les élèves infirmiers et les

21 *Livre d'or* de la bibliothèque centrale du service de santé des Armées.

internes des hôpitaux des armées, utilisateurs de ses collections, outils et services étant en partie formés dans les établissements d'enseignement supérieurs civils. De plus, à proximité des collections, elle offrirait des espaces de travail confortables, aussi bien pour les personnels médicaux et paramédicaux en formation initiale que pour ceux qui étaient en formation continue.

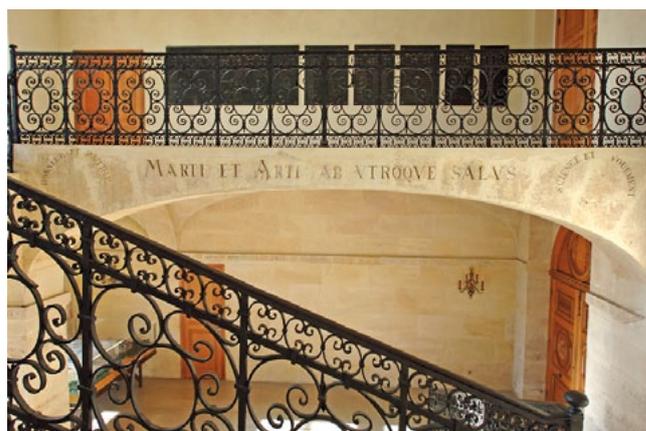
Ainsi, passant de document en document, d'estampille en estampille, de personnel en personnel, c'est toute l'histoire de la bibliothèque centrale du Service de santé des armées et de ses 7 kilomètres de collections qui se recompose. Tantôt précise, tantôt incertaine, parfois prolixe mais souvent discrète, elle fut partiellement publiée par Jean Bonnerot en 1918 puis délaissée pendant un siècle. Toutefois, au travers de cet aperçu, elle n'est que très partiellement abordée. En effet, elle remonte aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, avec la présence des religieuses bénédictines<sup>22</sup>, royalement soutenues par Anne d'Autriche qui fut incontestablement la plus illustre des lectrices au cœur de cette abbaye royale qui abritait également une bibliothèque...

Absente des trois volumes de *l'Histoire des bibliothèques françaises*, la bibliothèque centrale du Service de santé des armées possède une histoire particulièrement riche en événements. Comparable, par ses collections à la bibliothèque de l'Académie nationale de médecine ou la bibliothèque interuniversitaire de santé, elle conserve des collections de documents uniques, rares ou précieux allant du XV<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle. Composante indissociable de l'École impériale de médecine

militaire, ouverte en 1850, et inaugurée 1990, elle fêta donc le 170<sup>e</sup> anniversaire de son rattachement à l'École et le 30<sup>e</sup> anniversaire de son installation dans l'aile méridionale du cloître de l'ancienne abbaye en 2020. Constituée puis enrichie par une multitude de dons, elle témoigne de l'attachement des médecins, pharmaciens et personnels militaires pour la connaissance encyclopédique depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle; une histoire qui reste à découvrir...

C. Cloquier  
Conservateur en chef des Bibliothèques  
Directeur de la BCSSA

M. Blin  
Doctorant en histoire moderne  
Président du Centre de recherches en histoire,  
histoire de l'art et muséologie



16 - Palier de l'escalier monumental de la bibliothèque centrale du Service de santé des armées, état actuel.

Toutes les illustrations de cet article ont été réalisées par François Teste, photographe de l'École du Val-de-Grâce, à l'exception des clichés 2, 3 et 10 fournis par Maxime Blin.

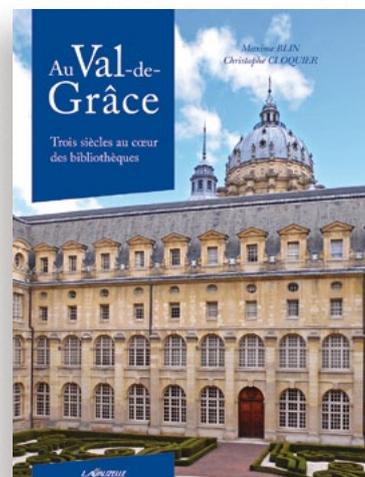
<sup>22</sup> Voir notamment Claude Mignot, *Le Val-de-Grâce. L'ermitage d'une reine*, Paris, 1994.

## Au Val-de-Grâce Trois siècles au cœur des bibliothèques

Au cœur du 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris, placées au centre des préoccupations, depuis l'abbaye bénédictine royale jusqu'à l'École du Val-de-Grâce, la bibliothèque et ses collections ont toujours fait la fierté de ses utilisateurs. Dans un environnement minéral et végétal, elles offrent des conditions propices à l'étude, la recherche ou la réflexion. Accessibles à tous, elles sont autant tournées vers le passé que le présent ou l'avenir du service de santé des Armées.

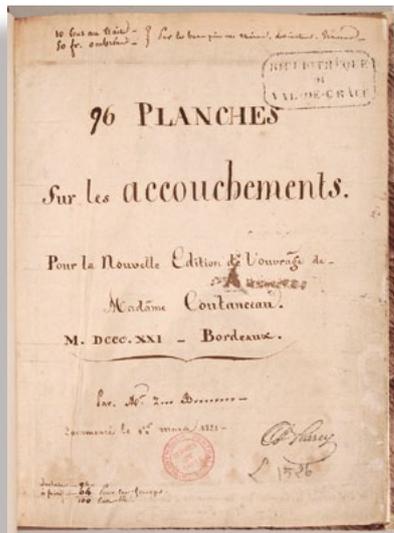
Les auteurs proposent une immersion inédite qui permettra au lecteur de plonger dans plus de trois siècles d'histoire. Des ouvrages personnels d'Anne d'Autriche et des religieuses aux publications médicales et paramédicales les plus récentes, ils dévoilent l'histoire mais aussi les coulisses des locaux, des personnels et des grands donateurs. Ainsi, ils prennent place dans l'enjeu essentiel que chaque génération se doit de relever, à savoir la conservation, la transmission et la valorisation d'un patrimoine.

Cet ouvrage, richement illustré de documents inédits, offre un nouvel éclairage sur le monde des bibliothèques de l'Ancien régime à nos jours. Il est le résultat d'une enquête au cours de laquelle les auteurs ont dû croiser les informations issues des archives, des catalogues, des correspondances, des inventaires mais aussi les traces laissées sur les documents eux-mêmes, les unica et leurs particularités : armoiries, cotes anciennes, estampilles, étiquettes, ex-libris et notes manuscrites.



À paraître chez Lavauzelle, avril 2021 - 312 pages, 300 illustrations couleurs et N&B, 39 € (ISBN : 978 2 7025 1682 9).  
Disponible en précommande sur le site internet des éditions Lavauzelle : <https://www.lavauzelle.com/defense/>  
Cet ouvrage a reçu le soutien financier de l'École du Val-de-Grâce, d'Elsevier et de la SEVG.

## À la découverte d'un manuscrit de la BCSSA 96 planches sur les accouchements



Donner la vie intéressait très peu les médecins qui laissaient ces « *maladies des femmes grosses* » aux barbiers chirurgiens. La tendance s'inversa lorsque Louis XIV souhaita qu'un chirurgien assistât l'accouchement de M<sup>lle</sup> de la Vallière, en 1663. L'enseignement de l'obstétrique peina à se développer jusqu'aux cours itinérants de M<sup>me</sup> du Coudray, à la suite des pratiques de Louise Bourgeois. Dès la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, Angélique du Coudray sillonna l'Auvergne avec son mannequin afin de dispenser une formation par simulation aux femmes des campagnes, rendant ainsi les leçons palpables, et publia un *Abrégé de l'art des accouchements* en 1759. Marguerite Coutanceau, sa nièce, ainsi que son époux maître en chirurgie, l'assistèrent dans son enseignement à partir de 1772. En 1782, la tante céda ses fonctions à sa nièce qui vint s'établir à Bordeaux. Celle-ci y établit des cours, deux ans avant de publier les *Éléments de l'art d'accoucher* en faveur des élèves sages-femmes de la généralité de Guienne. Elle était alors brevetée du roi, en survivance, pour enseigner l'art des accouchements dans tout le royaume.

Après la Révolution française, le travail de M<sup>me</sup> Coutanceau devint d'utilité publique et l'administration centrale du département de la Gironde fit publier les *Instructions théoriques et pratiques* à l'usage de ses élèves en 1799-1800. Voulant par cette méthode et par les démonstrations sur les pièces anatomiques (naturelles ou imitées) accoutumer leur esprit à son enseignement, la sage-femme décida de rééditer l'un des deux ouvrages sous la Restauration. Placé sous les auspices du préfet de la Gironde, Camille Marcellin, comte de Tournon, dont le portrait occupe le revers de la page de titre, ce précieux recueil contient 96 planches sur papier dont deux manquent toutefois. Elles sont magnifiquement exécutées à la sanguine, aux crayons jaune, vert, bleu et rouge, rehaussées à l'aquarelle puis vernies par Z. Bousset, à partir du 1<sup>er</sup> mars 1821.

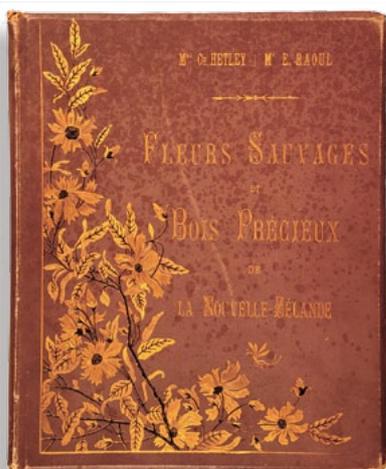
D'une grande précision, ces planches étaient destinées à être gravées par le beau-père d'Edmond Therond, dessinateur et graveur, comme l'indiquent les différentes observations manuscrites en français ou en anglais et la codification par lettres. Deux grandes planches dépliantes ouvrent et ferment le recueil, avant le portrait en médaillon de l'auteur. La première présente un intérieur d'hôtel particulier où mobiliers, ustensiles et personnels sont disposés tels que l'a codifié M<sup>me</sup> Coutanceau : un « *bon bouillon, de la tisane, du vin vieux...*, *une seringue, du linge pour changer la mère, les ligatures pour le cordon, des ciseaux à pointes mousses* ». La seconde, dont le dessin préparatoire est visible par transparence, illustre la distribution des prix d'accouchements aux élèves sages-femmes de l'École royale d'accouchement qui appelle de ses vœux la création d'une faculté qui ne verra le jour qu'en 1874. L'auteur eut un fils, Godefroy, médecin militaire de la Garde royale et professeur au Val-de-Grâce où il rencontra peut-être le baron Hippolyte Larrey, donateur de ce manuscrit grâce au legs de son exécutrice testamentaire Juliette Dodu, en 1896.

Marguerite Coutanceau.  
*96 planches sur les accouchements*, [1821].  
BCSSA, Fonds Larrey, L 1 526.

M. Blin



## À la découverte d'un imprimé de la BCSSA Fleurs sauvages et bois précieux de La Nouvelle-Zélande



Protégé par une reliure en percaline brune, usée aux coiffes et aux coins, cet ouvrage de botanique *in-folio* de 380 mm de hauteur fut, d'après la page de faux titre, édité spécialement pour l'exposition universelle de 1889. Il présente un plat supérieur richement orné d'une branche d'arbuste en feuilles et fleurs, dorée, gaufrée et signée Augustin Souze, et un plat inférieur plus modestement orné d'un motif géométrique doré. Rigidifié par des plats faits d'un épais carton, il est rehaussé de tranches dorées d'une grande fraîcheur, de gardes et contre-gardes de papier marbré aux très vives couleurs. Il contient 54 feuillets et 37 planches en couleurs, imprimés sur d'épaisses feuilles de papier acide et montés sur onglets. Sur la page de titre, il contient un second faux titre indiquant : « *ouvrage illustré à profusion de magnifiques planches en couleur représentant 46 plantes en fleurs, presque toutes non figurées jusqu'à ce jour, plantes et fleurs dessinées et peintes d'après nature par M<sup>me</sup> Charles Hetley* ».

D'après les mentions de publication portées au bas de cette page de titre, il fut édité et diffusé à Londres, chez *Sampson Low, Marston, Searle, et Rivington (St. Dunstan's House - Felter Lane, Fleet Street, E. C.)* et à Paris, à la *Galgnani's Library (224, rue de Rivoli)*, chez *Challamel et C<sup>e</sup>* (Rue Jacob) et *Charles*

Bayle (Rue de l'Abbaye). Dans la préface, signée par les éditeurs, il est indiqué que cette publication en langue française d'un ouvrage sur les plantes d'une colonie anglaise fut confiée au petit-fils et neveu des découvreurs de ces plantes de la Nouvelle-Zélande, à savoir Édouard François Armand Raoul (1845-1898) qui parcouru cette île en 1886 et 1887 en partie. Il est également précisé que les magnifiques planches chromolithographiées furent dessinées, avec tout le soin minutieux et d'après nature lors de longues excursions à travers la Nouvelle-Zélande, par Georgina Burne Hetley, née Mac-Kellar (1832-1898), veuve de Charles Hetley (1826-1857) et installée à Taranaki. Il convient enfin de souligner que chaque planche porte la mention : « *Leighton brothers. Lith.* », éditeurs des chromolithographies de l'édition anglaise de 1888.

Au fil des planches, pour chaque plante, les noms latin, maori et anglais ainsi que la famille sont indiqués puis une rapide description, la localisation, l'indication de la période de floraison. Plus ponctuellement, la comestibilité des fleurs, le pouvoir curatif, les tentatives d'acclimatation ou introductions en Europe et l'utilisation des feuilles sont précisées. Pour les bois d'arbres, la densité, le poids du pied cubique, la résistance à la charge, les utilisations possibles pour l'ameublement, la charpenterie de marine, la construction ou les possibilités d'introduction en Afrique du Nord sont également soulignés.

Ayant appartenu à la bibliothèque de l'hôpital maritime de Cherbourg, ce monument de botanique maori provient toutefois du fonds de l'hôpital militaire Hippolyte-Larrey, ouvert à Toulouse en 1793 et fermé en 1980. À ce jour, il est seulement signalé par la bibliothèque centrale du Service de santé des armées et la Bibliothèque nationale de France.

Georgina Burne Hetley et Édouard François Armand Raoul.  
*Fleurs sauvages et bois précieux de La Nouvelle-Zélande*, 1889.  
BCSSA, Fonds de l'hôpital Hippolyte-Larrey de Toulouse, HLT-2-HET

C. Cloquier





## Histoires de panneaux

Les problèmes de stationnement que rencontrent les médecins hospitaliers et les praticiens de ville ne sont pas récents comme en témoigne l'anecdote que voici. Elle date des années 1950 et débute à l'hôpital Grange Blanche de Lyon. Le professeur Paul Santy, de grande renommée, chirurgien thoracique et pionnier de la chirurgie cardiaque y dirige un grand service qui occupe le pavillon « O ».

Il a coutume de garer sa voiture le long du trottoir face à l'entrée de son service. Or il arriva que cette place fût prise par un autre véhicule. L'intéressé dut s'en plaindre, car l'affaire remonta à la direction de l'hôpital qui fit apposer sur le mur du pavillon, au niveau dudit stationnement, un panneau sur lequel on lisait : « Emplacement réservé à la voiture de monsieur le professeur Santy ».

On raconta que Paul Santy, connu pour sa modestie et sa discrétion, s'était trouvé gêné par cette « mesure d'exception ».

De la sorte, ne fût-on pas tellement surpris de voir un jour disparaître le panneau du professeur. Mais l'histoire ne s'arrête pas là car la pancarte réapparut bientôt : elle était pendue au mur de la vespasienne qui était sur la place Bellecour près du carrefour avec la rue de la République. La pancarte demeura plusieurs jours sans que personne ne s'en préoccupât. Enfin la presse locale ayant rapporté les faits, elle fut retirée. La notoriété du professeur Santy était sans doute telle que personne ne trouvait à redire quand il s'agissait de faciliter le stationnement d'une telle sommité sur la plus grande place de la ville. D'autant que ce grand chirurgien avait son cabinet à proximité. Si la pancarte retrouva sa place à l'hôpital Grange Blanche ce n'est que plus tard que se multiplièrent les emplacements réservés aux médecins dans les cours et allées des hôpitaux. Les médecins ont toujours des difficultés de stationnement pour effectuer leurs visites en ville... et les vespasiennes ont disparu.

Qui pouvaient être les auteurs de ce canular? On ne le sait. Des santards auraient-ils été dans le coup? Cela n'est pas impossible car d'autres transferts de panneaux eurent lieu en ces temps éloignés. Deux souvenirs troublants pourraient faire pencher pour cette hypothèse.

### Le premier concerne l'École de Lyon

Avenue Berthelot, dans la nuit qui précéda la fête de l'École au cours de laquelle fût baptisée la promotion 1952, fût accroché, sur la façade donnant sur la cour d'honneur, un important panneau peint en provenance d'un cinéma très fréquenté de la « rue

de la Ré ». On n'y voyait un grand portrait du célèbre acteur Fernandel qui tenait le premier rôle dans le « Boulanger de Valorgue » film d'Henri Verneuil sorti en février 1953, soit très peu de temps auparavant. Ce décor fut promptement démonté avant l'arrivée des autorités et rendu aux cinéphiles au demeurant très nombreux parmi les élèves.

### Le second souvenir se situe durant la même période, dans l'ancien Val-de-Grâce.

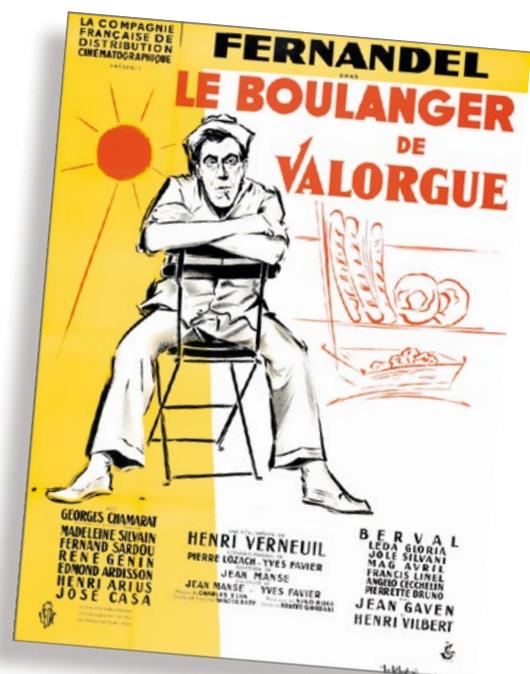
De passage au Val-de-Grâce, un lit m'avait été attribué dans une des grandes chambres réservées au « détachement » des santards. Quelle ne fut ma surprise de découvrir le long de ma couche, sous la fenêtre, un panneau de la ville de Paris sur lequel, en se penchant un peu, on pouvait lire en lettres blanches sur fond bleu : « Rond Point des Champs-Élysées ». Après son séjour au Val a-t-il retrouvé la « plus belle avenue du monde » ou rejoint les pièces de quelque collectionneur amoureux de souvenirs de la capitale.



*Les années passent, les souvenirs s'estompent mais certains demeurent davantage. Ils concernent volontiers des événements marquants y compris par leur truculence frisant parfois l'impertinence.*

*Que d'autres histoires, le temps d'une lecture, nous permettent de retrouver notre jeunesse et ses moments de gaîté à partager entre camarades de toutes générations.*

MGI (2<sup>o</sup>S) G.Haguenauer





# Souvenirs d'anciens



Photos d'archives, transmises par le médecin colonel (ER) E. Hantz. Qu'il soit remercié.



## Baptême de la promotion 2019 « Médecin colonel Guy Charmot »

Allocution prononcée le 3 octobre 2020  
par le MG S. Ausset,  
commandant les Écoles militaires de santé de Bron.

Décédé l'an passé, votre parrain était le dernier des vingt-six médecins militaires compagnons de la Libération.

Aucun d'entre eux ne semblait prédestiné à relever un tel défi que celui de refuser la défaite et la barbarie. Chacune de leurs biographies révèle une authentique et profonde vocation médicale qui d'ailleurs ne se démentira ni pendant ni après le conflit.

C'est le cas de Guy Charmot, qui rejoint l'École de santé militaire de Lyon en 1934, animé d'une intense vocation médicale qu'il brûle d'assouvir dans la lignée des illustres tropicalistes militaires.

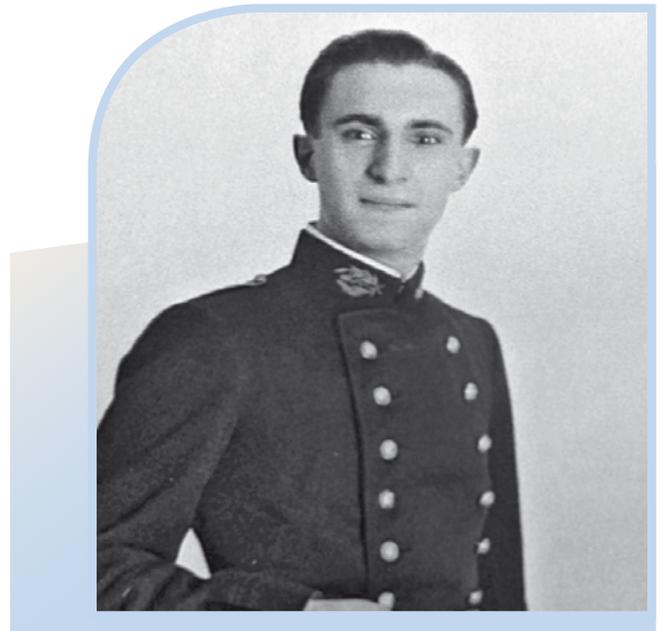
C'est donc dans un poste de brousse sur le continent africain où il lutte contre la trypanosomiase qu'il apprendra la signature de l'armistice de 1940.

Sans avoir entendu l'appel du général de Gaulle, sans savoir qu'une France libre est en train de se constituer, sans certitude de victoire ni même de retour, les quelques militaires français du poste refusent de se résigner et accompagnés de leurs tirailleurs gagnent clandestinement l'actuel Ghana alors sous contrôle britannique, puis le Cameroun. Ils y découvriront alors qu'une France libre s'est constituée.

Une France libre et combattante, puisque Guy Charmot soigne bientôt ses premiers blessés de guerre, des deux camps, au cours des combats fratricides de Libreville. Et c'est bien une France combattante qu'il veut servir, lui qui demande à rejoindre une unité de combat pour s'entendre répondre par le général de Gaulle: « *Vous irez là où on vous dira d'aller* ».

Qu'importe à Guy Charmot. Il va « *là où on lui dit d'aller* » et se prépare au combat comme se préparent les médecins militaires: en servant au chevet des malades au contact de leurs anciens. Et c'est son ancien de l'École de santé – le médecin capitaine Laquintinie, lui aussi compagnon de la Libération et qui trouvera bientôt la mort pendant le conflit – qui l'accueille dans son service de chirurgie de l'hôpital indigène de Douala.

La lutte ne tardera pas à se profiler avec l'affectation qu'il appelait de ses vœux: une unité de combat. À partir de ce moment et jusqu'à la fin de la guerre, le destin de Guy Charmot va se fondre à celui de cette unité de la légendaire division française libre. Certes, ce ne sont pas des inconnus. Le noyau des cadres de ce bataillon de marche N° 4 est constitué de ceux qui ont franchi la Volta avec lui en juin 1940



et leurs soldats sont ces tirailleurs des ethnies Mossis et Bobos qui les ont suivis. Mais tout autant qu'un dessin commun, c'est l'adversité affrontée de concert qui soudera cette unité à laquelle Guy Charmot s'identifiera jusqu'à la fin de ses jours. Traversant l'Afrique pour rejoindre le Moyen-Orient, ils combattront en Syrie, puis affronteront les Italiens en Somalie où pour sa conduite au feu le médecin lieutenant Charmot recevra la croix de guerre et sera cité une première fois à l'ordre de la division.

Promu médecin capitaine, il continue « *d'aller là où on lui dit d'aller* ». Ce sera au Liban, en Égypte, puis dans le désert libyen et enfin en Tunisie où en 1943 son unité paye un terrible tribut aux combats contre l'Afrika Korps. Sur sept cents de ses camarades, cent vingt sont tués ou blessés en à peine plus de vingt-quatre heures. Pratiquant au plus près du front ce qu'on n'appelle pas encore la médecine de l'avant, Guy Charmot y sera de nouveau cité. Signé du général de Gaulle, le texte de cette citation à l'ordre du corps d'armée y évoque son courage, son dévouement, sa détermination, mais aussi son calme.

Lui en fallait-il, du calme, lui qui venait de voir le même jour tomber non loin de lui son camarade le médecin capitaine Raoul Béon, un autre de nos compagnons de la Libération issus des Écoles de santé. Lui en fallait-il de la détermination pour refuser ensuite une promotion afin de rester aux côtés de ses infirmiers Mossi, ses frères d'armes, tant qu'ils n'auront pas été renvoyés chez eux après avoir été relevés par d'autres tirailleurs.

À la bataille de Monte Cassino, Guy Charmot reçoit sa troisième citation à l'ordre de l'armée cette fois. Son bataillon, celui qu'il n'a pas voulu quitter un an plus tôt, a perdu cent trente tués et blessés en trois jours sur un effectif de huit cent. Un bon nombre de ces derniers doivent la vie à leur médecin de bataillon dont la performance doit énormément à son courage,

mais rien à l'improvisation, car il s'est préparé techniquement et moralement et par-dessus tout il fait corps avec son unité.

En juin 1944, celle-ci a perdu la moitié des effectifs débarqués à Naples quatre mois plus tôt quand le général de Gaulle en décore les officiers les plus valeureux de la croix de la Libération. Parmi ceux-ci Guy Charmot. À trente ans, il est devenu un vétéran endurci. Il n'en continue pas moins à se préparer à la suite des combats, qu'il devine durs, en découvrant au contact d'une armée américaine naissante, les progrès vertigineux que peut générer la médecine militaire en temps de guerre: Pénicilline, plasma, sérothérapie...

Cette préparation n'est pas vaine, car en août 1944 le bataillon embarque pour une destination encore inconnue avec son médecin qui une fois de plus va « *là où on lui dit d'aller* ». Peu lui importe, puisque c'est avec ses frères d'armes qu'il suivra encore pendant une année dans leur épopée au cours de laquelle il recevra une blessure, sera encore une fois cité et décoré de la Légion d'honneur.

Guy Charmot clôt ainsi soixante mois de campagne dans le même bataillon. Soixante mois à « *aller là où on lui disait d'aller* ». Car, se plaisait-il à répéter, « *un compagnon ne recule jamais* ».

Et c'est sans regarder en arrière ni douter de sa vocation qu'à l'issue de la guerre le désormais médecin commandant, puis médecin colonel Charmot, va reprendre quasiment sans pause une exceptionnelle carrière de médecin tropicaliste. Successivement médecin de brousse, médecin hospitalier, puis professeur agrégé il combine avec aisance activité clinique, recherche et enseignement. La liste de ses travaux scientifiques, initiés pour certains au fond du désert tchadien, serait aussi longue à énumérer que les honneurs et distinctions que lui vaudront ses éminentes fonctions exercées de Dakar à Madagascar en passant par le Congo.

Son retour à la vie civile ne freinera pas plus son insatiable activité que sa retraite. C'est avec le même regard acéré qu'il verra émerger le SIDA au début des années 1980 et ré-émerger EBOLA en 2014.

Grand officier de la Légion d'honneur, compagnon de la Libération, titulaire sur sa croix de guerre 39/45 de quatre citations et chevalier dans l'ordre des Palmes académiques, Guy Charmot était le doyen des compagnons de la Libération, le dernier de ces vingt-six médecins militaires compagnons de la Libération.

Vingt et un étaient, comme vous, élèves des Écoles de santé.

Ce nombre ne doit pas nous surprendre, car une majorité des mille trente-huit compagnons étaient militaires et le Service de santé ne dissocie pas son destin de celui de ses frères d'armes. Il ne le fera pas plus demain qu'il ne l'a fait hier. Et comme votre parrain, vous irez là où on vous dit d'aller, pour servir. Sans préjuger de la manière de le faire, puisque nul ne sait quelles formes prendront les combats de demain.

Sans jamais la renier, vous devrez donc adapter votre vocation médicale, comme l'a fait votre parrain, à un contexte dur, jamais choisi, toujours changeant, pour perpétuer et développer une pratique originale et performante que nous sommes seuls à maîtriser: la médecine militaire.

Comme votre parrain, vous démontrerez qu'elle ne s'oppose en rien à une pratique médicale du plus haut niveau et vous serez un jour, peut-être tour à tour, médecin d'unité, puis infectiologue, ou chirurgien, ou bien épidémiologiste mais resterez toujours médecin militaire. Adhérant sans limites à cette communauté guerrière, assumant ses risques autant que ses finalités. En la connaissant parfaitement pour mieux la servir.

Élèves de la promotion Guy Charmot, la mémoire de votre parrain éclaire ce chemin dont il n'a jamais dévié quoiqu'il lui en coûte. Votre chemin désormais, dont les seuls repères sont d'où vous venez et pourquoi vous servez. Ne les perdez jamais.

Médecin général Sylvain Ausset

Commandant les Écoles militaires de santé de Bron



---

Allocution prononcée le 3 octobre 2020,  
lors du baptême de la promotion  
par Madame Florence Parly, ministre des Armées

---



## Qu'est-ce qu'une vocation ?

Une vocation, c'est un désir ardent qui brûle au fond de vous. C'est un rêve d'enfant que vous avez eu le courage d'avoir écouté, un rêve auquel vous vous êtes accrochés, jusqu'au succès. Le chemin est encore long, mais ce soir, nous célébrons votre vocation et le sens que vous avez choisi de donner à votre vie : servir. Et le faire doublement.

Servir la France, servir les autres. Sauver vos frères et sœurs d'armes, sauver l'allié ou l'ennemi. Soigner les corps, soigner les maux de l'âme.

Je ressens beaucoup de fierté et une pointe d'émotion à vous appeler et à vous entendre être nommés « promotion Guy Charmot. » Sa vie, qui nous a été rappelée ce soir, c'est peut-être la plus belle définition de la vocation. C'est l'incarnation du mot « servir » et de la recherche constante du sens de l'engagement, tout au long d'une vie.

Je vous souhaite de connaître cette même recherche. Que sa curiosité, son courage, et sa passion vous inspirent. Et humblement comme Guy Charmot, rappelez-vous toujours que « vous irez là où on vous dira d'aller ». Vous irez là, où les Français ont besoin de vous. Vous irez là, où vos compétences seront utiles. Vous irez là, où nos armées ne peuvent combattre sans vous.

Je souhaite aussi saluer vos frères d'armes, élèves infirmiers de l'École du personnel paramédical des armées. Vous êtes indissociables pour garantir la santé de nos militaires.

---

***Le Service de santé des armées (SSA),  
une capacité militaire indispensable  
à la conduite de nos opérations***

---

Car votre mission est essentielle et vitale pour nos armées. Il n'y a pas les armées d'un côté, le Service de santé des armées de l'autre. Si le cœur de nos armées bat, c'est grâce à vous. Si les corps et les esprits de nos soldats sont prêts à partir et à repartir au combat, c'est grâce à vous. Si leur courage ne faiblit pas en opération, c'est parce qu'ils savent que vous êtes là. Tout près d'eux. Pour veiller sur eux, pour les protéger, et s'il le faut pour les sauver.

Vous faites partie de ces 14700 femmes et hommes, civils ou militaires qui sont là au quotidien pour préparer la force, soutenir la force, conseiller le commandement : de la préparation opérationnelle du combattant jusqu'à la réinsertion du militaire blessé, vous êtes les acteurs d'une chaîne de santé opérationnelle de bout en bout.

Et parce que votre mission est essentielle, j'ai pris la décision dès mon arrivée en 2017 de mettre un terme à la réduction des effectifs du Service de santé des armées. C'est une décision qui a pris corps dans la loi de programmation militaire avec la ferme intention et l'objectif de toujours préserver la capacité des armées françaises à entrer en premier sur les théâtres d'opérations et d'assurer la sécurité de ces forces engagées en opérations.

Car c'est la raison d'être première de ce service. Et en cela, vous êtes parmi les garants de l'autonomie stratégique de la France : c'est grâce à votre excellence que nos forces peuvent entrer en premier sur un théâtre d'opérations, grâce à votre capacité à prodiguer des soins de très haute technicité sur toutes les mers, sous toutes les mers, au milieu du désert, évidemment dans les airs... et même sur un parking d'hôpital dans l'est de la France.

Cette excellence, elle est le fruit de 300 ans d'histoire, d'un modèle de médecine militaire forgé sous Louis XIV. Et depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, vous avez été de toutes les batailles de France, de tous les combats, sur notre sol ou au loin.

Lorsque j'ai pris la tête de ce ministère, je suis allé à la rencontre de vos camarades du Service de santé des armées, dans les unités, dans les hôpitaux, sur les théâtres d'opérations. J'ai vu leur grande valeur, leur engagement. J'ai compris leurs craintes et leurs aspirations. J'ai surtout vu et écouté ceux qui, touchés dans leur chair ou dans leur esprit, se sont relevés grâce à vous.

Et depuis 2017, avec la ministre déléguée, Geneviève Darrieussecq, nous avons le souci constant de redonner au Service de santé des armées les moyens de ses missions. Nous avons mis fin à la déflation des effectifs et nous avons pris une série de mesures pour revaloriser la solde des praticiens et du personnel paramédical. Nous y avons consacré plus de 31 millions d'euros entre 2017 et 2020, c'est un effort conséquent.

---

***Le SSA est engagé dans  
une transformation permanente depuis  
près de 10 ans***

---

J'ai conscience que depuis 10 ans, vous êtes engagés dans une transformation permanente. Vous avez fourni des efforts considérables au cours de ces dernières années, vous avez consenti à des changements majeurs, et vous n'avez pas été les seuls. Le Service de santé des armées change, nos armées changent, car notre société change, car notre hôpital change.

La crise sanitaire a souligné les forces du Service de santé des armées, sa capacité à réagir rapidement et à s'adapter à une situation inédite. Les Français vous ont vu à l'œuvre à Mulhouse, et dans le grand Est, en Corse, à Mayotte, en Guyane, en Guadeloupe, et dans nos hôpitaux. Beaucoup vous doivent leur vie. Mais vous avez aussi été présents chaque jour dans les unités, sur les théâtres d'opérations, pour protéger la santé de nos militaires.

Il fallait beaucoup de ténacité et des reins solides pour tenir la barre du Service de santé des armées dans ces conditions, alors que vous avez tous été sollicités pour venir en aide aux Français, dans une ampleur qui n'avait jamais eu de précédent. Alors je voudrais saluer le courage de la directrice centrale, non seulement au cours de cette crise, mais aussi pour son travail lors de ces trois dernières années. Madame la directrice, merci pour votre engagement et votre constance, vous avez accompli votre mission avec beaucoup de cœur, et je ne doute pas que vous continuerez à servir avec vigueur, à mes côtés, en tant que conseillère du gouvernement pour la défense, pour apporter votre expertise si précieuse.

Nous arrivons désormais au terme du plan de transformation « SSA 2020 » qui avait été conçu dans un contexte très différent de celui que nous connaissons aujourd'hui, beaucoup plus contraint, caractérisé par des réductions d'effectifs et par la rationalisation de notre outil de santé. C'est aujourd'hui derrière nous.

Ce que nous devons faire maintenant, c'est en tirer les enseignements pour aborder les dix prochaines années en s'alignant avec l'ambition 2030 de nos armées portées par la loi de programmation militaire, et rester attentifs aux prochaines évolutions de la santé publique, notamment en ce qui concerne la réforme des études médicales.

---

### *Cap sur 2030*

---

#### **Des valeurs et des exigences humaines partagées**

Toute la force de votre service, c'est d'être entièrement tourné vers sa finalité opérationnelle. C'est ce qui fonde votre excellence : être toujours prêts à intervenir, dans l'urgence, dans des conditions de guerre, pour des blessures de guerre, et au plus près des forces.

Je sais aussi qu'au quotidien, les équipes médicales du Service de santé des armées engagées et projetées au sein des unités de combat partagent la même vie que les soldats, marins et aviateurs. Ils compteront sur vous comme vous pourrez compter sur eux. Vous affronterez ensemble les dangers d'un théâtre de guerre.

Et je souhaiterais avoir ici une pensée pour le médecin principal Marc Laycuras, mort pour la France au Mali en 2019 et pour l'infirmier en soins généraux Quentin Le Dillau mort en service aérien commandé le 30 avril dernier.

Vous n'êtes pas des praticiens et des infirmiers comme les autres. Vous êtes militaires. Médecins et infirmiers avant tout, mais militaires aussi, et surtout.

Alors ayez bien conscience que vous êtes ici pour faire de la médecine militaire et non pas de la médecine dans les armées. Soyez en fiers.

Vous vous préparez à vivre des situations exceptionnelles, à affronter des missions difficiles, à devoir exercer parfois dans des conditions très éloignées d'un bloc opératoire tout confort d'une clinique privée ou d'un hôpital public. Les exigences du métier de militaire seront premières. Comme vos frères et sœurs d'armes, vous connaîtrez les grandeurs et les servitudes du plus bel engagement, celui au service de la France. Une France qui engage ses armées mais qui n'abandonnera jamais un soldat blessé au combat.

Et pour la défense des Français, vous devrez toujours tourner l'ensemble de vos efforts et de votre pratique vers la capacité opérationnelle de nos armées. Car le Service de santé des armées, c'est la clé de voûte d'un modèle d'armée complet.

Au cours de ces dernières années, vous vous êtes ouverts vers la santé publique : c'est important. Mais ça ne doit pas faire disparaître votre identité de militaire, au contraire, embrassez-la pleinement. C'est quelque chose que nous devons rendre encore plus visible y compris dans nos hôpitaux.

Nous devons faire évoluer l'offre de soins militaires et le service dans son ensemble. Cette évolution suivra une feuille de route et pourrait se résumer à trois principes que les armées connaissent bien.

#### **La feuille de route du SSA**

- Le premier de ces principes, c'est la liberté d'action.

Et par liberté d'action, je veux dire que nous devons redéfinir les relations du Service de santé des armées avec la santé publique. Et cela, tout en étant lucides : si la santé publique peut faire sans nous, sauf peut-être en cas de crise comme nous l'avons récemment vu, nous ne pouvons pas faire sans la santé publique.

En tant que médecins, pharmaciens, infirmiers militaires, vous êtes et vous devez être des militaires à part entière, mais vous êtes aussi des médecins pharmaciens et infirmiers à part entière. Vous concourez pleinement au système de santé publique.

Cependant, le Service de santé des armées, s'il est complémentaire, ne peut se substituer à la santé publique. Les conditions de notre collaboration doivent être plus équilibrées et plus transparentes. C'est pourquoi nous examinerons une refonte du protocole Santé-Défense de 2017, à la lumière de ce qui a été entrepris depuis 3 ans et au cours de la crise sanitaire.

La liberté d'action, cela signifie aussi garantir notre autonomie d'appréciation, notamment en développant notre coopération avec les partenaires européens, ainsi que l'autonomie logistique de nos armées en matière sanitaire. Nous devons réinvestir des domaines qui ont été laissés de côté ou qui n'ont pas suffisamment été investis : je pense au ravitaillement sanitaire, que nous allons bientôt entièrement numériser et qui recevra des moyens nouveaux. Je pense aussi à la composante

recherche du service qui doit être consolidée, notamment s'agissant du risque biologique, élément essentiel de cette autonomie.

La liberté d'action c'est la garantie d'une adaptabilité salvatrice où un petit nombre peut faire la différence. Identifier un problème, trouver une solution sous contrainte de temps et de moyens : c'est tout l'esprit militaire !

- Le deuxième principe de cette feuille de route, c'est la concentration des efforts.

Nous avons des pôles d'excellence au sein des hôpitaux d'instruction des armées, c'est tout le bénéfice de la médecine militaire, nous disposons de savoir-faire uniques et difficilement partageables, que ce soit dans le domaine infectieux, ou des grands brûlés. Ce sont des spécialisations qui représentent la plus-value que peut apporter le Service de santé des armées aux territoires de santé.

C'est pourquoi je confirme le choix de disposer de deux plateformes hospitalières de haut niveau, au Nord avec nos deux hôpitaux militaires de Percy et de Bégin, et au Sud avec Sainte-Anne et Laveran. J'ai demandé au chef d'état-major des armées de tirer les conséquences de cette orientation en matière d'investissement. L'expérience de la crise sanitaire nous a montré que la coopération entre hôpitaux apporte une démultiplication de forces.

S'agissant des projets d'ensemble hospitalier civilo-militaire, je me suis entretenue avec le ministre de la Santé et chacun des projets présente des caractéristiques propres. À Brest, nous souhaitons consolider l'hôpital Clermont-Tonnerre et nous le renforcerons, car il constitue une pièce indispensable de notre force de dissuasion.

À Lyon et à Metz, nous reprendrons les discussions très ouvertes avec les territoires de santé pour que la situation délicate dans laquelle les hôpitaux d'instruction des armées se trouvent, évolue favorablement. À Bordeaux, le projet d'insertion de l'hôpital Robert Picqué dans l'ensemble BAHIA sera suivi avec attention afin notamment de préserver le caractère militaire de nos équipes et la satisfaction du besoin de nos armées.

La concentration des efforts passe aussi par un dialogue renouvelé entre les états-majors d'armée, l'état-major des armées et la direction centrale du service. Je souhaite une réorganisation de celle-ci pour qu'elle soit plus ouverte sur le reste du ministère et transforme en profondeur la gestion des ressources humaines des praticiens et infirmiers, ressources rares et expertes, dont chacun connaît le prix.

Je souhaite également que le partenariat entre le Service de santé des armées la Direction générale de l'armement et l'Agence de l'innovation de défense, soit approfondi comme cela a été le cas pendant la crise.

Toutes les armées, directions et services, seront en appui du Service de santé des armées, pour le soutenir, le renforcer et l'accompagner dans sa transformation. J'y veillerai personnellement.

- Et enfin, le troisième principe militaire c'est celui de l'économie des moyens.

Il faut engager dans la bataille les moyens suffisants au regard des enjeux et, s'agissant du Service de santé des armées, il s'agit bien de les renforcer.

S'agissant des effectifs, 100 emplois de plus que ce que prévoit la loi de programmation militaire seront ouverts pour le service, notamment pour accroître de 15 % le nombre d'élèves praticiens. Nous examinerons dans le cadre de l'actualisation de la loi de programmation militaire s'il faut aller au-delà, mais le service doit avant tout s'attacher à accentuer ses efforts en matière de recrutement et de fidélisation pour pourvoir les postes ouverts.

Sur la période de la loi de programmation militaire, j'ai également décidé de renforcer les moyens pour les investissements du Service de santé des armées à hauteur de 160 millions d'euros,

Ils viendront s'ajouter à l'effort considérable que nous faisons, par exemple en matière d'infrastructure comme c'est le cas ici, à Bron avec 40 millions d'euros pour rénover en profondeur l'école.

Mais il faut aussi démultiplier les effets de nos ressources en innovant.

L'innovation et la transformation numérique doivent ainsi être les outils de cette démultiplication des effets.

Durant le confinement du printemps, vous avez mis en place les toutes premières téléconsultations du service.

Et bientôt, Axone, le dossier médical partagé du militaire permettra une prise en charge du patient beaucoup plus efficace et surtout sans rupture dans le parcours de soins, de son unité au théâtre d'opérations. Ce sera une petite révolution du SSA, et on ne peut que saluer et encourager ces innovations qui changent le quotidien du praticien et la prise en charge du patient, et ce, pour le meilleur. C'est pourquoi l'économie des moyens nécessite aussi la libération des idées, une culture du partage de la pensée et l'acceptation parfois de la disruption.

Enfin, il est essentiel d'œuvrer à un rapprochement de l'hôpital et de la médecine des forces. La mission des hôpitaux est le soutien des forces, comme nous avons pu le vérifier pendant la crise du printemps, les HIA doivent se questionner sur le « comment faire toujours mieux » au profit des militaires. Cela passera par des organisations à repenser, au profit peut-être de centres de consultations spécialisés au plus proche des forces par exemple, et sans doute par des dogmes à effacer. Je sais que la composante hospitalière peut s'appuyer sur l'expérience de la médecine des forces en matière de proximité, d'intégration, d'intérêt commun avec les forces soutenues.

Élèves-officiers médecins et pharmaciens de la promotion Guy Charmot,

Nous sommes sur le point d'écrire une nouvelle page de la riche et belle histoire du Service de santé des armées. Nos armées ont besoin de vous. Et je sais que vous les servirez avec passion, là où on vous dira d'aller.

La vie devant vous est longue... les études aussi. Mais surtout cette vie est passionnante, riche, enthousiasmante. Elle vous aidera à vous dépasser, à toujours trouver du sens. Elle fera de vous des épaules pour soutenir vos camarades blessés, des têtes pour écouter, comprendre et conseiller le commandement et des cœurs pour soigner.

Vous avez répondu à l'appel de votre vocation de médecin, de pharmacien ou d'infirmier, vous avez

aussi répondu à l'appel de la France. Alors, soyez fiers du bleu de votre uniforme comme du blanc de votre blouse. Soyez fiers de votre service comme j'en suis moi-même très fière.

Et n'oubliez jamais que vous êtes une des clés du succès des armes de la France.

**Vive le Service de santé des armées !  
Vive la République ! Vive la France !**

## Le mot du président de la promotion 2019

C'est avec joie et grande fierté que je m'adresse à vous ce soir, en tant que membre de la — nouvellement baptisée — promotion Guy Charmot. À partir de ce soir, nous sommes plus qu'un groupe d'élèves. À partir de ce soir, nous sommes une promotion. Une promotion de l'École de santé des armées. Cette école qui a su former les praticiens des armées depuis bientôt deux siècles. Cette prestigieuse École de laquelle sont sortis aussi bien des pères fondateurs de la médecine moderne, comme Laveran pour la parasitologie ou Laborit pour la psychiatrie mais aussi des médecins de l'avant comme Louis Hébrard, tombé au combat avant même la fin de ses études de médecine, et bien d'autres encore. Ils font la gloire de notre École, et ils nous montrent la voie à suivre.

Pour lui servir de guide sur ce long chemin, notre promotion a choisi Guy Charmot, dont la fille nous fait l'honneur de sa présence ce soir. Pour nous tous il est un exemple, tant pour ses vertus militaires que pour sa valeur scientifique.

En effet, comme tous mes camarades de promotion ici présents et les anciens réunis dans cette salle, Guy Charmot est un Santard. Un Santard qui refusera la défaite et l'abandon lors de la signature de l'Armistice de juin 1940 et fera le choix de rejoindre les Forces françaises libres. Cette droiture morale doit nous inspirer.

Il intègre alors le bataillon de marche n° 4, qui combatta en Syrie, Éthiopie, Liban, Lybie, Tunisie, Italie. Il participe notamment au débarquement de Provence d'août 1944 et à la campagne de France.

La guerre terminée, il continue sa carrière de médecin militaire et devient professeur de médecine générale et tropicale.

Mais Guy Charmot reste surtout profondément humain, gardant toujours son sens de l'humour malgré les épreuves qu'il traverse et son âge. Il s'adonnait à l'escalade, et avait l'habitude de dire avec humour que s'il aimait tant en faire, c'est « *parce que ça fait du bien quand ça s'arrête* ». Nous pouvons déjà nous réjouir d'être la plus nombreuse promotion de l'École de santé des armées. Tâchons maintenant d'honorer nos anciens et de donner l'exemple aux nouveaux en étant unis et dévoués.

Pour terminer, je remercie l'École qui nous a soutenus pendant une année pour nombre d'entre nous, voire deux années de PACES pour certains. Je pense aussi que chacun d'entre nous remercie sa famille, sans qui nous ne serions très sûrement même pas rentrés dans cette *sacrée sale Boîte*. Et, enfin, au nom de toute la promotion, je remercie les membres de la famille de Guy Charmot qui nous font l'honneur de leur présence. Je remercie tout particulièrement sa fille Dominique Charmot, grâce à qui nous avons pu découvrir la partie plus humaine de notre parrain. Alors soyons dignes de la mémoire de notre parrain, portons son nom avec honneur et suivons sa maxime « *Un compagnon ne recule jamais* ».

Merci de votre attention, et je cède respectueusement la parole au médecin général Ausset, commandant les Écoles militaires de santé de Lyon Bron.

Aspirant médecin Weinberg

## Héraldique de l'insigne de la promotion 2019 « Médecin colonel Guy Charmot »

Bouclier de gueule (amarante) timbré en chef de la plaque de grand officier de la Légion d'honneur

Chargé des palmes Académiques ouvertes sur une croix de guerre et accompagné à dextre du nom en lettres capitales d'or posées en pal « CHARMOT » et à senestre du grade de colonel ; en chef d'un listel d'or chargé de la devise : « un compagnon ne recule jamais ».

Sur-le-tout brochant épée d'argent à la garde d'or, à la lame enlacée d'une bise d'or chargée en pointe d'un écusson aux armes du bataillon de marche n° 4 des Forces françaises libres.

(Service historique de la Défense)



## Le chant de la promotion 2019 « Médecin colonel Guy Charmot »

Appel: Santards, honorons notre parrain

1. Fils d'une France sombrant dans la guerre,  
Mû par vos anciens et leur gloire militaire,  
Gagnez Lyon, devenez Santard.  
Sorti du Pharo, le devoir  
Vous appelle à défendre votre terre,  
Comme il le fit jadis pour vos pères.

Refrain

(Appel refrain) Colonel Charmot montrez nous la voie

Depuis l'Europe au cœur des colonies,  
Pour l'Europe, les colonies  
Intrépide médecin défendant la patrie,  
Vaillant héros de la libération,  
Héros de Libération  
Votre nom adoube notre promotion.  
Votre idéal en nos mémoires gravées,  
« Un compagnon ne recule jamais ».

2. Lorsque sonne l'armistice en France,  
Depuis l'Afrique entrez en Résistance,  
Menez des combats victorieux.  
En Italie, sous le feu,  
Vous recevez sous les grenades et la mitraille,  
La croix de Libération pour médaille.
3. Désireux de regagner l'honneur  
Et de rendre à Votre France sa grandeur,  
Débarquez en Provence puis êtes blessé.  
Au poste jamais ne faillirez.  
Vous soignez ennemis et alliés,  
Noble Santard brûlant d'humanité.
4. Médecin-capitaine en fin de guerre,  
Vous poursuivez votre carrière exemplaire  
Comme professeur en Outre-mer.  
En médecine tropicale vous excellez.  
À présent, fort de vos états de fait,  
Vous achevez votre vie apaisée.  
  
Votre idéal en nos mémoires gravé,  
« Un compagnon ne recule jamais ».

## Fanions des promotions en 0





## L'École de santé navale. 1939 - 1945

« L'École de santé militaire de Bordeaux entraînée dans la tourmente... »

Auteur : MC (R) Louis-Armand HÉRAUT

Éd. Amazon - Broché - 15,2 x 23 cm - 162 pages - 20 €

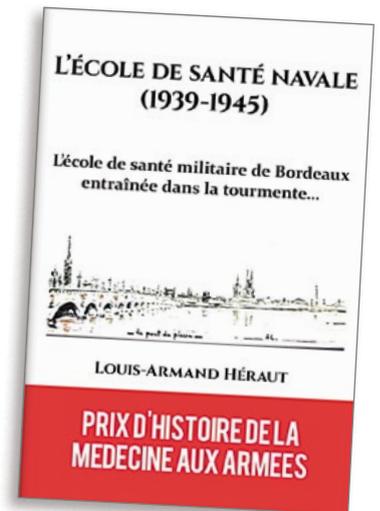
Avec l'entrée en guerre de la France, l'École principale du service de santé de la marine de Bordeaux (EPSSM) va, comme l'École du service de santé militaire de Lyon, entrer dans le tourbillon des événements qui ont bouleversé profondément le pays à partir des premières défaites de ses armées. En effet, les deux Écoles avaient poursuivi leurs missions de formation en 1939, à l'inverse des décisions prises en 1914 de verser tous les élèves en unité combattante.

Par un récit scrupuleux de précision historique, Louis-Armand Héraud s'est attaché à retracer les tribulations de l'EPSSM au cours de cette période.

Replaçant dans son contexte particulier chaque épreuve rencontrée par « l'École de santé navale », ses élèves et ses cadres, il s'appuie à la fois sur les témoignages d'acteurs engagés au cours de cette période et sur une très riche iconographie.

Ainsi, le lecteur peut-il suivre les Navalais au cours de leur séjour de trois années à Montpellier qui suivit l'acte manqué de la fuite à Casablanca jusqu'à leur retour à Bordeaux en 1943, année particulièrement difficile qui vit une partie d'entre eux être désignés pour assurer la « relève médicale » dans les camps de prisonniers, d'autres, êtres requis pour le « Service du travail obligatoire » et certains, rejoindre les maquis de la résistance ou passer en Espagne pour rallier l'armée française de la Libération y retrouvant leurs anciens de la France libre. Ils furent de tous les combats, connurent la captivité et les camps d'extermination. Lors de la rentrée universitaire de 1945, des noms manquaient à l'appel : ceux d'entre eux tombés au champ d'honneur. Tous avaient traversé les vicissitudes d'une époque tragique dans l'honneur et le respect de leur vocation.

Avec ce travail, Louis-Armand Héraud s'est attaché à retracer une époque de l'EPSSM « à mémoire d'hommes », avant que les traces ne s'en dispersent ou sombrent dans l'oubli du temps.



## L'assemblée générale s'est déroulée par correspondance, compte tenu des contraintes sanitaires

Propos introductif de l'assemblée

À situation exceptionnelle, solutions atypiques ! L'épidémie de la Covid 19 bouleverse la vie de la SEVG. Pourtant les assemblées statutaires doivent se dérouler. Parmi les possibilités qui nous étaient ouvertes, le vote par correspondance aura été notre recours pour réunir virtuellement notre assemblée générale.

Pour les adhérents nous ayant communiqué leur adresse internet, la voie de l'échange numérique a été retenue.

Les documents et les consignes de vote ont été adressés par voie postale à tous les autres adhérents.

Enfin, les pouvoirs qui nous avaient été envoyés ont également été exploités.

La possibilité d'échanges explicatifs préalablement aux votes était offerte, mais aucune question ou remarque n'a été enregistrée.

Le conseil d'administration élu s'est également « réuni » en séance virtuelle ce même jour le 16 décembre pour désigner les membres du bureau, les contraintes sanitaires n'ayant toujours pas permis de réunion en présentiel.

Nos espoirs sont aujourd'hui déjà projetés sur 2021 pour nous permettre de sortir de ce tunnel pandémique.

Nous commençons à programmer les activités à venir et en premier la vente d'entraide qui pourrait, soyons prudents, se dérouler soit fin mai, soit début juin, en fonction des disponibilités des locaux du Val-de-Grâce.

MGI (2<sup>e</sup>S) R. Wey  
Président de la SEVG

### I. ORGANISATION ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE 2020

Les conditions sanitaires de cette année 2020 ne permettant pas de réunir l'assemblée générale de la SEVG dans les conditions présentiennes habituelles et l'impossibilité de l'organiser par vidéo ou par échanges directs dématérialisés, la réalisation de cette consultation, à l'exemple de nombreuses associations, a été effectuée par correspondance (courriel et/ou courrier postal).

Chaque adhérent a été destinataire selon les adresses courriel connues, ou selon les adresses postales du fichier :

- Des éléments constitutifs de l'AG :
- Le mot du président
- Rapport moral de l'année écoulée et perspectives
- Rapport financier, compte 2019 et budget 2020
- Résolutions : Quitus, adhésions des paramédicaux, cotisations

- D'un bulletin de vote nominatif du modèle joint au présent PV
- Des consignes de déroulement et modalités de scrutin.

Il avait été indiqué aux adhérents que dans l'intervalle entre réception des éléments explicatifs et des questions soumises à scrutin, et le retour des votes, les membres du bureau se tenaient à disposition pour répondre à toutes questions, demandes de renseignements ou de compléments d'information.

Cette disposition n'a pas été utilisée, et le bureau n'a enregistré aucune critique, contestation ni désapprobation sur l'organisation exceptionnellement dérogatoire aux dispositions statutaires.

Le retour des votes au siège de la SEVG (courriel et courriers) était demandé pour le 14 décembre date butoir.

Toutes les résolutions proposées ont été adoptées.

Votes et pouvoirs ont été préalablement validés au regard du paiement de la cotisation.

### II. LE MOT DU PRÉSIDENT

2020 restera dans l'histoire, probablement, dans nos mémoires, certainement, comme une « *annus horribilis* », en plagiant les propos de 1992 de la reine Élisabeth.

Nous avons été contraints par les événements d'annuler la quasi-totalité de nos activités et réunions. Seul le bureau a pu glisser dans les rares semaines sans confinement, son fonctionnement habituel remplacé de fait par le recours massif au numérique.

Notre secrétariat a pu passer en télétravail et ainsi maintenir les liens les plus essentiels.

Par chance, le second confinement est intervenu après nos deux rendez-vous traditionnels que sont la messe du souvenir et le ravivage de la Flamme sous l'Arc de triomphe.

Par contre la vente d'entraide, temps fort annuel de convivialité et d'échanges a dû être reportée à 2021 !

Nos jeunes camarades des Écoles ont vécu les mêmes aléas pour leurs activités.

Et voilà qu'aujourd'hui, il nous faut recourir à une organisation inédite pour réaliser nos assemblées statutaires.

Conscient de son caractère tout à fait exceptionnel et dérogatoire sur la forme et sur les délais, cette procédure, permet néanmoins à la fois de garantir la continuité de l'administration et de la gestion de l'association, sauvegarder les droits individuels d'expression des adhérents et nous le souhaitons avec conviction, d'entériner les conditions pratiques de l'ouverture de la SEVG à nos camarades paramédicaux, sujet débattu et accepté à l'unanimité dans son principe lors de l'AG de 2019.

Mais cette assemblée générale atypique concerne l'année 2019 qui, comme va le détailler le rapport du secrétaire général, fut un excellent cru pour la SEVG.

### III. RAPPORT MORAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

L'année 2019, dont le bilan est présenté aujourd'hui, aura permis à la société de renforcer son potentiel de soutien aux missions traditionnelles et statutaires, lesquelles se sont déroulées à la satisfaction de nos adhérents et en particulier des élèves des écoles de plus en plus impliqués dans la vie de notre association.

Les résultats sont positifs :

- Sur les adhésions, notamment grâce à une parfaite intégration des élèves de l'ESA et aux rappels aimablement faits adressés par le bureau aux membres... Un peu distraits. Cependant le taux de recouvrement des cotisations de 51 % devrait pouvoir s'améliorer par une meilleure prise de conscience des adhérents en retard, du risque qu'ils ont d'être statutairement radiés après trois années (70 adhérents dans cette situation).
- Sur les engagements d'aides et de soutiens aux activités des élèves de l'ESA et des internes de l'EVDG, lesquels ont pu être honorés sans difficultés, pour le fonctionnement de l'association y compris, en cette année 2019, une aide octroyée au gala des élèves commissaires, ancrage « santé ».
- Sur la vente d'entraide, dont les bénéfices significatifs de 2018 et 2019 ont permis précisément la réalisation des activités des élèves et internes.
- Sur le principe d'intégration des personnels militaires paramédicaux, dans le but de créer une synergie de l'action associative de cohésion entre les divers corps du service.
- Sur la réalisation de la revue (2018), contenant l'annuaire, mais avec la difficulté récurrente du rédacteur en chef d'obtenir des articles,
- Sur les relations avec la hiérarchie du service et l'encadrement des écoles,
- Sur les activités mémorielles ayant notamment conduit la SEVG au Muy (83), mais aussi le regret de n'avoir pu réaliser le projet d'inauguration d'une plaque à la mémoire des médecins du Val-de-Grâce à l'ossuaire de Verdun,
- Sur l'intérêt porté au patrimoine du service avec l'achat et le don au Musée du SSA d'une maquette en bronze du monument des brancardiers érigé dans les jardins du Val-de-Grâce,
- Sur la gestion administrative avec l'intégration des nouvelles procédures de gestion sociale des salariés et une simplification des choix logiciels pour le suivi des fichiers « association » et pour la comptabilité,
- Sur la maîtrise des dépenses, par un suivi de gestion « au plus près » et un « recentrage » bancaire, et un accroissement de la valeur globale du portefeuille laquelle sur le bilan général compense un déficit comptable d'exploitation de 6,7 % ; l'association ne s'est pas appauvrie.

La crise de la COVID-19 a hélas interrompu ce dynamisme de relance, mit le secrétariat en télétravail pendant trois mois, stoppé les réunions de bureau et du conseil d'administration, et s'est prolongée plus sévèrement encore en 2020 avec, en particulier, l'annulation du premier colloque organisé par les paramédicaux, au profit desquels l'attention de la SEVG se porte aujourd'hui.

Certes une année en grande partie « entre parenthèses », mais tout de même avec des rentrées de cotisations satisfaisantes et la présentation aujourd'hui de la résolution concernant l'intégration des personnels militaires paramédicaux du service, perspective au demeurant saluée avec intérêt par la hiérarchie du service.

S'il n'est pas encore l'heure de faire le bilan de cette année 2020, il paraît un peu tard pour évoquer les perspectives d'une gestion dont le terme est si proche. C'est donc aujourd'hui le constat d'une gestion subie par une activité ralentie, certes économiquement satisfaisante, mais privée de la vente annuelle et de ses bénéfices, mais aussi de cette occasion d'échanges et de rencontres.

Dans ce contexte, l'essentiel des préoccupations aura été de satisfaire les obligations administratives de base sans la joie partagée de l'accomplissement de la mission vis-à-vis des adhérents eux-mêmes que l'on n'a jamais si peu rencontrés des semaines et des mois entiers durant.

*Aucune observation ou demande d'information complémentaire n'a été formulée au titre du rapport moral.*

### IV. RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER

Les prévisions 2019 affichaient 81 000 € de dépenses pour 84 500 € de recettes, soit un excédent de 3 500 €. Si les dépenses ont été maîtrisées, malgré une hausse des charges salariales, seul le poste « assurances » a fortement augmenté.

Les recettes (adhésions, et contribution de la vente d'entraide) ont été supérieures aux prévisions, ce qui a permis de limiter les prélèvements sur les fonds placés, mais subissent la modération des revenus du portefeuille, au regard des tendances initialement projetées fin 2018.

Si le résultat comptable établi un déficit d'exploitation au 31 décembre 2019 de - 5 703,91 €, le résultat final de la gestion prend en compte l'augmentation de 8 % des avoirs disponibles (fonds placés et liquidités hors legs Cantoni), s'élevant à 746 738,56 €.

On doit s'attendre à une baisse pour 2020.

Le legs Cantoni affichait un solde de 159 151,15 €, soit + 3 % par rapport à l'année précédente. On s'attend là également à une baisse pour 2020.

Le budget 2020 a été établi en début d'année sur une prévision d'activité quasi normale et prenant en compte quelques échéances envisagées. Le déficit affiché (84 600 € de dépenses pour 75 000 € de recettes) intègre l'évolution des charges d'assurance, l'augmentation des impôts et taxes (taxe d'occupation des locaux), et démontre l'opportunité d'améliorer les recettes par l'augmentation déjà annoncée l'an passé des cotisations, mais aussi par les relances d'appels de cotisations et de régularisations de retards à ce titre.

Il va de soi que le déroulement de cette année « hors normes » permet d'ores et déjà de projeter un résultat qui tiendra compte des effets de la crise sanitaire tant en recettes qu'en dépenses. (Report de la vente d'entraide, annulation des galas, baisse des revenus du portefeuille...).

ACTIF		2018	2019	PASSIF		2018	2019
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Immobilisations corporelles		–	–	Fonds associatif		854 455,27	15 248,91
Immobilisations financières		–	–	Provisions fonds social		–	–
Prêts d'honneur		–	–	Résultat exercice		1 594,82	5 703,91
<b>Total (1)</b>		–	–	Provisions risques et charges		–	–
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				<b>Total (4)</b>		<b>852 860,45</b>	<b>9 545,00</b>
Stock objets divers		6 685,00	6 685,00	<b>DETTES</b>			
Stock livres		2 860,00	2 860,00	Charges sociales		–	–
<b>Total (2)</b>		<b>9 545,00</b>	<b>9 545,00</b>	Impôts		–	–
<b>DISPONIBILITÉS</b>				Revue + Lettres		–	–
Valeurs mobilières		756 100,96	–	<b>Total (5)</b>		–	–
Legs Cantoni (V. Mob.)		164 917,52	–	<b>TOTAL (4+5)</b>		<b>852 860,45</b>	<b>9 545,00</b>
Liquidités		11 901,92	–				
<b>Total (3)</b>		<b>932 920,40</b>	–				
<b>TOTAL (1+2+3)</b>		<b>942 465,40</b>	<b>9 545,00</b>				

## Compte de résultat 2019 et budget prévisionnel 2020

PRODUITS		2019	Prévisionnel 2020	CHARGES		2019	Prévisionnel 2020
Cotisations et abonnements		16 639,40	17 000,00	Salaires + charges sociales		30 454,91	30 000,00
Revenus du portefeuille		53 300,00	50 000,00	Frais administratifs		3 820,81	4 200,00
Remboursement prêts d'honneur		–	–	Revue avec affranchissement		17 596,68	18 000,00
Recettes occasionnelles diverses		–	–	Impôts		4 733,00	4 800,00
Recettes au profit œuvres sociales		8 552,80	8 000,00	Œuvres sociales		12 200,00	13 000,00
Revenus CCP et S.G		–	–	Vie de l'association		11 343,71	10 000,00
Dons		–	–	Assurance		4 047,00	4 100,00
<b>Total produits</b>		<b>78 492,20</b>	<b>75 000,00</b>	<b>Total charges</b>		<b>84 196,11</b>	<b>84 600,00</b>
<b>Excédent</b>		–	–	<b>Déficit</b>		<b>5 703,91</b>	<b>9 600,00</b>

L'assemblée générale approuve les comptes 2019 et le projet de budget 2020

### V. QUITUS

L'assemblée générale vote l'approbation du quitus est voté aux membres du bureau.  
La gestion est clôturée

### VI. LE MOT DU RÉDACTEUR EN CHEF DE LA REVUE

Malgré les contraintes logistiques liées au Covid-19 en début d'année 2020, notre revue a pu paraître normalement, mais avec quelques retards liés à des problèmes de distribution du courrier.

Comme vous l'avez constaté la qualité d'impression est restée inchangée, il n'en est pas de même du papier, ceci dans un souci d'économie, mais devant un certain nombre de remarques de nos lecteurs, pour

le prochain numéro, nous reviendrons à la qualité antérieure.

La revue a été livrée à 850 exemplaires dont 100 ont été, début septembre, remis aux élèves de l'ESA nouvellement adhérents à notre société.

Merci aux différents rédacteurs d'articles qui ont contribué encore une fois à la parution de la revue, je renouvelle un appel urgent à vous pour nous faire parvenir « en papier », merci par avance.

### VII. INTÉGRATION DES PARAMÉDICAUX

Le projet d'intégration des paramédicaux au titre des membres potentiels de l'association, en étude depuis 2018 et longuement évoqué l'an passé, avec un accord de principe du conseil d'administration et de l'assemblée générale, est aujourd'hui abouti après avoir consulté les personnels concernés et recueilli la position des instances hiérarchiques ainsi que cela avait été décidé l'an passé.

Il reçoit un avis très favorable :

- Des représentants des cadres et cadres supérieurs de santé dont nombreux sont issus des centres de formation du Service de santé des armées, et qui voient ainsi la reconnaissance de leur qualité d'officiers du Service de santé des armées ;
- Des élèves de l'EPPA, entrant pleinement dans la définition statutaire de l'association ;
- Des élèves de l'ESA et des Internes de l'EVDG, qui voient par cette intégration une mesure de renforcement de la cohésion entre les diverses catégories de personnels de plus en plus appelées à resserrer leurs liens à raison de leur condition d'exercice professionnel ;
- De la hiérarchie et notamment de la direction centrale du Service de santé des armées, qui voit en cette intégration une synergie de l'action associative pour les divers corps, et donc une très favorable perspective de cohésion.

Le temps est donc venu de formaliser cette disposition qui ne modifie pas les statuts, par la résolution suivante, ouvrant, par souci de cohésion, l'adhésion sur parrainage aux paramédicaux non-cadres.

#### **Résolution adoptée**

*L'assemblée générale, confirme, par application des dispositions des articles 1 et 3 des statuts de la SEVG, la possibilité d'adhérer à l'association en qualité de membres titulaires, ouverte de plein droit aux personnels militaires paramédicaux du Service de santé des armées cadres de santé et aux personnels paramédicaux non-cadres de santé, élèves et anciens élèves des écoles et centres de formation du Service de santé des armées.*

*L'assemblée générale décide qu'une reconnaissance d'éligibilité par assimilation et parrainage, sur avis du bureau, est désormais accordée aux personnels paramédicaux militaires non-cadres de santé de recrutement collatéral, en activité de service, en vue de créer une synergie associative entre les personnels de différents corps et spécialités du Service de santé des armées.*

## **VII. COTISATIONS**

Les résultats financiers démontrent la justesse des recettes d'exploitation dont une partie importante provient des cotisations, alors que les dépenses augmentent régulièrement sur les charges fixes de fonctionnement.

Il est donc proposé à l'AG de porter à 35 € la cotisation de base qui n'a pas varié depuis l'AG de 2010 (30 €).

Celle des élèves des écoles a été fixée en 2015 (10 €) et peut être maintenue à ce taux.

Aujourd'hui, l'intégration des paramédicaux non-cadres implique une cotisation en rapport avec leur situation statutaire au taux proposé de 20 €.

#### **Résolution adoptée**

*L'assemblée générale fixe les cotisations aux taux suivants :*

*Membres titulaires (statuts officiers), membres associés et bienfaiteurs 35 €,*

*Membres paramédicaux non-cadres 20 €.*

*Membres élèves des Écoles du SSA (EVDG, ESA et EPPA) maintien à 10 €,*

## **VIII. RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (information)**

Le dépouillement des résultats des élections pour les trois renouvellements de mandat donne les résultats suivants :

Ont été élus

IHA BEDIOT Alexandre  
AM CODANDAMOURTY Solène  
PCHSC (ER) LAFARGUE Paul

La composition du conseil d'administration à ce jour est donc la suivante :

IHA. BEDIOT Alexandre  
AM CODANDAMOURTY Solène  
PC (ER) CHARRIAU Jean Louis  
MGI (2<sup>es</sup>) EULRY François  
MGI (2<sup>es</sup>) FARRET Olivier  
MC (ER) GAUDIOT Claude  
MGI (2<sup>es</sup>) GIUDICELLI Claude-Pierre  
MA. HERRANTZ Claire  
IHA JACQUEMET Maxence  
PCHSC (ER) LAFARGUE Paul  
Col (ER) le MARCHANT de TRIGON Yves  
PGI (2<sup>es</sup>) LEMONTEY Yves  
CRC2 LEMPEREUR Patrick  
MG (2<sup>es</sup>) MAILLARD Armand  
AM MOREAU Léo  
MG (2<sup>es</sup>) PIERRE André  
AM QUERE Jean Louis  
MGI (2<sup>es</sup>) RENARD Jean Paul  
MG (2<sup>es</sup>) RICHARD Alain  
IHA TEIXERA Paul  
MGI (2<sup>es</sup>) WEY Raymond

*Fait à Paris, le 16 décembre 2020*

MGI (2<sup>es</sup>) R. Wey  
Président de la SEVG

Col. (ER) Y. Le Marchant de Trigon  
Secrétaire général de la SEVG

Organisée par correspondance en séance virtuelle, compte tenu des restrictions sanitaires

### Organisation, déroulement

L'objet du conseil d'administration portait essentiellement sur la nomination des membres du bureau.

Les membres du conseil d'administration ont tous été contactés par courriel.

Complétant les perspectives annoncées dans les informations préalables à l'assemblée générale, le président a rappelé aux administrateurs les circonstances et condition de ces élections :

*« Les candidats au conseil d'administration ont été élus. Notre « assemblée » est au complet et peut donc œuvrer.*

*La première action, la plus urgente, qui incombe à ce nouveau conseil est de procéder à l'élection du bureau. Nous aurons du mal pour nous réunir en présentiel avant janvier. Dès lors, utilisons, si vous le voulez bien,*

*également le suffrage par correspondance électronique pour ce vote.*

*L'année « administrative » étant déjà à moitié consommée (nous avons espoir de pouvoir revenir à la normale fin mai, début juin avec une vente envisagée à cette période ainsi que les réunions statutaires), le bureau est volontaire pour continuer à travailler dans sa configuration actuelle et soumet donc à vos votes l'élection leurs candidatures.*

*Si des administrateurs souhaitent se présenter qu'ils fassent état de leur candidature, à titre de remplacement ou de complément »*

Aucune candidature nouvelle ne s'est déclarée.

Le Col. (ER) Y. Le Marchant de Trigon  
Secrétaire général de la SEVG

MGI (2<sup>es</sup>) R. Wey  
Président de la SEVG

### Résultats du scrutin

Les résultats du scrutin sont les suivants :

Président	MGI (2 <sup>es</sup> ) WEY Raymond
Vice-président	MGI (2 <sup>es</sup> ) EULRY François
Vice-président	MG (2 <sup>es</sup> ) MAILLARD Armand
Vice-président & rédacteur en chef	PGI (2 <sup>es</sup> ) LEMONTEY Yves
Secrétaire général	Col. (ER) le MARCHANT de TRIGON Yves
Trésorier	CRC2 LEMPEREUR Patrick

La composition du bureau est donc reconduite sans modification.

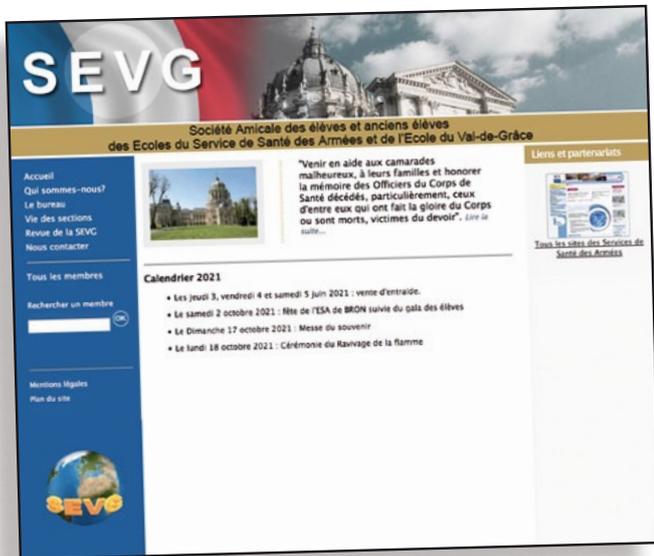
Fait à Paris, le 16 Décembre 2020

Le Col. (ER) Y. Le Marchant de Trigon  
Secrétaire général de la SEVG

MGI (2<sup>es</sup>) R. Wey  
Président de la SEVG



**[www.sevg.org](http://www.sevg.org) : votre portail!**



Le site de la SEVG évolue. Ses « liens » (colonne de droite, cliquer sur l'image « liens et partenariats ») vous permettent d'accéder directement aux informations sur le SSA (lien « Service de santé des armées »), sur la vie dans les Écoles (liens « ESA de Bron » et « École du Val de Grâce »...); vous pouvez rejoindre les sites partenaires des associations (ASNOM, AAMSSA, GORSSA...) et directement les portails des HIA (en cours de mise à jour) ainsi que d'organismes utiles (CNMSS, UNEO, AGPM).

Il évoluera encore avec l'adjonction des rubriques « Vie des sections » et « Contact » permettant de dialoguer directement avec le bureau de la SEVG.

Pour améliorer votre portail nous attendons l'expression de vos attentes et vos suggestions à l'adresse mel:

*saval2@wanadoo.fr*

**Identifiant = SEVG    Mot de passe = 13ADA**

(en majuscules et sans espace)

*Cher adhérent, si vous connaissez un camarade qui désirerait nous rejoindre dans la SEVG, voici un bulletin d'adhésion.*

## **BULLETIN DE COTISATION-ADHÉSION**

Cotisation annuelle à régler au cours du 1<sup>er</sup> trimestre par chèque bancaire ou postal à l'ordre de la SEVG

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOMS : \_\_\_\_\_

Année de naissance : \_\_\_\_\_

Grade (éventuel) : \_\_\_\_\_

Membres titulaires et membres associés		35 €
<input type="checkbox"/> Médecin	<input type="checkbox"/> Cadre de santé	
<input type="checkbox"/> Pharmacien	<input type="checkbox"/> Commissaire ancrage santé / OCTASSA	
<input type="checkbox"/> Vétérinaire	<input type="checkbox"/> Membre associé / Bienfaiteur	
<input type="checkbox"/> Membres paramédicaux non cadre		20 €
Membres élèves des Écoles du SSA <input type="checkbox"/> EVDG <input type="checkbox"/> ESA <input type="checkbox"/> EPPA		10 €

Domicile : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Téléphone personnel : \_\_\_\_\_ / Portable : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

**N'oubliez pas de nous signaler vos changements d'adresse, afin d'éviter tout retard dans la transmission de la revue, invitations et correspondances diverses.**